



www.lepaulette.com

L'Épaulette

N°185 - Juin 2014 Revue de l'association des officiers de recrutement interne et sous contrat

Le travail pour loi, l'honneur comme guide



Femmes d'officiers

et femmes de soldats
des femmes de leur temps

Armées : la transformation
présentée par le CEMA
Tribune libre
Le drapeau



LA MUTUELLE POUR TOUS

Sans limite d'âge
Sans questionnaire médical
Sans droit d'entrée

RÉGIME
GÉNÉRAL

Partenaire de :

Terre Fraternité - www.terre-fraternite.fr

ADO - www.entraide-defense.fr



- . Cristallisation des cotisations par tranches d'âges (1)
- . 1er mois d'adhésion offert aux ressortissants de l'ONAC
- . Un contrat spécifique article L.115

Nouveaux contrats
Alsace - Moselle
renseignez-vous !

MUTUELLE SANTÉ DE L'UNC

5 rue du Havre - 75008 Paris

Tél. 01 43 87 43 65 - Internet : www.mutuelle-unc.fr

Mutuelle régie par le livre II du code de la Mutualité

N° SIREN : 784 360 661 - Organisme substitué auprès de la FMP

(1) - La cristallisation : La tranche d'âge des cotisations est cristallisée. Celui qui adhère dans une tranche d'âge conserve sa tranche d'âge d'adhésion initiale pendant toute la durée de son contrat, indépendamment des augmentations annuelles éventuelles.



Veuillez me transmettre un devis gratuit (sans engagement de ma part)

Épaulette

Nom :

Situation de famille :

Prénoms :

Etes-vous pris en charge par la sécurité sociale :

100 % total 100 % partiel

Adresse :

Article L.115 oui / non

C.P. : Ville :

Ressortissant ONAC oui / non

Fixe

Etes-vous titulaire d'une mutuelle ? oui / non

Mobile

Email

A renvoyer sous enveloppe affranchie à l'adresse indiquée ci-dessus.

RG - BIO



**Le travail pour loi,
l'honneur
comme guide.**



Dossier :
*Femmes d'officiers
et femmes
de soldats,
des femmes
de leur temps*
page 11.

2 ÉDITORIAL ACTUALITÉ DÉFENSE

- > P 2 - « Femmes d'officiers, mode d'emploi », par le président national, le GCA (2s) Hervé Giaume.
- > P 3 - **ACTUALITÉ DÉFENSE** : Commémorations - Les journées nationales du souvenir de ce trimestre.
- > P 4 - CEMA : Audition du général Pierre de Villiers, chef d'état-major des armées par les commissions de la défense du Parlement.
- > P 6 - Communiqué du Président de L'Épaulette.
- > P 7 - Où vont la défense et les armées ? Édito du GCA (2s) Jean-Marie Faugère.

8 ACTUALITÉS MILITAIRES

- > P 8 - Musée de l'armée. - Présentation de l'exposition Mousquetaires !
- > P 9 - Haute technologie - Armée de Terre et transformation. > P 10 - MALI : Opération SERVAL, Mort du sergent Marcel Kalafut, - CENTRAFRIQUE : Opération SANGARIS.
- P 26 - Europe de la Défense : La politique de défense tchèque.

En couverture

11 DOSSIER

FEMMES D'OFFICIERS

et femmes de soldats, des femmes de leur temps

- > P 11 - Femmes de soldats par le général Jean Delaunay.
- > P 12 - La femme du militaire : celle qui le voit partir, celle qui reste, celle qui part !
- > PP 13 -14 -1. L'école de « CELLES QUI RESTENT » - Les enfants. La connivence et l'amitié : Edith Robert. La discrétion. La solidarité : l'ANFEM. > P 16 - 2. Les leçons de « CELLES QUI S'ENGAGENT » > L'esprit guerrier : le lieutenant Suzanne Rouquette-Lefort. > P 18 - > L'esprit de défense : Sandrine Meunier, assistante d'éducation au collège « La Garriguette ».
- > P 19 - > L'esprit du combat : Une famille d'officier face à la maladie de l'homme de pierre.
- > P 20 - 3. L'appui à « CELLES QUI PASSENT » En métropole, l'ARIA. Outremer et étranger, l'EMSOME. > PP 21 - 23 - La fin du contrat : Élisabeth Cavan, femme d'officier de carrière et mère d'officier sous contrat. > PP 24 - 25 - 4. « CELLES QUI LUTTENT contre la souffrance » - > Blessés, > Décédés.

28 HISTOIRE

VIE D'OFFICIER

- > P 28 - IVe République. La guerre en Indochine - La lutte contre le joug communiste.
- > P 30 - 1914, pourquoi le pantalon rouge ? - > P 31 - > Chronique historique du SHD par le Lcl Plantec.
- > P 32 - Hommage au général Gaston Bruch, qui fut le doyen de L'Épaulette, il vient de nous quitter à l'âge de 103 ans.

32 TRIBUNE LIBRE

LIBRES RÉFLEXIONS

- > P 32 - Le génocide du Rwanda : triste 20^e anniversaire, mensonges médiatiques et intérêts particuliers, d'après des minutes du TPIR.
- > P 34 - Libye, Mali, Centrafrique : trois échecs politiques, par Bernard Lugan.
- > P 36 - 1914, 2014 : le nez sur le guidon par le Lcl (er) Vincent Fauvell-Champion.
- > PP 38 - 39 - Les blessures du cœur - Le petit drapeau (1899) par Jules Claverie (1840-1913) - > « Les larmes du drapeau » par le Lcl Michel B.

40 VIE PRATIQUE

Vie pratique : Retraite, d'après MM. Ourliac et Wattiez de la CNRM, Active par le Lcl J-M. Mosèle
P 40 - Carte du combattant. - PP. 41, 42, Aides allouées aux personnes en maison de retraite.
P 43 - LOUVOIS : site du SGA. Un futur logiciel de paie.

44 VIE DE L'ÉPAULETTE

- > P 44 - Remise du prix Épaulette au GA 20 ALAT le 6 mars 2014. > P 45 - Associations : La CABAT, La FOP France, L'ANFEM.
- > PP 46 - 47 - 89 KM pour Ceux d'Afghanistan, 52^e promotion de l'EMIA. > Groupement des Bouches-du-Rhône (13) l'Établissement public d'insertion de la Défense. > P 48 - Groupement Alsace : journée du 28 février 2014. > P 49 - Groupement Limousin (87-23-19) CR de la soirée du 11 avril 2014. > P 49 - Promotion Lieutenant Chezeau EMIA 1977-1978. AG 2013. > P 50 - Correspondant EMD : le 4 février aux écoles militaires de Draguignan. - > Réunion promotions « de Lattre » et « Chezeau ».

51 > RÉSEAU DE L'ÉPAULETTE

- > P 51 - > Maréchal un jour : Derniers conseils pour l'écrit... De l'analyse des sujets. 15 BALISES pour les candidats au concours.
- > P 52 - Pensons déjà à l'oral... > P 53 - > Capitaine d'entreprise un jour : Reconversion : CAP 2C et SxR. Qu'avons-nous fait ? > Exemple du district 103 Sud du Lions club international. > P 54 - Une procédure rapide, souple et efficace. > Exemple d'informations pour l'accompagnement à la reconversion. > Exemple d'action associative avec participation du groupement 85 de L'Épaulette.

56 CARNET

- > P 56 - Mariage - Naissances - Décès - Mesures nominatives. > P 57 - Décorations. P 58 - Erratum.

58 BIBLIOGRAPHIE

- > PP - 58, 59, 60, 61, 62 - Notre sélection de livres...

63 BULLETIN D'ADHÉSION

- > P 63 - Bulletin d'adhésion - P 64 - Mandat de prélèvement SEPA.

En couverture n°185 :

Dossier : Femmes d'officiers et femmes de soldats, des femmes de leur temps.

© Droits réservés : MG L'Épaulette.



Issue de la Versaillaise, reconnue d'utilité publique le 23 février 1924 - **Président fondateur** : Général de corps d'armée Paul Gandoët (†) (1965-1970) - **Présidents d'honneur** : Général de corps d'armée (2s) Alain Le Ray (†) (1970-1982) - Général d'armée (2s) Bernard Lemattre (†) (1982-1988) - Général de corps d'armée (2s) Norbert Molinier, (1988-1993) - Général de corps d'armée (2s) Jean-Louis Roué (†) (1993-1997), - Général (2s) Claude Sabouret (†) (1997-2000) - Général (2s) Jean-Pierre Drouard (2000-2005) - Général de division (2s) Daniel Brûlé (2005-2009) - Général (2s) Jean-François Delochre (2009-2013) - **Président national** : Général de corps d'armée (2s) Hervé Giaume - La revue L'Épaulette est publiée par la mutuelle du même nom. - **Crédits photos** : DR L'Épaulette - **Conception et réalisation** : Michel Guillon - **Impression** : Roto Press Graphic - Route Nationale 17- 60520 La Chapelle en Serval - Tél. : 03 44 54 95 95 - **Dépôt légal** : n°35254 - **Directeur de la publication** : Général de corps d'armée (2s) Hervé Giaume - **Délégué général, directeur administratif et financier** : Général (2s) Marc Delaunay - **Rédacteur en chef** : Général (2s) Paul Moreaux - **Siège social** : Fort Neuf de Vincennes - Cours des Maréchaux - Case n°115 - 75614 PARIS Cedex 12 - **Tél.** : 01 41 93 35 35 - **Fax** : 01 41 93 34 86 - **Courriel** : nicole.demengel@lepaulette.com - **Site Internet** : <http://www.lepaulette.com> - **Blog** : <http://alphacom.unblog.fr> - **Intitulé du CCP** : L'Épaulette n° 295-97 B Paris. - **N° de commission paritaire** : 0514 M 08374. - **Diffusion** : par routage adhésion/abonnement. **Dépôt légal** : juin 2014.



« Femmes d'officiers, mode d'emploi »



MICHEL GUILLON / L'ÉPAULETTE

**Général de corps d'armée (2s)
Hervé Giaume
président national
de L'Épaulette**

Au moment d'écrire cet éditorial, **mes premières pensées vont en priorité vers nos soldats engagés sur les théâtres d'opérations extérieures**, notamment le Mali avec l'opération Serval, qui vient malheureusement de coûter à l'armée de Terre son 8^e mort en opération, et la République Centrafricaine avec l'opération Sangaris.

J'ai une pensée très forte pour toutes les familles endeuillées, pour nos blessés meurtris dans leur chair qu'il ne faut pas oublier avec le temps qui passe et pour l'ensemble de nos troupes qui continuent avec courage et abnégation à remplir leurs missions toujours aussi délicates et difficiles.

Le dossier principal de cette revue n°185 est fort judicieusement consacré aux **femmes d'officier**. Que de titres à leur sujet ont déjà fait florès dans les médias : « *Femme d'officier, mode d'emploi* », « *Femme d'officier : attendre, une question de survie* », « *Épouse d'officier* », « *Femme de mili* », « *Une femme d'officier* », « *Tante Yvonne, une femme d'officier* », « *Femme d'officier en Algérie de 57 à 62* », etc. En cette période du Centenaire de la Grande Guerre propice à mener une réflexion, nous nous devons d'y être sensibles et d'être une force de proposition vers nos institutions militaires et politiques sur ce sujet qui impacte souvent, plus qu'on le dit, la vie de l'officier.

On voit bien que ces femmes d'officier ont marqué à chaque époque, mais c'est souvent après coup que leurs rôles déterminants dans l'équilibre de leurs maris militaires ont été découverts... ou redécouverts !... Que cette revue participe à leur rendre fort justement l'hommage qui leur est dû.

Je pense d'ailleurs que l'on devrait plutôt évoquer aujourd'hui « **Conjoint de militaire** », car nombre de conjoints d'officiers féminins sont soumis aux mêmes difficultés de leur alter égo féminin : mutations, emplois précaires, absences parfois répétées et longues, blessures, décès... Etre conjoint de militaire ressemble par bien des côtés à une vocation « miroir » en regard de la vocation d'être au service de la France assurée par l'officier...

Cette période de commémorations historiques ne peut occulter les difficultés de notre pays en général et de la Défense en particulier. En effet, **les officiers vont payer un lourd tribut dans la déflation des effectifs** que vont encore subir nos armées et spécialement l'armée

de Terre. C'est pourquoi, nous ne devons pas réduire nos efforts pour accompagner tous les officiers, jeunes et moins jeunes, qui se lanceront dans une reconversion voulue ou provoquée.

Comme vous l'aviez lu dans la revue précédente, **la réponse de L'Épaulette à l'appui reconversion a été de structurer immédiatement un Service Appui Reconversion (S&R)** répondant à l'appel de tout officier qui s'interroge sur son avenir, pendant sa reconversion ou au moment de rechercher un emploi. Une équipe de référents a été déjà mise sur pied pour réaliser cet accompagnement humain personnalisé. Il ne faut donc pas hésiter à contacter le S&R de L'ÉPAULETTE en cas d'interrogation ou de besoin.

Par ailleurs, **la plateforme inter associative de coordination de l'accompagnement à la reconversion, appelée GCO-Cap2C** (Groupe Carrières Officiers-Cap 2^e Carrière) voulue par les présidents des associations d'école (St Cyrienne, AEN, AEA, Épaulette), a vu également le jour. Son démarrage effectif se concrétisera par l'envoi d'une feuille d'information globale sur la reconversion (Défense Mobilité, service de reconversion d'association d'école, plateforme de coordination) qui sera agrafée prochainement au bulletin de solde de chaque officier appartenant aux trois armées (Terre, Air, Marine). Cette plateforme GCO-Cap 2C permettra de mutualiser nos efforts dans le respect des spécificités de chacune des armées et d'agir le plus efficacement possible face aux offres d'emploi par une véritable synergie de nos réseaux d'associations et de ceux de Défense Mobilité.

À cet effet deux cadres volontaires viennent dès à présent renforcer le siège de L'ÉPAULETTE.

Ma volonté est bien de poursuivre nos efforts pour être davantage à l'écoute des officiers de recrutement interne et sous contrat de l'armée de Terre, des services interarmées et de la Gendarmerie. Par ailleurs, n'hésitez pas à venir renforcer le siège, directement ou à distance, pour répondre à notre mission mutualiste et participer davantage à la vie de notre association.

Je compte sur vous ! ■

**GCA (2s) Hervé Giaume,
Président national de L'Épaulette**

Etre conjoint de militaire ressemble par bien des côtés à une vocation « miroir » en regard de la vocation d'être au service de la France assurée par l'officier...

> Les journées nationales du souvenir de ce trimestre

Messages de Kader Arif et commentaires tirés du site :

> <http://www.gouvernement.fr/gouvernement/kader-arif>

• **19 mars 2014** : Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

En cette journée nationale, nous rendons un hommage solennel à toutes celles et à tous ceux qui furent victimes de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie. Victimes au combat, victimes civiles, victimes de tragédies, de déchirements qui ont marqué à tout jamais l'histoire des deux rives de la Méditerranée.

Nous leur rendons hommage parce que nous ne voulons pas oublier, et parce que ce souvenir est le socle sur lequel nous reconstruisons des liens d'amitié et de fraternité.

• **Le 19 mars** : date du cessez-le feu en Algérie, date symbole d'une fin tant attendue des combats, qui préparait l'indépendance d'un pays, et le retour dans leur foyer de milliers de combattants. Une date qui n'empêcha pas de nouvelles souffrances, faites de violence et d'abandon, mais une date annonciatrice d'espoir et de paix.

Les mémoires de ces événements sont plurielles et complexes. Mais l'histoire n'est qu'une, elle doit nous rassembler autour de la recherche constante de vérité. La route qui conduit à une mémoire apaisée est encore longue à parcourir. Mais il importe de la suivre avec ténacité.

Il revient aux vivants d'entretenir le souvenir de ceux qui ne reviendront pas. Il leur revient aussi d'œuvrer ensemble, dans le respect, la solidarité, pour aller de l'avant.

Nous n'oublions pas ces combattants. Appelés du contingent, rappelés, militaires de carrière, harkis, membres des forces supplétives ou assimilés, forces de l'ordre, originaires de métropole, des pays du Maghreb, ils ont servi courageusement la République.

Nous n'oublions pas ces victimes civiles, de toutes origines et de toutes confessions, tombées dans ces combats fratricides. Nous associons leurs familles à cet hommage et les assurons de notre sollicitude.

Nous pensons aussi à tous ceux et celles qui ont dû quitter leur terre natale, pour refaire leur vie dans un pays que, pour la plupart, ils ne connaissaient pas.

A tous, je veux réaffirmer aujourd'hui, notre respect, notre reconnaissance et la solidarité de la Nation tout entière. » ■

Kader Arif

• **27 avril 2014** : Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.

Dès le début des années 1950, les anciens déportés et les familles de disparus expriment le souhait de voir inscrite dans le calendrier une date réservée au souvenir de la déportation. La loi du 14 avril 1954 fait du dernier dimanche d'avril

une journée de célébration nationale. À Paris, un hommage est d'abord rendu au Mémorial de la Shoah puis au

Mémorial des martyrs de la déportation (à l'Île de la Cité). La commémoration se termine par le ravivage de la Flamme sur la Tombe du Soldat inconnu, à l'Arc de triomphe.

Kader Arif, secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens combattants et de la Mémoire, a présidé la cérémonie organisée à Paris, le 27 avril.

• **8 mai 2014** : marque la date anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe occidentale.

Le 7 mai 1945, à 23h41, un premier acte de capitulation allemande est signé à Reims. Les combats doivent cesser à 23h01, le 8 mai, heure française. La nouvelle n'est communiquée officiellement en France que le lendemain. Le 8 mai, à 15h00, les cloches de toutes les églises françaises sonnent donc officiellement la fin de la guerre tandis que le général de Gaulle en fait l'annonce radiophonique. « La guerre est gagnée. Voici la victoire. C'est la victoire des Nations Unies et c'est la victoire de la France », déclare le général de Gaulle dans un message radiophonique. Entouré par la foule, il va se recueillir ensuite sur la tombe du soldat inconnu, à l'Arc de triomphe. La population laisse éclater sa joie. Le 8 mai après-midi et le 9 mai sont déclarés exceptionnellement fériés. La foule envahit les rues, entonnant la Marseillaise et des chants patriotiques. Les scènes de liesse rappellent celles qui avaient accompagné la Libération, à l'été et à l'automne 1944. Le 8 mai, la capitulation générale allemande est signée à Berlin par le maréchal Wilhelm Keitel. Les Soviétiques, maîtres de la ville depuis le 2 mai, estiment en effet que la capitulation de Reims n'est qu'un acte préliminaire. La France, signataire aux côtés des Alliés de ces deux actes, est représentée à Reims par le général Sevez, à Berlin par le général de Lattre de Tassigny. La reddition sans conditions de l'Allemagne nazie met fin en Europe à un conflit de six ans qui a fait plusieurs dizaines de millions de morts. Toutefois, la date du 8 mai ne marque pas la fin de la présence militaire allemande sur l'ensemble du territoire français. Les dernières poches de résistance, à Dunkerque, Lorient et Saint-Nazaire, ne tombent que les jours suivant la capitulation du Reich. La célébration de ce jour de victoire instauré dès 1946 a considérablement évolué jusqu'en 1981, date à partir de laquelle un consensus s'est fait pour consacrer le 8 mai jour férié et jour de fête nationale. (source : France.fr).

• **Il y a 60 ans** : fin des guerres en Indochine et de la bataille de Diên Biên Phu.

À l'occasion du 60^e anniversaire de la fin des guerres en Indochine et de la bataille de Diên Biên Phu, la France a rendu hommage à tous ses combattants. En accord avec la totalité des associations regroupées au sein du comité d'entente des anciens combattants de la guerre d'Indochine, le ministère de la Défense a mis en place une semaine mémorielle autour de trois temps forts :

• **26 avril 2014** : cérémonie présidée par Monsieur Kader Arif, secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense chargé des Anciens combattants et de la Mémoire, au Mémorial des guerres en Indochine à Fréjus en présence de plusieurs centaines d'anciens combattants ;



Kader Arif, Secrétaire d'Etat aux Anciens combattants et à la Mémoire, auprès du ministre de la Défense.



• **29 avril** : cérémonies dans l'ensemble des villes chefs lieux de département présidées par les préfets;

• **3 mai** : cérémonie de ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe en présence de plus de 150 drapeaux.

• **11 mai 2014** : Fête nationale de Jeanne d'Arc et du patriotisme.

• **27 mai 2014** : Journée nationale de la Résistance.

Cette année, pour la première fois, est célébrée la journée nationale de la Résistance, en application de la loi votée, en juillet 2013. ■



DR

Audition du général Pierre de Villiers, chef d'état-major des armées par les commissions de la défense du Parlement



Le général d'armée Pierre de Villiers, chef d'état-major des armées.

C'est donc bien pour garantir le respect des contrats opérationnels fixés par le Livre blanc et pour pouvoir toujours remplir nos missions que nous devons poursuivre notre transformation.

31 chantiers de transformation ont été lancés au niveau du ministère, dans une logique d'efficacité : ressources humaines, finances, soutien, service de santé, communication, etc... Partout, autant que possible, la recherche d'une meilleure efficacité impose de diminuer les effectifs et donc de revoir le partage des tâches. Le commandement des armées est naturellement impacté, à l'échelon interarmées, mais aussi au niveau de chaque armée, direction ou service interarmées.

Je donnerai d'ailleurs l'exemple dans ce domaine. Pour sa part, l'état-major des armées se concentre en effet sur les responsabilités du CEMA : la planification et la conduite des opérations, la programmation militaire et la réalisation des capacités, le soutien interarmées sans oublier la dimension internationale, transverse, en particulier dans l'appui aux opérations, le soutien aux capacités, les relations militaires bilatérales.

Nous nous dirigeons donc vers un état-major des armées dont les effectifs diminuent de 30%, avec un format resserré de 600 personnes au lieu de 930, alors que les états-majors d'armée descendront à un niveau compris chacun entre 150 et 200 personnes. Tout cela pour commander les trois armées et les soutiens interarmées, soit de l'ordre de 230 000 personnes en 2015 !

Nous serons alors installés à Balard, et la réforme du commandement des armées sera terminée. Elle laissera aux trois armées le plus de marge de manœuvre possible dans l'exercice de leurs responsabilités organiques. C'est une nécessité fonctionnelle, mais aussi une nécessité « culturelle » : la culture d'armée est une réalité, j'y crois profondément !

Dernière raison nous imposant de poursuivre la réforme : la primauté de l'opérationnel.

Nous touchons ici à la finalité de la réforme, qui doit rester guidée par l'opérationnel. L'histoire ancienne et le retour d'expérience récent montrent en effet que la cohérence globale entre les forces combattantes et les moyens concourants est une condition essentielle du succès opérationnel.

Ma responsabilité de CEMA est non seulement d'identifier les capacités nécessaires aux armées, mais aussi de garantir cette cohérence globale dans ses différents volets : ressources humaines, équipements, organisation, soutiens, préparation, concepts et doctrines. En cela, je suis responsable des travaux de planification des capacités militaires, de l'élaboration de la programmation militaire et de son actualisation.

C'est donc bien pour garantir le respect des contrats opérationnels fixés par le Livre blanc et pour pouvoir toujours remplir nos missions que nous devons poursuivre notre transformation. En conséquence, l'effort de déflation du personnel sera porté en priorité sur l'environnement et le soutien des forces.

Voilà ce que je voulais vous dire du contexte et de la nécessité de cette nouvelle étape de la transformation.

J'en viens donc à ma deuxième conviction : une réforme de cette ampleur ne se réalise qu'avec un projet fédérateur.

Ce projet, nous l'avons, c'est un projet commun aux armées, directions et services interarmées, que j'ai baptisé CAP 2020.

CAP 2020 s'inscrit dans le cadre fixé par le Livre blanc et la LPM et en découle. Il définit pour chaque armée, direction ou service le chemin de sa transformation, en répondant à un objectif clair : disposer dans la durée d'un outil militaire complet et cohérent, apte à garantir nos intérêts de défense dans le cadre de l'ambition stratégique de la France.

La feuille de route, c'est l'ordre aux armées, directions et services que j'ai signé le 15 février dernier, le jour même de ma prise de fonction. Il est conçu selon trois lignes d'opération.

La première ligne d'opération concerne l'optimisation des moyens au profit des capacités opérationnelles. Elle implique :

- La déclinaison des contrats opérationnels du Livre blanc en termes de disponibilité et de préparation des forces.

- La définition de priorités dans les activités et la préparation opérationnelles, en lien avec les opérations en cours.

- Le maintien de notre niveau de qualification opérationnelle, en insistant sur la complémentarité interarmées ;

- L'adaptation et la modernisation de nos capacités, pour être prêts à faire face aux engagements futurs.

- La réforme des dispositifs des forces de souveraineté et de présence, en réorganisant les points d'appui et en diminuant nos effectifs.

Deuxième ligne d'opération : améliorer notre modèle de ressources humaines.

C'est le volet majeur de la réforme : 23 500 postes sont à supprimer d'ici à 2019, en plus des 10 000 restants de la réforme précédente, soit de l'ordre de 34 000 d'ici à 2019. Il s'agit de conduire ces déflations avec le plus de souplesse possible, pour assurer la continuité de nos missions.

La maîtrise de la masse salariale nous impose par ailleurs de prendre en compte le contingentement des effectifs, le dépyramidage, la gestion des hauts potentiels, la promotion au mérite, la simplification du dispositif indemnitaire des militaires et donc, au bilan, les parcours que nous offrons au personnel des armées.

L'objectif est d'obtenir une meilleure corrélation entre les grades, les emplois, les responsabilités et la rémunération, ce qui implique de mieux gérer les flux d'entrée et de sortie du personnel.

Notre modèle RH évoluera donc, et il devra évoluer le plus rapidement possible. Nous avons commencé les travaux

Le texte complet de l'intervention est sur le blog de L'Épaulette (alphacom.unblog). L'extrait présenté ici traite de la « transformation ».

en ce sens avec les armées. In fine, nous aurons une pyramide des grades plus aiguë avec une population plus jeune. La rénovation de notre dispositif de reconversion sera centrale pour redynamiser la gestion du personnel dans cette optique. Tout ceci évidemment sera conduit en étroite cohérence avec la baisse des effectifs dans les états-majors et le chantier mené sur la formation.

Adapter la gestion du personnel, c'est aussi pouvoir compter sur un système de paiement de rémunérations fiable et sécurisé. Après tant de péripéties aux conséquences sociales et humaines souvent dramatiques pour les militaires et leurs familles, y compris pour les militaires en opérations, je me réjouis de la mise en place d'un « plan B » Louvois, annoncé par notre ministre M. Jean-Yves Le Drian. Et je me réjouis qu'il soit conduit sous la forme d'un programme d'armement, avec la rigueur que cela implique en termes de responsabilités et de procédures. Le retour à une situation totalement normalisée va toutefois nous conduire à souffrir encore pendant deux ans.

Dernier axe d'effort s'agissant des ressources humaines : l'amélioration de la condition du personnel, juste compensation des contraintes statutaires imposées aux militaires du fait de leur finalité opérationnelle. Nous travaillons actuellement au sein du ministère à la réalisation d'un plan dans ce domaine. Il comprendra notamment la simplification du dispositif indemnitaire - 174 primes aujourd'hui - et améliorera la prise en compte des notions de mérite et de responsabilité.

Il y a donc fort à faire dans le domaine des ressources humaines : c'est un travail en profondeur, qui nécessitera de faire évoluer les mentalités, et donc qui demandera du temps. C'est un sujet essentiel, sensible, qui doit être conduit dans le respect de notre finalité opérationnelle, des spécificités d'armées et du statut général des militaires.

Troisième et dernière ligne d'opération : adapter notre organisation.

Une armée qui adapte son organisation sous contrainte, c'est - je l'ai évoqué - une armée dont l'administration est plus agile, plus resserrée : c'est une armée qui réduit les effectifs des états-majors et des organismes centraux.

C'est également une armée qui densifie ses emprises territoriales, pour dépenser mieux et moins.

Nous devons chercher en permanence la mise en adéquation du contrat opérationnel, des ressources humaines, des équipements, des ressources financières et du stationnement. D'autres restructurations territoriales sont inéluctables. C'est un sujet complexe et très délicat, aux impacts multiples - vous êtes bien placés pour le savoir - mais un sujet sur lequel nous devons avancer. Il faut un maximum de visibilité, pour cadencer la « manœuvre RH » et donner le plus de perspectives au personnel. Nous ferons des propositions au ministre sur ce plan dans les mois qui viennent.

Une armée qui adapte son organisation sous contrainte, c'est enfin une armée qui accroît la performance de ses soutiens. La chaîne des soutiens connaît une véritable révolution depuis une dizaine d'années, avec l'interarmistation des fonctions, la création des bases de défense et la mise en

place d'un pilotage centralisé au niveau de l'état-major des armées. Compte tenu des inévitables défauts de jeunesse et des contraintes nouvelles, cette chaîne s'adaptera encore. Le principe d'une administration générale et de soutiens communs sous une autorité unique, le Service du commissariat des armées, et le renforcement du pouvoir des commandants de base de défense constituent deux axes importants dans ce domaine. La responsabilité de commandant de base de défense sera confiée le plus souvent possible aux officiers assumant déjà des responsabilités locales, comme par exemple un commandant d'école, à Draguignan. C'est ce que, dans notre jargon, nous appelons le « double casquettage » : le dialogue est facilité entre le soutenant et le soutenu quand c'est le même homme !

De la même façon, nous renforcerons les « marquants d'armée », c'est-à-dire le lien d'une base de défense avec une armée, comme c'est déjà le cas à Toulon ou à Brest pour la marine, à Mourmelon pour l'armée de terre et à Evreux pour l'armée de l'air.

[...]

Faire ensemble, faire autrement. Faire au mieux.

Nous ne ferons pas mieux avec moins, nous continuerons à faire au mieux !

Le dire, ce n'est pas manquer d'ambition, c'est être lucide et honnête, vis-à-vis de nous-mêmes et de nos personnels militaires et civils : il faut dire la vérité.

Faire au mieux, c'est définir plus clairement nos priorités et remettre cent fois l'ouvrage sur le métier, afin de les réorienter aussi vite et aussi souvent que nécessaire. Je pense au maintien en condition opérationnelle des équipements, déterminant pour nos capacités, qui, en plus d'un effort budgétaire sensible porté par la LPM, fait l'objet de plans d'action spécifiques.

Nous devons donc anticiper davantage, afin de limiter les conséquences des risques et des fragilités que nous avons identifiées, parmi lesquels :

Le vieillissement assumé de certains équipements, conséquence des décalages de livraison de ceux qui doivent les remplacer.

La « soutenabilité » de notre équilibre en matière de ressources humaines.

Des difficultés quotidiennes dans l'exercice de notre métier et touchant aux conditions de vie dans nos bases, régiments et ports, notamment en ce qui concerne l'infrastructure.

Le risque de décrochage du personnel par rapport à la réforme, alors même que son adhésion est une condition de la réussite de la manœuvre.

En conclusion, je veux dire que nous avons un engagement politique fort devant la Nation à travers le Livre blanc et la LPM. Il doit nous accompagner vers le nouveau modèle d'armée, le modèle 2025.

Aujourd'hui, chef d'état-major des armées, je suis pleinement conscient des enjeux de ces réformes et convaincu de leur nécessaire poursuite. Nous avons un projet pour conduire cette nouvelle étape de la transformation et vous pouvez compter sur ma totale loyauté.

J'ai pu mesurer ces quatre dernières années, en tant que major-général des armées, les limites de l'élasticité de notre système. Je connais également parfaitement les difficultés et les défis qui sont les nôtres aujourd'hui. C'est, à terme, la pérennité d'un outil de défense complet et cohérent qui est en jeu.

La Loi de programmation militaire vient d'être promulguée. Sa mise en œuvre représente un effort important pour les armées, dont le costume est déjà taillé au plus juste. Toute encoche sur les ressources prévues entamerait inévitablement la cohérence du modèle, compromettrait le succès de la réforme et s'exercerait au détriment de la finalité opérationnelle.

L'exécution conforme de la LPM est donc primordiale.

Elle l'est pour l'efficacité de nos armées. Elle l'est aussi - tout est lié - pour le moral du personnel, qui y voit une juste reconnaissance de son engagement pour la Nation.

Votre soutien sera déterminant et je l'appelle avec force de mes vœux. [...] ■

**Le général d'armée
Pierre de Villiers**



DR ERIC LE PICCHON / CPAD/W

COMMUNIQUÉ DU PRÉSIDENT DE L'ÉPAULETTE

Dans le dernier numéro
184 – Mars 2014
de la revue
L'ÉPAULETTE,
l'article en page 6, titré :

LOUVOIS :

**Un scandale d'Etat
et un désastre**

est tiré du blog
du général (2s)

Jean-François Delochre.
<http://marechalunjour.unblog.fr>

En reprenant des extraits,
les références au blog
<http://secretdefiance.com>
et du post consacré par
« DF1 » à ce sujet
le 27 novembre 2013
ont été
malencontreusement
omises.

Le président et l'équipe
de rédaction de la revue
adressent à l'auteur(e)
du blog
<secretdefiance.com>
leurs plus vives excuses
pour cette négligence
regrettable.

Les mêmes excuses
sont adressées
au général (2s)
Jean-François Delochre,
désigné
à son insu,
auteur de cet article.

> Où vont la défense et les armées ?

Édito du GCA (2s)
Jean-Marie Faugère

La présente Lettre du G2S revêt une nature particulière. A l'origine, elle avait pour ambition de constituer le 8ème dossier destiné en priorité aux élus des deux commissions parlementaires qui traitent des questions de défense et des forces armées. Sa divulgation prématurée en janvier dernier (via le blog de la Saint-Cyrienne) - alors que le dossier n'avait pas encore pris sa forme définitive - a suscité certaines réserves chez ceux qui en avaient eu ainsi connaissance, qu'ils soient officiers de l'administration centrale en activité ou membres de cabinets, voire même anciens chefs militaires en 2^e section.

L'agacement apparent de ces élites et leur incompréhension des mobiles qui ont suscité la réflexion du G2S ne justifient pas, à mon sens, de la passer sous silence ou de renoncer à sa publication, car, ce qui est en jeu n'est rien moins que l'existence et le fondement d'une armée nationale.

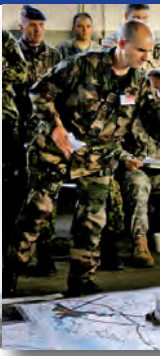
Les motivations du G2S sont simples. Elles sont exemptes de toute considération d'ordre politique et il ne s'agit pas de dénoncer les mesures prises par tel ou tel gouvernement. L'intention est exclusivement d'en analyser les causes, la portée et les conséquences. L'observation lucide et objective - c'est du moins notre volonté - des réformes ininterrompues qui s'abattent sur les armées depuis vingt ans ne peuvent laisser indifférents des chefs militaires qui ont pensé la finalité de leur mission pendant plus de quarante ans. L'état des forces armées d'aujourd'hui, et principalement celui de l'armée de terre, la plus affectée par le vent de réformes, suscite légitimement des interrogations sur l'avenir.

A quoi assistons-nous depuis la chute du Mur de Berlin, au sein de ces nations européennes qui ne veulent plus croire à l'éventualité d'une guerre en Europe alors même que l'actualité aux marches de la Russie nous rappelle sa cruelle réalité ? Nous les voyons procéder à des réformes essentiellement structurelles et organisationnelles, en l'absence de toute

Lettre d'information
du G2S N°82



DR EMA



Lancement de l'action,

réflexion de nature politique, stratégique et culturelle. Autrement dit, le champ intellectuel a été délaissé au profit de l'exercice comptable. Il a été délaissé, en premier lieu, par les chefs militaires qui demeurent pourtant les mieux formés à penser l'avenir des armées et qui devraient en conséquence être les inspireurs et les concepteurs de toutes les réformes qui nous sont aujourd'hui imposées de l'extérieur. Partant, on aménage l'outil militaire au gré de nos capacités économiques et budgétaires défaillantes. Le terme d'outil militaire est ici employé à dessein bien qu'il soit foncièrement réducteur de ce que doit être l'institution militaire, car il illustre parfaitement la manière dont nos élites considèrent le monde des armées.

En effet, ces élites - qu'il s'agisse de responsables politiques ou de grands acteurs de l'administration de l'Etat - relèguent nos armées à un rôle strictement technique et leurs chefs au rang de simples exécutants. Ce déclassement affiché des chefs militaires - qui appelle à sa suite celui de l'institution - trouve sa source - au moins en partie - dans des causes culturelles. Collectivement, nous avons évacué de nos programmes de formation tout ce qui touchait à la dimension intellectuelle du métier des armes et, en particulier, à ses approches historiques, humaines et sociologiques, nécessaires à la maîtrise des techniques opérationnelles. Les fondements culturels de nos conceptions en matière d'emploi de la force, leur évolution dans le temps, la lente maturation qui nous a conduits à devenir ce que nous sommes aujourd'hui, ont été plus ou moins consciemment oubliés ou délaissés. Comment espérer, dans ces conditions, faire comprendre aux politiques la validité de nos options, alors que nous ne maîtrisons plus que les conséquences techniques des choix qui nous sont imposés ? Sur les questions de défense, il nous faut impérativement reprendre la place qui nous revient au sein des instances décisionnelles de la Nation, pour faire connaître les raisons profondes de



DR R. CONNAN / DICOD

répétition générale sur carte au PC de commandement.

nos besoins et le substrat intellectuel de nos exigences techniques.

Certains trouveront le propos sévère sur notre corporation. Mais, si nous n'avons pas le courage d'établir un constat lucide, il est inutile de déplorer la situation actuelle ! Nous sommes redevables de la vérité à l'égard des jeunes générations d'officiers qui nous ressemblent autant dans leurs motivations profondes que dans leurs comportements alors qu'ils héritent d'une situation alarmante, comme aussi à l'égard de nos sous-officiers et de nos soldats, frères d'armes unis par un même attachement aux valeurs de nos armées.

En conséquence, cette lettre ne sera adressée qu'aux officiers généraux en 2^e section, car elle ne paraît pas recevable, en l'état, par d'autres acteurs de la sphère politique ou médiatique, sachant qu'il appartient à nos lecteurs d'en faire l'usage qu'ils souhaitent ou qu'ils jugent possible, sans impliquer pour autant toute l'institution...

Ce dossier n'est que la première étape d'une réflexion prospective en vue d'aider à la restauration de nos capacités militaires en proportion des défis à venir, restauration dont nous comprenons qu'elle ne sera possible qu'à échéance, en fonction de l'amélioration de la situation économique du pays.

SYNTHÈSE DU DOSSIER

La politique de défense suivie depuis 1996 - date de la professionnalisation des armées - peine à stabiliser un appareil militaire qui connaît des réformes permanentes depuis plus de vingt ans. Si les armées ont pu absorber les chocs successifs de la disparition du Pacte de Varsovie et du passage à l'armée de métier, il en va bien différemment de ceux provoqués par la révision générale des politiques publiques et accentués par la crise économique depuis 2008.

Le constat d'un malaise existentiel au sein de la communauté militaire n'étonne pas dans ce vent de réformes qui souffle depuis 1996. En effet, il ne s'appuie sur aucune prospective concer-

nant notre politique de défense, les enjeux stratégiques, les menaces et les missions des forces. La réalité impose de dire que notre système de défense ne répond plus à l'ensemble du spectre des scénarios d'emploi possibles. Si bien que pour le militaire, la perception d'un fossé grandissant entre l'analyse de la situation mondiale actuelle et la réalité des capacités militaires en Europe et en France, se fait chaque jour plus crue. Pour cette communauté, les capacités opérationnelles ont atteint le seuil bas de la crédibilité pour deux raisons : d'une part, la modestie du contrat opérationnel dans sa révision issue du Livre blanc de 2013, présenté comme celui de l'engagement majeur, et, d'autre part, la difficulté pressentie à l'honorer dans le contexte économique de la loi de programmation militaire 2014-2019. Par ailleurs, les hommes et les femmes de la défense s'estiment malmenés par les réformes structurelles qui leur sont imposées dogmatiquement, qui obèrent la cohérence de l'institution et portent atteinte à leurs spécificités. Le rendement des bases de défense alimente ce sentiment, comme l'incapacité d'une administration qui calque ses modes de fonctionnement sur ceux - inadaptés pour elles - des entreprises du secteur économique. Cette situation ne semble plus de nature à permettre aux armées de répondre à une surprise stratégique - retenue pourtant par le Livre blanc - par une remontée en puissance dont les conditions initiales sont mises à mal par des mesures d'organisation qui semblent irréversibles. Enfin, l'effort financier réel au profit de la défense apparaît volontairement surestimé dans le discours politique, alors que la défense ne représente que 3,2 % de la dépense publique annuelle.

Les causes de cette situation sont multiples. Les causes premières relèvent de la responsabilité d'une classe politique qui méconnaît les questions de défense et laisse l'administration civile de l'Etat tenir en la matière une place indue. La hiérarchie militaire, de son côté, éprouve des difficultés croissantes à assumer sa fonction naturelle de conseiller doté de compétences propres et reconnues. D'autres causes, secondes, en découlent naturellement. L'absence de prospective ne permet plus d'orienter la réflexion de défense et se fait sentir dans les mesures d'organisation ou les arbitrages sur les moyens. Aucun scénario d'emploi des forces n'est étudié pragmatiquement pour les définir et les dimensionner. A la tête de l'administration de l'Etat, le primat de l'économie prévaut sur toute autre considération et prend le pas sur la décision politique.

Parallèlement, une entreprise de désinflation, nourrie à la base par l'appareil administratif et relayée par les faiseurs d'opinion discrédite une hiérarchie militaire soupçonnée d'incompétence et qui reste inaudible pour nos concitoyens comme pour sa propre base. L'effort de défense, autant intellectuel que matériel, reste notoirement insuffisant ; financièrement, il n'a jamais été aussi bas depuis la fin de la 2^e Guerre Mondiale. Sur la pente budgétaire acquise depuis 2008 et poursuivie avec obstination, il n'est plus en mesure de répondre au niveau requis au renouvellement des équipements, à leur entretien, au bon fonctionnement courant des forces ni à un niveau satisfaisant de leur préparation opérationnelle. Un taux « plancher » de ponction sur la richesse nationale demanderait d'être restauré, selon les normes définies par l'OTAN, à hauteur de 2,5 % du PIB. Tout ceci résulte, en fait, d'une forme de négation de la spécificité de la défense et des armées.

Les solutions devront être énergiques ; elles ne sont pas insurmontables. En premier lieu, il s'agit pour la classe politique de se réapproprier les questions de défense en restaurant l'Etat dans son rôle régalién. Cette action passe par une prospective enfin active sur tous les domaines qui mettent en jeu l'avenir de la Nation. Ensuite, il faut exiger l'implication des responsables militaires dans l'organisation des armées pour garantir le respect du caractère singulier de l'institution, rendu nécessaire par son rôle exorbitant dans les temps d'épreuve. Cette spécificité impose de restaurer la hiérarchie militaire à la place qui est la sienne sous l'autorité politique et de lui reconnaître sa compétence et sa légitimité dans tous les domaines qui conditionnent l'efficacité opérationnelle des forces. Enfin, l'organisation à finalité opérationnelle des armées devra résulter d'un nouvel équilibre entre les moyens de la dissuasion nucléaire et ceux de l'action conventionnelle quotidienne, entre ceux de la projection de puissance et ceux de la projection de forces, entre les interventions extérieures et les impératifs de sécurité et de défense sur le territoire national. Les choix technologiques devront être arbitrés au regard du besoin réel et de leur impact sur une industrie de défense indispensable à l'exercice de la souveraineté nationale.

Dans le cas de la France, la restauration d'une défense forte est d'autant plus impérieuse qu'il n'existera pas avant longtemps la garantie d'une Europe de la défense en mesure de répondre aux menaces qui montent et qui pèsent sur le continent. ■

Musée de l'armée

> Présentation de l'exposition Mousquetaires ! Du 2 avril au 14 juillet 2014

> Visites commentées et ateliers
Visites guidées pour adulte
Visites guidées jeune public, ateliers, jeu d'enquêtes pour les familles ...

> Tarifs et réservations
www.musee-armee.fr/ExpoMousquetaires
0 810 11 33 99

> Commissariat de l'exposition
Olivier RENAUDEAU

> Conservateur du département ancien du musée de l'Armée
Dominique PRÉVÔT
Chargé d'études documentaires au département moderne du musée de l'Armée.



Graphisme © Téra-création, d'après Raoul Dufy, Mousquetaires, dessin à l'encre de chine, extrait du carnet n°27, 1912. © Adagp, Paris 2014

C'est donc lui qui guidera votre parcours entre L'Histoire et la fiction, la première, comme vous le découvrirez, ne ménageant pas moins de surprises que la seconde...

• Scénographie : Agence Jung
Architectures Conception graphique : Agence Téra-création.

Et pour continuer l'aventure, venez découvrir les pièces majeures des collections permanentes du musée comme les peintures murales des réfectoires, les armures de Louis XIII ou les tombeaux de Turenne et Vauban dans l'église du Dôme. ■

> <http://www.musee-armee.fr/ExpoMousquetaires/>



Grâce aux Trois mousquetaires et à l'extraordinaire diffusion des héros d'Alexandre Dumas par le livre illustré, la publicité, l'industrie du jouet et, surtout, le cinéma, nous croyons tout connaître des mousquetaires, dont les casques bleus, l'humeur batailleuse ou les exploits ont acquis une réputation planétaire. Les combattants ont pourtant laissé que bien peu de traces matérielles, paradoxalement masquées à nos yeux par l'œuvre du romancier et la légende qu'il a construite.

C'est aux « vrais » mousquetaires, à ces jeunes gens qui participaient à la fois aux fastes de la cour et à l'extrême violence des guerres du XVII^e siècle, qu'est dédiée cette exposition, mais notre exploration de l'œuvre de Dumas avec le regard de l'historien ne s'arrêtera pas aux figures de d'Artagnan et de ces compagnons : s'il a volontiers modifié la chronologie, ou romancé les épisodes choisis comme intrigue et décor de ces récits, le romancier a certainement plus que tout autre compris et restitué l'esprit du Grand Siècle, nous faisant pénétrer dans le cabinet de Richelieu, dans les bastions du siège de La Rochelle, les résidences de Fouquet ou la cellule du masque de fer.



> Armée de Terre et transformation

Information complète sur le site www.defense.gouv.fr/terre

Doté d'un budget de l'ordre de 10 milliards d'euros, le programme Scorpion doit permettre à l'armée de Terre française de se transformer pour répondre aux enjeux opérationnels de demain. Il rassemble l'ensemble des programmes de plateformes de l'armée de Terre : EBRC (engin blindé de reconnaissance de combat), VBMR (véhicule blindé multi-rôle), Leclerc Rénové, Félin (fantassin à équipements et liaisons intégrés), SICS (Système d'Information au Combat de Scorpion) et les moyens de communication. Scorpion est un programme qui ne vise pas le remplacement ou le renforcement d'un équipement, mais celui de l'entité de combat de toutes les opérations extérieures : le groupement tactique interarmes (GTIA). La transformation se fera selon trois priorités : le renforcement des capacités de commandement, de préparation et d'engagement opérationnel des GTIA, l'homogénéité des capacités de toutes les armes qui composent un GTIA et une forte capacité de reconfiguration des engins.

Une simulation embarquée

Le programme Scorpion repense entièrement l'entraînement des GTIA. Les hommes pourront s'entraîner directement dans leurs véhicules. La simulation ne se fera plus dans des bâtiments dédiés, mais directement dans des engins interconnectés. Les chefs pourront concevoir et conduire leurs séances et exploiter la simulation partout : au quartier, sur le terrain de garnison et en camps. En opérations extérieures, ces mêmes chefs pourront préparer et répéter leurs actions de combat. ■



Programmation prévue (aujourd'hui...)

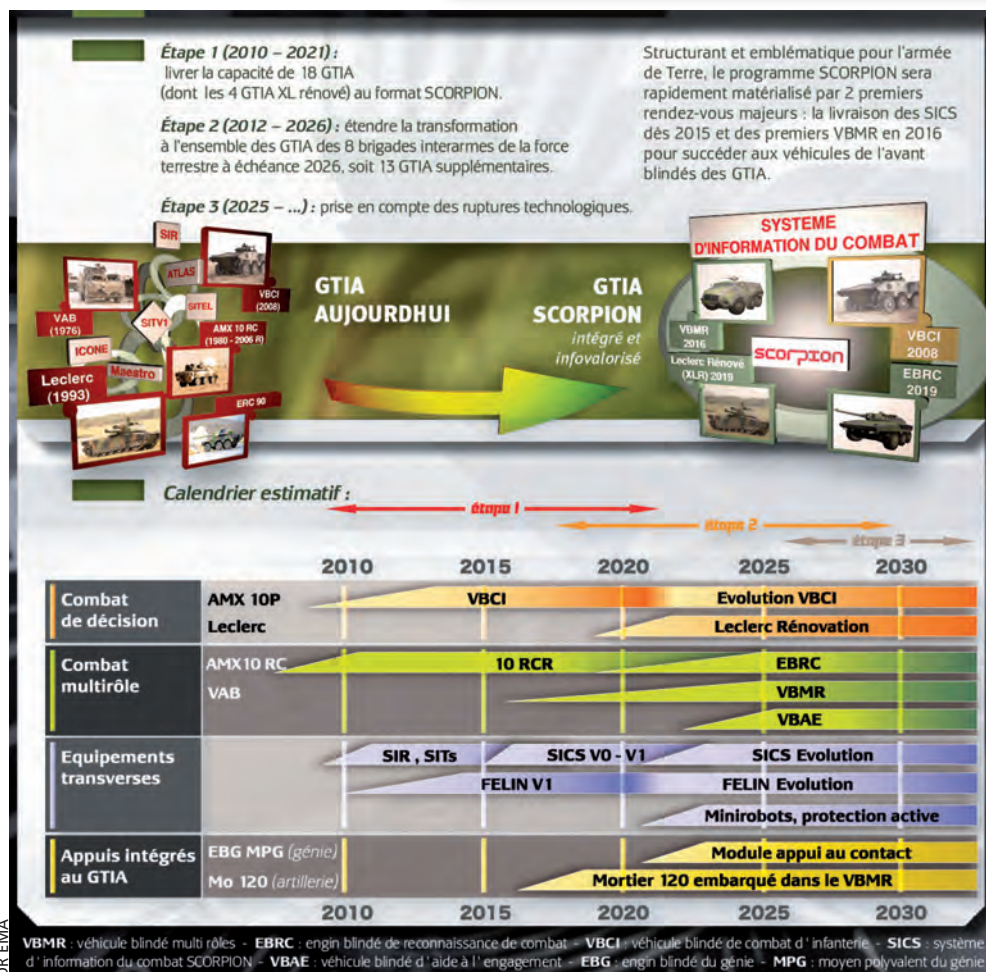
Sources : Défense/Armée de Terre.

Une base commune et des kits à greffer

En effet, un principe a guidé la réflexion sur l'ensemble du GTIA. Avec les kits additionnels et les équipements communs à des engins pourtant différents, les formations et l'entretien seront facilités. Les unités adapteront leurs engins au type d'engagement et à la mission. C'est le cas par exemple du véhicule blindé multi-rôle (VBMR), qui remplacera les VAB de contact des groupements tactiques, et sera décliné en 3 versions majeures. La principale sera la version tout terrain. A partir d'un socle commun, il pourra être configuré par les régiments en transporteur de troupe, observateur d'artillerie, poste de commandement, dépannage...

Un système de communication commun

Dans le même esprit d'homogénéisation, un unique système d'information et de combat Scorpion (SICS), simple et intuitif, permettra de numériser le combat du GTIA. Le SICS sera interopérable avec le système d'information terminal du combattant débarqué (SITCOMDE) des « Félines » et avec l'automatisation des tirs et liaisons de l'artillerie sol-sol (ATLAS). Dans le futur, il les remplacera. Le SICS sera une véritable plus-value au combat : la capacité d'anticipation sera renforcée.



Les opérations en cours

... > **MALI :** **Opération SERVAL** (point de situation du 7 mai)

Les opérations se poursuivent contre les groupes armés terroristes, dans le massif du Tigharghar, un véhicule léger d'une unité de la force Serval a sauté sur un engin explosif à une vingtaine de kilomètres à l'est de Tessalit. Les militaires français étaient engagés dans une mission d'infiltration. Cette explosion n'a pas été suivie de combat au sol.

Trois soldats français ont été blessés. Ils ont immédiatement été transportés vers Tessalit par hélicoptère, pour être pris en charge par une équipe médicale française présente sur ce site. L'un d'entre eux est mort de ses blessures. Son corps, ainsi que les deux blessés plus légers ont été transportés vers Gao en fin de nuit.

Le militaire français tué au cours de cette mission est un légionnaire, sous-officier du 2^e régiment étranger de parachutistes de Calvi.

Le sergent Kalafut est le 8^e soldat français tué au Mali au cours de l'opération Serval. ■

> **Mort du sergent Marcel Kalafut**



DR EMA

Né le 19 novembre 1987 en Ex-Tchécoslovaquie, le sergent Marcel Kalafut de nationalité slovaque, aura servi les armes de la France depuis quasiment 7 ans.

À 20 ans, le 10 mai 2007, il s'engage pour cinq ans au titre de la Légion étrangère. À l'issue de sa formation au 4^e régiment étranger de Castelnaudary, il intègre le 2^e régiment étranger de parachutistes, en qualité de grenadier-voltigeur, le 19 septembre 2007.

Légionnaire sérieux et motivé, il se révèle compétent et efficace, se montrant particulièrement rigoureux dans l'exécution des missions confiées. Le 1^{er} mars 2008, il obtient la distinction de légionnaire de première classe. Nommé

caporal le 1^{er} juillet 2009, énergique et déterminé, il se distingue par son remarquable investissement et son excellente condition physique.

Manifestant un fort potentiel, le caporal Kalafut intègre alors la section des commandos parachutistes et est rapidement orienté vers le corps des sous-officiers. Il est nommé sergent le 1^{er} septembre 2011. Il se perfectionne alors dans le domaine des transmissions et devient un technicien confirmé.

Faisant preuve depuis toujours d'un remarquable dévouement pour son métier et d'une disponibilité sans faille le sergent Kalafut a effectué plusieurs missions extérieures : au Gabon (2008), en Afghanistan (2010), en République centrafricaine (2013) et au Mali (2013).

Le 7 mars 2014, il est projeté de nouveau au Mali dans le cadre de l'opération SERVAL, en qualité d'équipier spécialiste en radiographie. D'une fiabilité sans faille, il se révèle être un élément moteur pour le groupe dans des missions opérationnelles qui lui sont assignées.

Dans la nuit du 07 au 08 mai un peu avant minuit, au cours d'une mission d'infiltration dans le massif du TIGHARGHAR, le véhicule léger dans lequel il se trouve saute sur un engin explosif à une vingtaine de kilomètres à l'est de Tessalit. Grièvement blessé, le sergent

Kalafut décède des suites de ses blessures.

Le sergent Kalafut était titulaire de 3 citations (dont une sans croix) avec attribution de la croix de la valeur militaire. Il était également titulaire de la médaille commémorative française avec agrafe « Afghanistan » et de la médaille outre-mer avec agrafes « République centrafricaine » et « Sahel », de la croix du combattant et de la médaille de la défense nationale – échelon argent.

Le sergent Kalafut est mort au service de la France, le 8 mai 2014.

Il était célibataire sans enfant.

L'Épaulette présente ses condoléances à sa famille, ses proches et ses camarades du 2^e régiment étranger de parachutistes (2^e REP). ■

L'ÉPAULETTE s'associe à la peine de sa famille, de ses camarades et de l'ensemble de la communauté militaire.

> **CENTRAFRIQUE :** **Opération SANGARIS**

Dans l'ouest (point de situation du 7 mai) Le groupe tactique interarmes (GTIA) Dragon a poursuivi la sécurisation de la MSR (axe logistique principal) reliant la capitale au Cameroun. Cette semaine, près de 150

véhicules, dont plus de 100 poids lourds sont entrés dans le pays sans escorte. Le 2 mai, la Force a accueilli à Bouar la visite de la présidente de transition Catherine Samba-Panza, accompagnée du général Soriano, commandant la Force Sangaris. Aucun incident n'est venu troubler cette visite présidentielle d'une grande importance pour la population et les autorités locales.

Le 5 mai, le GTIA Dragon a conduit une mission de reconnaissance depuis Bossangoa vers Paoua, ville située au nord-ouest de la République centrafricaine. Cette mission visait à reconnaître cette zone difficile d'accès, dans laquelle de nombreuses exactions étaient rapportées depuis une dizaine de jours, et à y rétablir la situation sécuritaire et humanitaire avec la MISCA (mission internationale de soutien au Centrafrique). Alerté par un appui renseignement, les éléments de la Force Sangaris se sont déployés au niveau de Boguila, à moins d'une centaine de kilomètres de Paoua, pour protéger le village et barrer la route à une colonne de pick-ups et de motos transportant des individus lourdement armés. Le groupe armé a immédiatement engagé le combat, manœuvrant avec agressivité contre les soldats français. Ces combats ont duré plus de trois heures et ont cessé dans la soirée. Face à l'agressivité de l'adversaire, la Force Sangaris a fait usage de son armement lourd (missile anti-char et mortier). La décision a également été prise d'engager un appui aérien d'avions de chasse, en provenance de Ndjamena. Au bilan, 1 pick-up et une dizaine de motos ont été détruits, et une dizaine de combattants sont estimés avoir été tués. Aucun blessé n'est à déplorer du côté de la force Sangaris. L'action des militaires français a été saluée par les villageois de Boguila. Neuf jours auparavant, ces derniers avaient été victimes du raid de « prédateurs » appartenant vraisemblablement au groupe armé qui s'est dévoilé le 5 mai. La force Sangaris est restée sur position le lendemain pour prévenir toute nouvelle attaque contre les populations. ■

Sources : EMA
Droits : Ministère de la Défense



DR EMA

L'Épaulette n'a pas les moyens ni l'ambition de faire de ce dossier une étude, ni même un compte rendu, c'est une compilation d'écrits et de témoignages. Souhaitant d'abord la juste reconnaissance du rôle des femmes d'officiers pour la défense en général, nous avons voulu en outre, faire la promotion d'une revue du dialogue entre civils et militaires ainsi que d'associations où la famille militaire œuvre avec efficacité et discrétion. En nous limitant aux femmes d'officiers, nous ne les séparons pas de la communauté – la plupart des références utilisées traiteront des femmes de militaires – mais L'Épaulette est notre revue à nous, les officiers apaisés et confiants, qui laissons les charges et les peurs du foyer à nos épouses... Et, notre carrière terminée, pensons enfin à les remercier sincèrement, car ce n'est qu'alors que nous prenons conscience de ce qu'elles ont su accomplir.

Femmes d'officiers

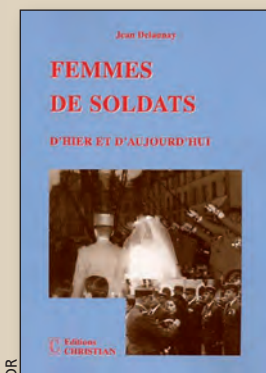
et femmes de soldats des femmes de leur temps

Les femmes d'officiers sont des femmes de leur temps, fidèles et solides soutiens d'une armée qui en a profité autant qu'elle les a ignorées.

Leur vie reste fréquemment méconnue, alors qu'elle est toujours pleine d'abnégation, souvent douloureuse, parfois héroïque.

Encadrés par des extraits de l'étude « Partir » de la revue *Inflexions* N° 18 parue en 2011, les articles composant le dossier montrent d'abord des femmes de soldat, dont le livre du général Jean Delaunay, présenté en introduction, trace des portraits magnifiques et réels.

À ce titre, elles sont les appuis moraux et matériels de la famille militaire et de l'officier. Elles sont organisées et soutenues par des associations qu'elles animent elles-mêmes, elles sont travailleuses et contribuent à l'aisance matérielle du foyer, elles supportent les



DR

> Femmes de soldats par le général Jean Delaunay

Ils sont là, nous les soutenons ; ils partent, nous assumons. Sortant de chez Madame Tom Morel, la veuve du héros des Glières de 1944, j'ai rencontré la jeune épouse d'un officier parti, une fois de plus, en Opération Extérieure. Cette coïncidence a déclenché chez moi, un déclic. En effet,

j'avais, depuis longtemps, envie de consacrer un livre aux femmes de soldats. Ayant vu beaucoup d'entre elles à la tête de leur famille, veuves de guerre ou épouses d'un mari toujours absent, j'ai conçu pour elles une vive admiration. Elles récusent le titre de *Mère Courage*, et pourtant. Or, si des milliers d'ouvrages ont été écrits sur les soldats, études de sociologie militaire et biographies des grands capitaines, rien de tel n'a été fait, à ma connaissance, pour mettre en lumière le rôle des femmes de soldats. Leur vie reste fréquemment méconnue, alors qu'elle est toujours pleine d'abnégation, souvent douloureuse, parfois héroïque. Par expérience personnelle, je voulais également démentir le proverbe qu'on me répétait quand j'étais sous-lieutenant : un officier qui se marie perd 50 % de sa valeur ! Nous sommes beaucoup à penser maintenant le contraire... J'ai tenu à réaliser mon projet d'autant plus, qu'en cette époque de sinistrose, je crois nécessaire de donner des exemples aux jeunes. J'ai choisi de le faire

sous la forme d'un recueil de cent témoignages pour l'Histoire de femmes de soldats de diverses générations...

Biographie :

Né en 1923, le général Jean Delaunay fait partie de cette génération d'officiers qui a vécu en direct à l'adolescence, l'exode et l'humiliation de 1940. Ils ont, en conséquence, choisi de préparer Saint-Cyr sous l'Occupation, fait leurs premières armes à la Libération et ont été très marqués par les guerres d'Indochine et d'Algérie, où ils ont laissé plus d'un tiers des leurs. Chef d'état-major de l'armée de Terre de 1980 à 1983, il fonde en 1986 l'association France-Valeurs, dont il est toujours président. ■

Sommaire :

Le contexte historique. • Le repos du guerrier ?

FEMMES DE SOLDATS D'HIER :

Veuves de guerre. • Femmes de grands blessés. • Les Marechales. • Femmes de soldats dans la Résistance et la Déportation. • Femmes de soldats en Indochine. • Femmes de soldats en Algérie. • Celles qui ont attendu 30 mois ou bien plus.

FEMMES DE SOLDATS D'AUJOURD'HUI :

Au temps des OPEX. • Témoignages.

• Auteur : Jean Delaunay • Editeur : Editions Christian • Parution : 21/10/2004 • 319 pages.

> **La femme du militaire : celle qui le voit partir, celle qui reste,**

tracas et les peines des familles de soldat, elles sont ballotées de garnison en garnison, vouées à retrouver un travail, à ré-acclimater les enfants au nouvel environnement. Elles sont parties de la société, héroïnes lorsque les circonstances le nécessitent, citoyennes attentives à enseigner l'esprit civique, elles sont actrices du réseau de soutien de l'unité, animatrices temporaires d'une vie outre mer... Il manque cependant un volet à l'étude d'*Inflexions* : à celles qui restent, celles qui le voit partir, celles qui partent, il convient d'ajouter celles qui souffrent. ■



Le numéro 18 de la revue *Inflexions* traite d'une spécificité militaire : partir. Il en étudie notamment le rôle de celles qui restent et les conséquences familiales des absences répétées. Nous n'avons retenu que les pages qui traitent des femmes de militaires en général et d'officiers en particuliers. Nous invitons cependant nos lecteurs à s'intéresser à cette revue passionnante éditée par l'armée de Terre.

> **INFLEXIONS N° 18 : PARTIR**

La revue du dialogue entre civils et militaires.

Reposant sur la volonté méthodologique de croiser les approches de praticiens et de théoriciens français et étrangers, civils et militaires, « *Inflexions. Civils et militaires : pouvoir dire* » est une revue des sciences humaines et sociales qui ambitionne de participer au débat intellectuel autour de problématiques actuelles centrées sur l'action militaire. S'y expriment avis divergents, contradiction, voire mise en cause, afin que chemine la réflexion. Elle n'a donc pas vocation à apporter un

éclairage institutionnel. Au contraire, elle veut promouvoir une réflexion libre et féconde, hors de tout esprit polémique.

> **AUTEURS ET ARTICLES SUR LESQUELS S'APPUIE NOTRE DOSSIER.**

> **NICOLAS BARTHE JE VOUS DIS À TRÈS BIENTÔT.**

« Heureux en famille, heureux en amour, entouré d'amis, pourquoi je quitte ce monde doré pour six mois ? » Le témoignage d'un jeune lieutenant.

> **EMMANUELLE DILOTT CELLES QUI RESTENT**

L'opération extérieure n'est pas seulement une épreuve pour le militaire au combat; elle génère aussi de nombreuses tensions chez celles qui restent, épouses et compagnes. Qui ne recevront finalement aucune médaille en retour...

> **ANDRÉ THIÉBLEMONT IL N'EST PAS PLUTÔT REVENU QU'IL LUI FAUT REPARTIR !**

Les combattants français sont aujourd'hui des semi-nomades. Ils embarquent pour une opération extérieure, ils en reviennent au bout de quelques mois, puis, le temps de prendre une permission et de renouer avec la vie de garnison, ils repartent pour protéger la ville contre le terroriste, pour porter secours à des gens en détresse, reviennent et repartent en stage, en centre d'entraînement, en camp pour se préparer à une nouvelle expédition lointaine. Ils baignent dans une culture du partir ! Parce qu'elle se combine aux effets de la modularité qui diversifient les expériences opérationnelles au sein d'une même formation combattante, celle-ci n'est pas sans poser problèmes.

> **SÉVERINE BARBIER UN CHOIX ASSUMÉ, DES CONTRAINTES PARTAGÉES**

Une grande majorité de jeunes recrues embrassent une carrière militaire dans le cadre d'une quête identitaire ou par tradition familiale. Elles n'ignorent pas que leur déroulement de carrière sera ponctué par de nombreux

déplacements, missions ou affectations à l'étranger. Quelles relations les militaires nouent-ils avec la notion du départ ? Si ces expériences sont pour eux l'occasion de se découvrir, de se révéler à eux-mêmes ainsi qu'à leurs familles, elles peuvent également être vécues de manière douloureuse. Dans le contexte particulier des opérations extérieures, les familles représentent à la fois un support à distance, mais peuvent également s'avérer être une vulnérabilité pour le militaire projeté. C'est pourquoi la chaîne sociale militaire accorde une attention croissante au moral du militaire et de sa famille, en s'appuyant sur le retour d'expérience.

> **BERTRAND NOIRTIN SE PRÉPARER AU DÉPART**

La préparation opérationnelle des forces doit intégrer les dimensions humaines, notamment la culture et l'organisation sociale des pays dans lesquels elles vont être projetées. Les conflits se déroulent en effet au milieu de populations aux usages et coutumes parfois fondamentalement différents de ceux auxquels nous sommes habitués, et nécessitent un comportement adapté. L'École militaire de spécialisation de l'outre-mer et de l'étranger (EMSOME) a pour vocation de sensibiliser les unités à ces aspects comportementaux et culturels avant qu'elles ne soient projetées sur les théâtres.

> **DÉLIA DASCALESCU QUAND LA FAMILLE PART AUSSI**

Du départ en urgence, seul, pour une mission de courte durée, au départ en mission de longue durée, attendu et minutieusement préparé, accompagné par la famille, les contraintes et les effets sont radicalement différents.

> **VIRGINIE VAUTIER QUELS ENJEUX POUR CEUX QUI RESTENT ?**

> **REGARDS SUR LES FAMILLES DE MILITAIRES**

Depuis la première guerre du Golfe, une attention particulière est portée sur les conséquences psychiques des missions opérationnelles. Le maillon faible de cette prise en compte, ce sont les familles. Quelles sont en effet les consé-

celle qui part !

quences possibles des départs en opérations extérieures sur le fonctionnement et le moral des familles de militaires ? Il apparaît aujourd'hui nécessaire de mettre en place des actions psychologiques et sociales préventives au profit de celles-ci afin de préserver la disponibilité opérationnelle des soldats en opération extérieure.

Faisant directement référence à ces articles dont nous publions des extraits, nous les illustrerons de témoignages ou d'actions passées et présentes. ■

Extraits tirés de *Inflexions N°18*, avec l'aimable autorisation de la rédactrice en chef : Mme Emmanuelle Rioux. Cet accord vaut pour tous les emprunts à la Revue, cités dans ce dossier.

Dans une société ayant pour valeurs l'épanouissement individuel et l'estime de soi, les femmes de soldats sont des femmes intégrées à part entière dans leur temps. La femme militaire est une femme moderne, elle utilise les réseaux sociaux.

1. L'école de « CELLES QUI RESTENT »

Il n'existe pas véritablement d'école de la base arrière pour les femmes dont la famille n'est pas militaire. L'apprentissage se fait « sur le tas », avec les conseils et les initiatives de celles qui ont déjà vécu les difficultés de l'intégration et de l'isolement.

> Les enfants

Créé en 1979 à l'initiative d'Agnès Pormenté, épouse du colonel qui commandait la promotion Davout (Saint-

> La connivence et l'amitié

Édith Robert, femme du commandant en second du CEC de Givet

La vie d'une femme de militaire est loin d'être un long fleuve tranquille. Lorsque mon mari était encore en activité (...) à la fin du siècle dernier (...) très peu d'entre nous travaillaient à l'extérieur. Nous faisons, pour la plupart, le plus beau métier du monde : celui d'élever nos enfants.

Quelle chance d'avoir pu profiter de chaque instant de leur éveil ! Ca, c'était l'un des bons côtés des choses.

Pour le reste, il a fallu s'adapter au fil des nombreuses mutations : Nouvelle ville, nouveau logement, nouvelle école, nouveaux amis... Mais, dans chaque garnison, il y a une vie active pour nous les femmes. L'épouse du Chef de Corps (toutes celles que j'ai connues sans exception) est une sorte de « moteur » qui entraîne toutes celles qui le désirent dans une multitude d'activités diverses et variées.

J'aimerais vous parler de la garnison de Givet dans les Ardennes puisque ce fut notre dernière affectation.

Dans ce Centre d'Entraînement Commando, beaucoup de femmes étaient très jeunes et toujours partantes pour des activités toniques et originales. Nous organisions de multiples sorties.

Pour en citer quelques unes :

- Sorties équestres (même si aucune de nous n'était jamais montée à cheval !)
 - Descente de la Lesse en kayak (même si aucune de nous n'avait jamais pagayé !)
- Je vous laisse imaginer les parties de fous rires et les cris en abordant les déversoirs !
- Parcours évasion dans les souterrains du Fort de Charlemont (en treillis)
- (...) Je passe rapidement sur



DR COLLECTION PRIVÉE

les sorties culturelles, visites en tous genres : Bruxelles, Carnaval de Binche en Belgique, découverte de la Centrale Nucléaire de Chooz et aussi sur les séances de sport, musculation, marches de jour (et aussi de nuit), tennis, tir, sorties à vélo etc, etc.

Bref, nous formions une grande famille, unie et joyeuse, les copines étant toujours là et solidaires en cas de problème. Cette ambiance détendue profitait aussi à nos maris qui trouvaient en rentrant, une épouse heureuse et souriante.

Mais la vie d'une femme de militaire est aussi parfois bien difficile. Quand le chef de famille est en mission, il faut avoir le caractère bien trempé, tout gérer seule et ne pas se laisser déborder. C'est pourtant bien souvent pendant ces périodes - là que les ennuis s'accumulent : crise d'appendicite d'un enfant, panne de voiture etc.

Pour conclure, je peux dire que je suis fière d'appartenir à cette belle et grande famille des femmes de militaires. Toute ma vie, j'y ai trouvé une solidarité sans faille.

À chaque mutation j'avoue mon émotion d'avoir dû quitter celles qui étaient devenues mes amies et qui, vingt ans plus tard, éclair-

rent encore mes souvenirs. Elles se reconnaîtront, j'espère, dans ces quelques lignes que je leur dédie et je les embrasse. ■

Edith Robert

Fière d'appartenir à cette belle et grande famille des femmes de militaires. Toute ma vie, j'y ai trouvé une solidarité sans faille.

> **La femme du militaire : celle qui le voit partir, celle qui reste,**



Cyr), le livre suivant fut réalisé par un petit groupe composé de femmes de cadres, de sous-officiers et d'élèves de cette promotion.

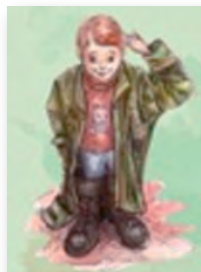
Les associations d'officiers la Saint-Cyrienne et L'Épaulette ont financé la réimpression du livre pour enfants « Vacances à Coëtquidan ». Il raconte l'histoire de Nicolas, Laure, Emmanuel et leurs cousins Fabrice, Caroline et Charlotte, six enfants qui se retrouvent en famille pour les vacances et découvrent la cérémonie du Triomphe des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan. Cette fête traditionnelle de fin d'année retrace, par des reconstitutions, l'historique militaire des Saint-Cyriens et la vie de ces écoles. Elle symbolise le passage de l'élève à son rang définitif d'officier. ■

> **NICOLAS BARTHE** **« JE VOUS DIS À TRÈS BIENTÔT »**

Il est difficile d'évoquer avec les siens le départ en mission, et cela pour différentes raisons. La principale pour moi, c'est que l'on n'est jamais certain de la date exacte, parfois même du lieu. Ainsi, en 2007, j'ai annoncé à ma famille un départ au Sénégal en juin, en Afghanistan en septembre, à la frontière soudanaise en novembre. Finalement, je suis parti en mai 2008 au Kosovo. L'excitation du militaire pour les opérations extérieures n'est pas partagée par ses proches. L'anxiété liée à la mission, la longue absence et les événements que vont vivre seuls notre moitié et nos enfants peuvent être ressentis comme un abandon. ■

> **LOIN DE MOI,** **AVEC MOI !** **Papa est militaire**

Valentine Pottier, l'auteur, épouse de militaire et maman de jeunes enfants a cherché comment aider ses enfants à mieux vivre les absences de leur papa. Il en est né ce livre. ■



> **La discrétion**

> **EMMANUELLE DILOTT**
CELLES QUI RESTENT :
« Plus inconnue que le soldat
inconnu, sa femme. »

« J'ai fait le choix d'épouser un militaire ... » Combien de fois cette phrase a été prononcée au cours des différents entretiens menés pour découvrir et essayer de comprendre un monde inconnu ou mal connu : celui de femmes dont le mari, soldat, est parti en opération extérieure (OPEX). Inconnu car rares sont ceux qui en parlent vraiment, malgré la curiosité récente de quelques journalistes. Peu d'entre eux décrivent cet élément du monde militaire que certains nomment la « base arrière ». Ainsi, nombreuses sont celles qui, pour justifier leur situation, ont répété à maintes reprises cette phrase sur un ton neutre, revendicatif, ou désenchanté, comme pour s'excuser pour certaines, comme pour se différencier des autres types d'épouses pour d'autres. « Avoir choisi d'épouser un militaire leur semble donc être structurant dans leur vie ». La raison essentielle réside dans les départs inhérents à cette profession. Les articles de ce dossier thématique ont montré le lien entre le statut de militaire et son aboutissement même dans la situation de combat, c'est-à-dire, désormais, essentiellement l'opération extérieure.

La double peine des femmes

Cette double peine consiste dans le fait que les épouses sont rarement mises en avant lors des opérations. En particuliers lors du retour : alors que leur époux reçoit médailles et autres félicitations, elles n'ont généralement droit à aucun égard alors qu'elles ont également survécu à leur mission. Dans une société ayant pour valeurs l'épanouissement individuel et l'estime de soi les femmes de soldat sont des femmes intégrées à part entière dans leur temps - la sensation de rejet peut être brutale et les rancœurs pourront se développer, fragilisant la structure familiale.

Si on souhaite qu'à leur retour de mission, les soldats ne fassent pas l'objet d'une profonde amertume alors qu'ils ont déjà leur « après-mission » à gérer, il convient de donner une juste reconnaissance à ce que leurs épouses ont réalisé pendant leur absence. ■

Emmanuelle Diolot



> **La solidarité**

Catherine Goudeau présidente nationale de l'association nationale des femmes de militaires (ANFEM).

L'ANFEM est une association dédiée aux femmes de la communauté de défense, civiles ou militaires, interarmées. L'ANFEM, avec ses 6000 adhérentes, est présente partout en France à travers ses 54 délégations et ses 950 animatrices bénévoles. Le projet de l'ANFEM s'appuie sur 3 principes fondateurs :

- > **L'entraide ;**
- > **La solidarité ;**
- > **La convivialité et l'amitié.**

L'ANFEM est aussi, grâce à ses adhérentes, à leur poids sur le territoire, une association reconnue « utile » avec une réelle place dans le maillon social, et une capacité à faire remonter l'information aux organes de tutelle, MINDEF, CEMA, Armées, CSFM (emploi, mobilité, scolarité, logement).

Non, nous ne sommes pas comme les autres, nous avons une vie rythmée par les impératifs d'une carrière militaire : mutations fréquentes, éloignement de notre famille, départs en opérations extérieures, absence de visibilité pour ceux qui sont sous contrat. Souvent seules, nous devons faire face à de nombreuses responsabilités sur la gestion du quotidien, l'éducation des enfants, et nous assurons vaillamment le maintien de la stabilité familiale. Oui, dans le civil la mobilité existe aussi. Non, le nombre de déménagements tutoie rarement le chiffre de 15. Oui, dépendantes du métier de nos maris, nous avons du mal, souvent, à poursuivre notre propre vie professionnelle, l'ANFEM comprend et soutient (lisez la rubrique emploi du site).

Non, l'ANFEM ne mène pas un combat contre la mobilité. L'ANFEM l'accompagne. La mobilité nous rend plus fortes, plus autonomes, plus solidaires : ces contraintes nous relient et nous inscrivent dans la « famille militaire ». ■

> La solidarité féminine à L'ANFEM



Elles sont encore très nombreuses à faire volontairement ce que les anciennes faisaient par devoir...

L'ANFEM accorde peu d'interview, l'échange se fait à travers les réseaux sociaux et notamment le **site internet (www.anfem.fr)**.

L'évolution du rôle des femmes de chef (colonels, capitaines) suit celle de la société militaire autant que civile. Mais elles sont encore très nombreuses à faire volontairement ce que les anciennes faisaient par devoir attachées au commandement de leur mari (devoir n'efface pas naturel, conscience et convivialité). Ces femmes d'aujourd'hui peuvent avoir un engagement professionnel et ne suivent pas systématiquement leur mari. L'institution a d'ailleurs pris ce phénomène en compte et a développé des BCPEH (bureau condition du personnel et environnement humain) et édité des guides (accompagnement des familles de militaires partant en OPEX ou en MCD). L'efficacité des cellules « environnement humain » est irrégulière, cela fonctionne bien si la femme du chef adhère. Le système institutionnel ne remplace quand même pas ce lien de connivence et d'amitié que les femmes savent tisser.

NDLR : Cette remarque rejoint une des conclusions de **Virginie Vautier (INFLEXIONS N° 18)** : « Les officiers « environnement humain » que nous avons récemment rencontrés sur leur terrain de

stage dans les hôpitaux d'instruction des armées, nous ont confié que ces initiatives ne sont pas systématiques et qu'elles ont du mal à se mettre en place. Elles dépendent beaucoup de la sensibilité du chef de corps ou de son épouse ».

Pour les mutations, le rôle des femmes a changé aussi. Elles pouvaient donner des conseils, instruire, accueillir... Aujourd'hui, pour les mutations outre-mer ou à l'étranger, l'EMSOME organise des stages à l'intention des familles. De l'avis général, ces stages sont remarquables et répondent à toutes les questions pratiques. Leur apport est incomparable quand il s'agit de faire connaître le pays ou la région d'accueil (remarque : l'ANFEM n'a pas de représentation hors métropole).

Les mutations en métropole sont moins bien préparées, même si les garnisons font un bon travail. L'ANFEM distribue messages et « papillons » et la délégation locale organise une journée d'accueil (en liaison avec le corps). La participation varie de 20% à 0%. C'est la même pratique (et la même participation) pour le départ. A ce sujet, je vous cite une anecdote amusante : une femme vient remercier la représentante de l'ANFEM, elle n'a jamais répondu à ses invitations mais elle tient à faire savoir qu'elle apprécie l'ANFEM en tant que recours dont

elle n'a pas eu besoin lors de cette affectation. L'ANFEM fait circuler une information logement sur son site. Celles qui ont la « démarche réseau » l'utilisent bien. C'est ouvert à toutes, pas besoin d'être membre. Une petite remarque sur l'action sociale : les femmes n'aiment pas se « rendre au quartier » pour rencontrer l'assistante sociale par souci du « qu'en dira-t-on ». L'ANFEM est parfois un biais utile. L'association ne se substitue pas aux assistantes sociales avec qui elle entretient un lien de confiance, mais elle a un pôle entraide, un budget, un lien avec l'ADO et une convention avec le ministère (subventions). Elle a aussi un rôle d'aide à l'emploi, notamment un pôle formation pour les bénévoles (emploi bureaucratique en particulier).

Par son réseau, l'ANFEM peut informer sur les emplois. Elle est en liaison avec de nombreuses sociétés d'intérim qui apprécient le profil « militaire » (disponibilité, rigueur, mobilité).

Non, l'ANFEM (femmes de militaires) ne sait pas qui sont les femmes des officiers sous contrat et ne pourrait donc pas mener d'action spécifique à leur égard. Les militaires en fin de contrat ont en effet une période difficile à vivre, mais ils bénéficient d'un dispositif de reconversion. L'ANFEM s'en tient à la politique définie depuis de nombreuses années : « on ne vous demande pas ce que fait votre mari ».

Par solidarité, l'ANFEM soutient les femmes des soldats blessés ou décédés. En appui de la CABAT (pour l'armée de Terre), elle peut intervenir par un soutien, un contact auprès d'une femme qu'on lui signale. L'ANFEM apporte aussi un soutien financier aux cas signalés par les assistantes sociales. En règle générale, lors d'un décès en opération, six mois après le « plan hommage » l'ANFEM se signale auprès de la personne dont elle a connaissance du veuvage. L'armée de l'Air et la Marine informent l'ANFEM du lieu de repli de la veuve, l'armée de Terre ne le fait pas. ■



... 2. Les leçons de « CELLES QUI S'ENGAGENT »

Femmes de leur temps (d'avant et d'aujourd'hui), les femmes d'officiers sont aussi celles qui s'engagent selon les circonstances du moment : lorsque le pays en guerre a besoin d'héroïnes, lorsque la société en paix a besoin d'enseigner la défense, lorsque la société ignore la maladie d'un enfant.

Le capitaine Lefort et le lieutenant Rouquette en 1944.



DR COLLECTION MME SUZANNE LEFORT

Officier du train, le lieutenant Suzanne Rouquette-Lefort a servi comme chef de section d'ambulancières au sein du 27^e Escadron du Train puis du bataillon médical de la 9^e Division d'Infanterie Coloniale. Son parcours militaire relativement court mais héroïque, au service de nos blessés, puis les nombreuses actions menées dans le sillage de son mari, le général de corps d'armée Lefort, ancien commandant du 1^{er} Bataillon de choc, forcent l'admiration.

Le Ltn Rouquette, chef de section de conductrices-ambulancières.

Algérie-Tunisie (1943-avril 1944) :

Suzanne Rouquette est née en 1912 à Tebessa en Algérie. Engagée volontaire en 1943 au 27^e Escadron du Train d'Alger comme conductrice ambulancière, elle participe au sein de cette unité à la dure campagne de Tunisie (février-mai 1943).

À l'issue de cette campagne, grâce au courage et aux capacités dont elle a fait preuve, elle se voit confier le commandement de la section d'ambulancières du 27^e Escadron du Train, à la tête de laquelle elle va rapidement être nommée successivement aspirant, sous-lieutenant puis lieutenant.

En avril 1944, sa section est enfin affectée à la 2^e compagnie de ramassage du 25^e

bataillon médical de la 9^e division d'infanterie coloniale.

Corse - île d'Elbe (mai-août 1944) :

Le bataillon rejoint la Corse en mai 1944. En juin, à la tête d'une moitié de sa section, elle participe avec la 9^e DIC à la conquête de l'île d'Elbe, âprement défendue par 3000 Allemands et 500 Italiens. La section se distingue en ramassant en 6 jours avec 8 sanitaires, dans des conditions extrêmement périlleuses, 690 blessés dont le capitaine Lefort du 1^{er} bataillon de choc. Elle reçoit les félicitations du général Magnan, qui cite trois des ambulancières à l'ordre de sa division.

Campagne de France (août-novembre 1944) :

À la tête de ses « filles », Suzanne Rouquette débarque en Provence le 17 août 1944 et soutient dans la foulée la 9^e DIC dans la réduction des résistances du secteur de Toulon.

En septembre, elle participe aux rudes opérations de la boucle du Doubs près de Montbéliard, à l'occasion desquelles le colonel Salan, commandant le 6^e RTS, récompense pour leur courage et leur dévouement 9 de ses ambulancières par d'élogieuses citations.

Une citation à l'ordre de la division vient récompenser le courage, les qualités de chef et d'organisatrice du Ltn Rouquette,

aussi bien lors des opérations de l'île d'Elbe qu'à l'occasion des récents combats de la boucle du Doubs.

En novembre 1944, en soutien du 152^e RI dans la région de Belfort et alors qu'elle participe sur la ligne des contacts aux opérations de ramassage des blessés de cette unité, le Ltn Rouquette est grièvement blessée par balle et faite prisonnière. En imposant aux allemands par son courage et sa personnalité, elle obtient d'eux son retour dans les lignes françaises, avec ses ambulancières (dont 3 sont grièvement blessées) et le corps du médecin-capitaine Cheynel qui avait été tué à leur côté.

Rentrée presque mourante dans les lignes françaises, elle doit être amputée d'une jambe et sera finalement sauvée au prix d'une longue hospitalisation au cours de laquelle le capitaine Lefort demandera la main de cette femme courageuse.

Sa bravoure sera à nouveau récompensée par une nouvelle citation individuelle à l'ordre de l'armée ainsi que l'attribution de la croix de chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire. Les nombreuses citations individuelles attribuées au personnel de sa section seront enfin récompensées par une nouvelle citation collective à l'ordre de l'armée.

Elle reprend le service en septembre 1945 et est affectée au commandement des parachutistes féminines dans le sud-ouest.

> **L'esprit guerrier**

Le lieutenant Suzanne Rouquette-Lefort

Les ambulancières de la section Rouquette au 25^e Bataillon Médical.



Les ambulances du 27^e Escadron du Train dans la campagne de Tunisie.



Mme Lefort dans le dispensaire qu'elle a créé en Indochine.



Mme Lefort, mère et épouse d'officier supérieur puis d'officier général.

Rayée des cadres en 1947, Suzanne Rouquette-Lefort n'a cessé depuis de servir la France et son armée. Dans le sillage du parcours de son époux, le général de corps d'armée Lefort, elle va se consacrer bénévolement et sans relâche, à l'entraide sociale.

Ainsi en Indochine, où son mari commande l'EMIA, le Saint-Cyr local, elle créera à partir de rien un dispensaire, suscitera à cet effet le concours bénévole de nombreux médecins et s'occupera de lépreux. Au Laos, elle présidera la Croix Rouge française. En Algérie, épouse du chef de corps du 2^e REP, elle assistera son mari dans les pénibles circonstances qui consistent à aller annoncer à une femme le décès de son mari en opérations. Au retour d'Indochine de son mari, Mme Lefort crée et préside deux délégations de l'ANFOC (association créée à l'origine pour venir en aide aux veuves des nombreux officiers tués au combat).

Pour rester active après le décès de son mari, elle intègre l'AGPM à sa création en 1976. Elle y fonde l'entraide AGPM et AGPM familles. Tout en continuant à assumer des responsabilités dans plus de 20 associations en qualité de présidente ou présidente d'honneur, dont l'association « Rhin

et Danube », elle s'est particulièrement investie comme administrateur dans les activités sociales de l'AGPM dont elle est toujours vice-présidente d'honneur. Elle est également auteur d'un ouvrage : « Calinot¹ chez les ambulancières de la 9^e DIC ».

Mme Lefort réside à Hyères et revendique aujourd'hui 101 printemps, ce qui fait probablement d'elle la doyenne des officiers de L'Épaulette. Elle a malheureusement perdu, en 2004, son fils unique, Jacques-Yves, colonel des Troupes de Marine (promotion EMIA « Souvenir »²).

Accompagné du Colonel Gilistro, commandant le 519^e Groupe de Transit Maritime de Toulon, j'ai eu le bonheur de présenter à Mme Lefort, d'une part la carte de félicitations du général Etienne, Père de l'arme du Train, d'autre part une touchante carte d'anniversaire rédigée par les cinq OAEA du Train de la promotion « lieutenant Rouquette ».

Lieutenant-colonel (CR) Giraud Officier culture d'arme de l'École du Train

1. Du nom du chien, mascotte de sa section, auquel par modestie elle fait raconter ses exploits.
2. En mémoire de leurs camarades de la promotion précédentes tués dans un accident d'avion à Pau.

Un gâteau d'anniversaire à la mesure de l'événement !

Le Président Valéry Giscard d'Estaing lui remettant dans la cour des Invalides, la décoration de Commandeur de la Légion d'Honneur.



Le 20 décembre 2012, Mme Lefort est félicitée par le général d'armée (2s) Michel Guignon.



DR COLLECTION MME SUZANNE LEFORT

> **L'esprit de défense**

Sandrine Meunier, assistante d'éducation au collège « La Garriguette ».

Sandrine Meunier née Hougardy est assistante d'éducation au collège « La Garriguette » de Vergèze. Elle est la femme d'un capitaine. Pour les lecteurs assidus ou fins observateurs, ce nom rappellera le dossier « Lien Armées-Nation » de L'Épaulette n° 182 de septembre 2013. Sandrine Meunier est une femme engagée.

Sur les cas de femmes de militaires engagées dans l'action civique, dans la revue « Inflexions » n° 18, nous avons retenu une seule phrase de l'étude de Delia Dascalescu (médecin en chef psychiatre à Percy, également à l'hôpital KAJA de Kaboul en 2010) : « Les épouses sont partagées entre leur activité professionnelle, la gestion du foyer et le soin des enfants, et sont parfois impliquées dans des activités associatives. La scolarité des enfants et leur santé sont une préoccupation majeure. Leurs loisirs sont importants et encadrés. Le mari, militaire et les contraintes de sa mission sont les pivots autour duquel s'organise et gravite ce petit monde. »

À mon sens, cette citation de Delia Dascalescu donne une image proche de la vie des épouses de militaires. Les enfants sont notre priorité. Nous sommes pour eux aussi, pour eux surtout, le pivot du foyer. Souvent éloignées de nos familles, nous envions parfois nos voisines sédentaires qui appellent facilement à la rescousse les grands-parents. Nous nous impliquons dans la vie associative pour que nos enfants ne restent pas trop longtemps « les nouveaux ». Nous concilions notre vie professionnelle, à notre vie personnelle.

Je suis l'une d'entre elles. Avant d'être une épouse de militaire, puis la mère de nos deux filles, j'arborais fièrement mon BTS assistant trilingue, et entamais une carrière commerciale au sein d'une prestigieuse multinationale, avec des déplacements à l'étranger. Puis mariée, j'ai lutté contre les préjugés, et enchaîné les

contrats dans de plus petites entreprises. Maman, j'ai adapté ma vie professionnelle, en fonction des horaires de la garderie. J'ai revu mes aspirations à la baisse. Nous ne pouvions plus être deux à partir ! A plus de 35 ans, j'ai décidé de donner une nouvelle orientation à ma vie professionnelle. Je ne veux pas être « une femme au foyer ». Attention ! Je ne suis pas une militante de la cause féminine ! Je suis juste une personne, qui veut valoriser ses savoirs faire, dans le monde du travail ! Aujourd'hui, je suis assistante d'éducation. Je me prépare au concours de professeur des écoles. Ce n'est pas facile, non ! Se remettre en question ; étudier en plus « de tout le reste » est fatigant, moralement et physiquement. Cependant, évoluer dans ce milieu éducatif est une expérience passionnante et enrichissante !

Le concours organisé par le CiDAN, s'est posé comme une opportunité pour moi. Pour la seconde fois (en 2009 j'effectuais déjà un lien entre le Lycée Professionnel Jules Raimu, et le 4^e RMAT pour l'envoi de stagiaires), le monde militaire n'était plus une entrave à mon développement professionnel ! Mon statut « d'épouse » a permis de voir se construire un partenariat entre le collège la Garriguette, la ville de VERGEZE et le 4^e Régiment du Matériel de Nîmes. Dans le cadre des activités vie scolaire, et avec le soutien des Conseillers Pédagogiques d'Education et de Madame le Principal du collège, j'ai animé un club qui a permis aux collégiens de postuler en 2013 au concours « **Trophée Civisme Défense** » organisé par le CiDAN et de remporter le 3^e prix « de la citoyenneté ». Cette année d'autres collégiens prennent le relais de leurs aînés avec un nouveau sujet d'éducation à la défense, conformément aux compétences sociales et civiques que les élèves doivent maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire »

Sandrine Meunier



Sandrine Meunier, avec son mari et ses enfants, « Les épouses sont partagées entre leur activité professionnelle, la gestion du foyer et le soin des enfants, »

DR COLLECTION PRIVÉ



Des collégiens ont interviewé le maire sur les thèmes du civisme et de la défense nationale

Des élèves de 3e du collège la Garriguette ont pris rendez-vous avec le maire de Vergèze pour l'interviewer. Ils se sont investis avec d'autres collégiens dans l'un des clubs mis en place dans leur établissement par le service de la vie scolaire, le club « Trophée civisme défense ». Animé par **Sandrine Meunier**, assistante d'éducation, ce club s'est illustré, au cours de l'année scolaire précédente, par sa participation à un concours national et par l'obtention du *prix de la Citoyenneté* saluant ses actions menées aux côtés du 4^e Régiment du matériel situé à Nîmes, un prix qui leur a été remis lors d'une cérémonie organisée dans le cadre de l'Assemblée Nationale. Bien décidé à poursuivre dans cette voie, eux qui ont choisi d'être membres du club cette année, ont décidé de concourir à nouveau et, pour ce faire, se doivent de présenter un dossier de qualité le 30 avril prochain, un dossier qui mettra en avant les actions menées et devrait déboucher à terme sur la création l'an prochain d'un club Civisme dans le cadre du collège de Vergèze.

Leur **interview du maire** s'inscrit à merveille dans ce projet : un peu intimidés mais ayant bien préparé leur questionnaire à l'avance, les délégués du club, *Sofia, Manal, Dounia, Thibaud et Christophe*, se sont entendus répondre qu'en effet c'était bien grâce aux actions de leur club que le maire et son conseil ont été conduits à développer un **partenariat avec le 4^e Rmat de Nîmes** et à le formaliser officiellement par une convention signée le 6 septembre 2013.

Ils ont été encouragés dans leurs actions par le maire qui a souligné l'importance de l'armée dans un pays ainsi que l'importance des actions visant à faire découvrir aux plus jeunes ce qu'est l'armée, ce que représente le devoir de mémoire, ce que signifie les commémorations organisés devant les monuments aux morts, véritable rassemblement intergénérationnel.

Les jeunes collégiens sont repartis avec la conviction qu'ils œuvraient dans le bon sens et que leurs rencontres avec **les militaires du 4^e Rmat**, sous le signe de l'engagement actuel de l'armée française avaient du sens. ■

Article du Midi Libre du 14 février 2014 publié ici avec son aimable autorisation.



Antoine et Marie-Emmeline Lagoutte, « Nous ne voulions pas rester vaincus ».

> L'esprit du combat

Une famille d'officier face à la maladie de l'homme de pierre.

La force d'agir

Il y a des moments dans une vie où tout bascule, où plus rien ne sera jamais comme avant. C'est un rendez-vous avec notre destin que l'on ne peut remettre. C'est ramasser le gant jeté pour aller plus loin. C'est un rendez-vous pour nous accomplir en tant qu'être.

Pour nous, c'est arrivé le 15 janvier 2011. Antoine, commandant un escadron de gendarmerie mobile, était prévu partir en Côte d'Ivoire pour protéger l'ambassade de France alors menacée. J'étais enceinte de notre second et m'attendais à accoucher seule. Tout était prévu. Je lui enverrai des photos de notre merveille via les réseaux sociaux et attendrai courageusement son retour. La vie d'un couple quand il est officier en somme, cette vie que nous apprécions tous !

Mais ce jour-là, l'appel de notre généticien a tout changé. « Je pense que nous devrions faire un test génétique pour votre fils car il a des symptômes qui coïncident. » Derrière ce verbiage médical se cachait la triste réalité que notre fils aîné Alexandre était atteint d'une maladie génétique orpheline de traitement : la Fibrodysplasie Ossifiante Progressive (FOP), plus communément nommée la maladie de l'homme de pierre. Cette pathologie se traduit par une ossification progressive des muscles, tendons et ligaments. Le malade se trouve enfermé dans un second sque-

lette. Il y a 80 cas en France. La confirmation ne fut qu'une formalité et c'est presque gêné qu'il accueillit le « merci » d'Antoine à l'autre bout du fil. Merci pour sa franchise, merci car il vaut mieux savoir que de rester dans l'ignorance, merci car maintenant nous savons quoi combattre et où est notre devoir. Entre-temps, Antoine n'était finalement plus projeté et c'est déçu mais soulagé qu'il a pu se recentrer sur cette nouvelle mission qui sera celle de notre vie.



FOP France, tout pas est un bond immense !

Grâce au soutien de nos proches et surtout grâce à l'arrivée de nos filles, Jeanne et Eugénie, qui nous ont permis de croire à la simplicité d'une création, nous avons donc décidé de lancer l'association « FOP France » (www.fop-france.fr)

Cette association, nous l'avons créée car nous ne voulions pas rester vaincus. Elle est le meilleur moyen que nous ayons trouvé pour affronter cette épreuve. Nous avons aussi voulu sortir de cet isolement qui touche tout patient atteint d'une maladie génétique orpheline si rare. Nous avons eu besoin de partager nos problèmes avec d'autres malades, d'échanger nos questions avec leur famille, de mettre en commun nos idées pour agir de concert et former

La découverte du gène de la FOP en 2006 fut un tournant des 300 ans de son histoire.



DR

Les compagnes de nos camarades sous contrat, modernes et entières moitiés d'un couple qui dépendra d'elles aux temps incertains de la transition du monde militaire au monde civil, sont inconnues des réseaux traditionnels.

3. L'appui à « CELLES



L'ARIA et l'EMSOME représentent par leur action d'accueil et la qualité de la formation aux missions Opex, un atout indispensable pour les militaires.



ainsi une véritable communauté.

Aujourd'hui âgée de deux ans, notre jeune association progresse pas à pas. Les malades rompent peu à peu leur isolement et viennent à nous, les médecins nous reconnaissent et s'appuient sur nous pour recueillir les ressentis des patients.

Tous ensemble, nous sommes focalisés vers un seul but aujourd'hui : trouver un remède !

Où en sommes-nous et où allons-nous ?

La découverte du gène de la FOP en 2006 fut un tournant des 300 ans de son histoire. Cette découverte a ouvert les vannes de la recherche puisque les causes et les cibles ultimes de la maladie ont immédiatement été révélées. Dès lors, les pièces de ce puzzle complexe s'assemblèrent et des pistes de traitement commencèrent à apparaître. Conscients que les prochaines années seraient certainement décisives, de nombreux laboratoires commencèrent à s'intéresser à ce qui était, il y a encore peu de temps, une pathologie laissée pour compte.

Si aujourd'hui le remède n'est pas encore disponible, les premiers essais cliniques sur l'homme commencent progressivement à se profiler au fur et à mesure que les médecins ont une vision de plus en plus fine de la maladie.

N'ayant pas de recherche en France mais inscrite dans cette dynamique, FOP

France s'est associée à son homologue britannique pour soutenir un projet concret. Elle finance en partie deux jeunes chercheurs postdoctoraux de l'université d'Oxford qui travaillent spécifiquement sur la modélisation des molécules susceptibles de guérir la FOP.

La Métamorphose

Après un bref passage en état-major sur Paris, Antoine retourne commander une compagnie de gendarmerie départementale. J'assurerai comme pour beaucoup d'entre nous la stabilité du foyer, le lien entre son travail et la maison, ajoutant à ces rôles notre mission associative.

Au fur et à mesure que des bosses se forment sur le corps d'Alexandre, nous nous transformons aussi. La maladie de notre fils devient notre maladie. La lutte engagée pour lui devient une course commune aux malades de France. La naissance de FOP France, comme palliatif de l'attente d'un traitement, tourne en une aventure humaine toute entière. Notre épreuve devient un appel ; vocation de couple qui nous permet de relever le défi ! ■

Antoine et Marie-Emmeline Lagoutte

> Si vous voulez soutenir la FOP, lire en page 45 « soutien aux associations »

Les officiers sont mutés plus fréquemment que les autres militaires, leurs femmes sont « celles qui passent », pour deux ans, pour trois ans ou pour 10 ans, comme leur mari sous contrat. Celles qui passent pour une période courte en métropole, outremer ou à l'étranger, sont appuyées par un dispositif très complet (que nous ne présentons pas), par les associations et, depuis quelques années, par l'EMSOME. Les compagnes de nos camarades sous contrat sont inconnues (cf § ANFEM), modernes et entières moitiés d'un couple qui dépendra d'elles aux temps incertains de la transition du monde militaire au monde civil.

> La mutation en métropole

ARIA (association de réflexion, d'information et d'accueil des militaires en activité et de leur famille) Présidente : **Rosine Lemesle.**

Pour les familles de militaires en activité de tous grades, armées et services confondus.

Pour aider les familles de militaires surtout au moment des mutations ainsi que leurs enfants étudiants.

Pour recenser les problèmes qu'elles peuvent rencontrer à ce moment-là puis dans la vie de tous les jours.

Pour être un porte-parole des familles en faisant des propositions adaptées aux autorités compétentes.

Comment ?

Un site internet avec adhésion en ligne : www.association-aria.org

QUI PASSENT »



> La mutation outré mer ou à l'étranger

L'EMSOME Formation préparatoire aux missions dans les forces de présence et de souveraineté : 1 jour

Les militaires sont convoqués avec leur famille à une journée complète d'information à l'école. En plus d'une présentation générale de la zone où ils seront expatriés, ils reçoivent des conseils pratiques concernant leur installation et leur cadre de vie : les modalités administratives, le déménagement, la scolarité, le logement, la santé, les achats, le coût de la vie, etc.

<http://www.emsome.org>

> La fin du contrat

Finir une carrière ou finir un contrat ce n'est pas la même chose, le témoignage d'Élisabeth Cavan nous le confirme. La fin des contrats courts (10 ans, 15 ans) signifie un passage obligé vers le monde civil. Financièrement, c'est une étape difficile, même si l'institution prévoit une prime dont les modalités sont ici rappelées. Le deuxième salaire est indispensable... Voici un témoignage qui couvre les deux situations de fin de carrière et de fin de contrat.

Un officier sous contrat comptant au moins quatre années de services, que ce soit en activité ou en détachement, peut bénéficier d'une prime à la fin du contrat. Cette dernière est calculée sur la base de la solde obtenue en fin de services et de la durée des services accomplis. Elle représente au minimum trois mois de solde budgétaire mensuelle si l'intéressé a accompli quatre ans de services et dix-huit mois au maximum pour une durée de services en qualité d'officier sous contrat de plus de douze ans. En outre, elle est majorée selon le nombre d'enfants. ■

> Élisabeth Cavan, femme d'officier de carrière et mère d'officier sous contrat

En épousant à vingt ans un militaire, je n'avais absolument aucune idée de ce que pouvait être la vie et le rôle d'une femme d'officier. Quarante-trois ans plus tard, femme de retraité, mais mère d'officier encore en activité je ne peux évidemment que témoigner de choix personnels et seulement porter un regard féminin sur l'évolution de la société militaire.

Selon moi, le dilemme pour la femme d'officier est d'arbitrer entre vie professionnelle et acceptation des contraintes de la vie militaire, notamment la mobilité. J'ai bien conscience qu'aujourd'hui ces lignes paraîtront décalées et banales, c'est pourtant ce qu'a vécu au moins une génération d'officiers de l'époque dite de la guerre froide.

Pour simplifier je distinguerai trois temps dans mon parcours au côté d'un officier.

Le temps des « copains »

Il est difficile de traiter de ses propres choix sans les replacer dans leur contexte et notamment rappeler les conditions de vie d'une époque lointaine pour les plus jeunes lecteurs. Devenir femme d'officier, c'était pour la plupart d'entre nous quitter sa région d'origine et s'éloigner de sa famille¹ ; c'était prendre conscience de devoir fréquemment changer de garnison ; c'était se préparer à des absences sinon très longues, au moins fréquentes du mari². Il nous fallait donc dès le départ envisager de « voler de nos propres ailes ».

Pour moi, jeune mariée, le point de départ se situe à Chalons sur Marne son école d'application pour le mari, l'école d'infirmière et la fin des études pour moi et la maternité où est né notre premier fils. Sans verser dans le misérabilisme, ce sera l'année où il nous faudra le plus surveiller nos fins de mois³.

Le choix d'une première affectation en Allemagne⁴ sera en fait déterminant pour mes propres choix de vie ultérieurs. Malgré les possibilités que m'offrait mon diplôme d'infirmière, j'ai choisi de ne pas travailler et de me consacrer à ma vie de famille. J'ai, dans le même temps, pris conscience d'arriver dans une « famille » parfaitement soudée dans laquelle il me faudrait gagner ma place⁵. L'intégration dans ce milieu que je ne connaissais pas encore

vraiment, s'est faite en participant aux diverses activités proposées par le régiment et la garnison, animées par des dames qui me paraissaient âgées et dont les codes m'étaient mystérieux. Cette acculturation se fera surtout par un « club des lieutenants » très actif dans l'organisation des soirées et activités de cohésion diverses. L'éloignement de nos bases familiales et le dépaysement de la vie en pays étranger seront atténués par une vie en cité, souvent décriée, contraignante sous certains aspects, mais sécurisante car elle recréait une sorte de village gaulois. C'est à ce moment que s'est constitué le cercle des « vrais » amis : les « copains », sur lesquels aujourd'hui encore on sait pouvoir compter.

Copains, plus exactement copines, qui ayant comme nous suivi le nouveau mouvement du régiment en France m'ont permis d'exercer plus sereinement mon nouveau métier d'infirmière libérale⁶, par exemple en récupérant les enfants à l'école quand j'avais pris du retard dans ma tournée. D'autant que sur cette activité professionnelle venaient se greffer quelques sujétions de cohésion liées à la fonction de commandant d'unité de mon mari.

Copains qui ont continué à m'accompagner pendant deux ans de célibat géographique, période dont je ne garde pas le meilleur souvenir. S'agissant de ce moment, je dois rendre hommage à l'épouse du nouveau chef de corps d'avoir continué à m'accueillir dans le cercle des épouses du régiment alors que mon mari ne faisait plus partie de celui-ci et de m'avoir ainsi permis d'avoir le sentiment de toujours appartenir à la famille, mot qui possédait un véritable sens dans un régiment. Je saurai m'en inspirer quelques années plus tard.

Coëtquidan, affectation suivante, me rappelle tout à fait l'Allemagne par l'aspect communautaire de la vie de camp, mais à un niveau de qualité grandement supérieur. Dans cette bulle, je décide de profiter des nombreuses activités offertes par les écoles, d'accompagner la scolarité des enfants et d'assumer l'ensemble de la marche du ménage pour que mon mari puisse consacrer ses soirées et ses weekends à la préparation du concours de l'école de guerre. Période paradoxale où celui-ci est plus présent physiquement que pendant les

> **Élisabeth Cavan, femme d'officier de carrière et mère d'officier sous contrat**

dix années précédentes, mais moins disponible pour la famille...

La réussite au concours marque une véritable rupture : le temps des copains fait place à celui des amis. La question du travail est vite résolue. Certes en région parisienne les possibilités sont multiples, toutefois l'activité libérale en milieu ultra urbanisé ne me séduit pas, pas plus que celle de démarrer « au bas de l'échelle » à quarante ans dans un hôpital, n'y étant pas contrainte par des raisons économiques. En revanche, il me semble plus important de suivre attentivement les premiers pas au collège de mes enfants, dans un environnement banlieusard inconnu d'eux. Pour faciliter cette intégration et être présente au plus près, je m'engage dans un mouvement de parents d'élèves. C'est à ce moment que pour moi s'effectue le basculement du milieu militaire vers le milieu civil et c'est ainsi par le biais des bénévoles associatif scolaire, culturel et sportif que nous modifions progressivement notre cercle de connaissances.

Sage précaution car l'affectation suivante à l'état-major à Paris pour une durée supposée de trois à quatre ans (ce sera cinq), me permet de conserver mon rythme de vie, mon rôle de femme d'officier se limitant à assurer la liaison entre le père et les enfants devenus quasi adultes. Du fait de la spécificité de la région parisienne et de l'ambiance de l'administration centrale, je m'éloigne toujours plus du milieu militaire en ne conservant pratiquement que le cercle d'amis constitué dans les premières affectations. Cette indépendance de plus en plus marquée se renouvellera au cours des huit autres années passées en administration centrale. Treize années cependant rompues par le temps fort d'épouse de chef de corps.

Les temps de commandement

Épouse du chef de corps je n'y étais pas préparée... la seule référence que j'avais était le souvenir de celles que j'avais côtoyées quelque dix années auparavant. Quel était réellement leur rôle ? En faisaient-elles trop ? Pas assez ? Portaient-elles les galons ? Avaient-elles une cour ? Ayant vécu l'expérience d'un régiment dont le chef de corps vivait en célibataire géographique, j'avais comme les autres épouses ressenti un certain « vide », dif-

ficile à définir et que les femmes des colonels suivants ont eu du mal à combler. Pour ce qui m'a concernée, la situation était quelque peu spéciale. Certes nous retrouvions, vingt ans après, la ville, la cité et le quartier de notre première garnison, mais dans des conditions particulières. Mon mari avait reçu pour mission de « recréer » un régiment en Allemagne avec des personnels venant essentiellement de trois régiments dissous. Je garde un souvenir étrange de sa prise de commandement⁷, installée sur une tribune aux rangs clairsemés avec l'impression que les seuls gestes amicaux venaient du général présidant la cérémonie et de son épouse. Je ne pouvais pas non plus ne pas sentir les regards cherchant à me jauger (comme j'avais dû le faire en d'autres temps...) Les jours suivants aux Economats, « lavoir » moderne des forces en Allemagne⁸, j'ai pu constater que les relations entre les épouses des cadres et celle du chef de corps n'étaient plus celles que j'avais connues. Disons qu'elles étaient moins distantes... pour ne pas dire plus familières. Dès les premiers contacts, je compris assez vite que je ne succédais pas à une épouse de chef de corps, mais à trois... Cependant venant de Paris (terrain neutre) j'étais peut être à même de me faire mieux accepter par toutes. Si pour mon époux il était facile de réunir les cadres pour leur expliquer ses intentions, pour moi n'ayant pas de statut ni de légitimité, il me fallut agir plus en souplesse. C'est banal, mais c'est au travers de la relance des activités des épouses et des enfants, entourée de quelques bonnes volontés, en ne fuyant pas les contacts, mais en les favorisant avec le sourire, qu'au bout de trois mois (délai correspondant à celui fixé aux maris) la cohésion des épouses avait pris forme. Sur ces bases, les deux années se sont déroulées dans un excellent climat et c'est de bonne grâce que j'ai parfois joué le rôle d'assistante sociale lorsque ce n'était pas de conseillère conjugale..., de « dame patronnesse », de visiteuse de maternité, d'agent de liaison, d'animatrice, de guide touristique, de cuisinière, de chef de rang, de plongeuse⁹... accessoirement d'épouse, épisodiquement de mère en allant vérifier l'état de la maison laissée à mes deux étudiants de fils. Que de satisfactions en retour et de bons souvenirs dont le point d'orgue aura été tous les témoignages amicaux reçus après la cérémonie finale de passation de com-

Tiphaine Ragueneau et Bertrand Du Guesclin (1335-1372)
Née en 1323, morte à Dinan en 1379.



mandement bien différente de celle d'arrivée. Sans forfanterie, je pense pendant ces deux années avoir à mon petit niveau quelque part, et bénévolement, contribué au fonctionnement de l'un des rouages de l'armée française. Je laisse le soin à ceux et celles qui ont vécu cette « aventure » d'apprécier la véracité de ce sentiment.

Un peu différent fut, quelques années plus tard, mon rôle d'épouse de chef d'état-major d'une région. Ês qualité quasiment désignée comme déléguée locale de l'ANFEM (Association Nationale des Femmes de Militaires), j'ai eu à coordonner et parfois animer les activités d'une association que j'avais jusque là considérée avec une certaine distance. Mes expériences précédentes tant d'épouse de chef de corps que de responsable dans une association féminine civile m'ont alors été précieuses et il m'a fallu un certain tact pour persuader le chef d'état-major de la région d'accorder son soutien à cette organisation. Dans cette fonction, j'ai pu mesurer la solitude, parfois l'indigence, dans laquelle peuvent se trouver certaines veuves de militaires âgées et leur besoin de garder le contact avec un milieu dans lequel elles se sentent entourées. Je dois reconnaître que jusque là cet aspect de solidarité sociale m'avait complètement échappé.

Le temps de la retraite

L'heure de la retraite ayant sonné mon attention se porte désormais sur le couple d'un de mes fils officier sous contrat dans un grand état-major à vocation opérationnelle. Sans verser dans la béatitude du : « c'était beaucoup mieux avant », je suis contrainte de constater les changements intervenus, qui ne sont pas seulement imputables à l'institution



Pénélope devant son métier à tisser. XV^e siècle - Château d'Écouen, Place de la Mairie, à Écouen.

DR DOMAINE PUBLIC MAIRIE D'ÉCOUEN

militaire. C'est un lieu commun d'énoncer que la société s'est transformée et d'observer que nos propres enfants en sont de purs produits. C'est ainsi qu'après une assez longue période de vie commune le couple a régularisé administrativement sa situation matrimoniale au moment de la naissance d'un premier enfant et de la perspective d'un départ en OPEX. Face à l'incertitude de la situation à la fois professionnelle de celui qui n'était que son compagnon à l'époque, de celle de la pérennité de l'engagement affectif et pour capitaliser un excellent niveau d'études, notre belle-fille s'est engagée dans la vie professionnelle. Malgré mon propre parcours, je me vois contrainte d'admettre que non seulement cette décision est sage, mais que de plus elle est nécessaire pour qu'un ménage d'officier subalterne puisse vivre décemment dans le monde d'aujourd'hui. La grande différence entre eux et nous c'est que si pour nous l'incertitude était la durée des affectations, pour eux elle est la durée de la vie professionnelle. Et cette question n'est pas spécifique aux officiers sous contrat. Je comprends donc que désormais les épouses s'investissent dans leur propre travail¹⁰. La conséquence est qu'elles sont moins disponibles que nous pouvions l'être. Elles sont également moins solidaires car ce double salaire leur permet d'accéder à la propriété plus tôt que la majorité des membres de nos générations et de s'éparpiller dans les villes et leurs environs, ce qui rompt avec la vie communautaire que nous avons pu connaître, parfois critiquer, mais qui facilitait l'entraide quand le besoin s'en faisait sentir. Alors la planche de secours, c'est maintenant : « SOS mamy, papy ! » que l'on peut joindre à toute heure du jour et de la nuit et capables (heureux aussi de se

rendre utiles...) de rejoindre dans les plus brefs délais pour assurer la garde d'un enfant malade ou suppléer la nounou quand elle-même est défaillante. Inutile de nous lamenter, cette génération là et cette société là, ce sont nous collectivement les « séniors » qui les avons faites.

Pour conclure, avec le recul, comme beaucoup d'autres parmi nous qui ont tout aussi bien réussi leur vie que moi, j'aurais pu choisir d'exercer mon métier. Pour l'instant, à titre personnel je ne regrette pas mes choix et malgré les contraintes de la condition d'épouse de militaire j'estime avoir mené une vie agréable, vécu des expériences riches et diverses dans des lieux variés et surtout bénéficié d'une totale liberté dans la conduite des affaires du ménage et la gestion de mes activités. Enfin, je conserve le souvenir indélébile des contacts amicaux et de la solidarité des

épouses au sein des régiments. La page est maintenant quasiment tournée et mes activités et amitiés s'exercent plus dans un milieu civil dans lequel j'ai pu m'intégrer facilement grâce à l'expérience acquise dans le milieu militaire. Mon regret est de constater l'étiollement de ce qui faisait le fondement de notre vie d'épouse d'officier : solidarité et engagement personnel au profit de la collectivité, mais après tout le monde change et ceux et celles qui nous succèdent sauront s'adapter comme nous même avons su le faire. L'expérience donne des repères, c'est la seule ambition de ce témoignage ; elle n'est jamais transposable intégralement car elle dépend de trop de facteurs non maîtrisables. ■

Élisabeth Cavan

1. Famille qui ne disposaient pas toujours de moyens de transport et qui comme nous tous n'avaient pas le téléphone à la maison. Pour ce qui nous concerne ce sera cinq ordres de mutation au cours des neuf premières années.
2. Pour cause de manœuvres, stages divers ou tout simplement pour l'encadrement quotidien des soldats.
3. Nous sommes loin d'être une exception, un sous-lieutenant gagnait à l'époque 1990, 20 F (soit 1978, 25 € actuels ce qui ne nous permettait pas ni aux uns ni aux autres de mener grand train.
4. Que je ne rejoindrai que quelque deux mois plus tard car pour cela il fallait avoir obtenu un logement ou en louer un en secteur civil...
5. Le régiment comptait près de 2000 hommes, dont 53 lieutenants, autant dire que personne ne nous attendait.
6. Poste laissé vacant par l'épouse d'un officier du régiment auquel nous succédions.
7. Il n'y avait pas de chef de corps descendant donc pas de passation de commandement
8. Lieu féminin où se colportaient les nouvelles et les rumeurs.
9. Au sens lavage de la vaisselle après les réceptions à la maison.
10. Je pense qu'actuellement plus de 80% doivent travailler, à mon époque c'était l'inverse.

Des glaneuses, Jean-François Millet, peint en 1857 et présenté la même année au « Salon ».



DR DOMAINE PUBLIC MUSÉE D'ORSAY - PARIS

... 4. « **CELLES QUI LUTTENT** contre la souffrance »



> **Blessés**

Elles sont nombreuses à connaître les terribles hurlements de la nuit et les poignards qui se dressent contre des fantômes. Longtemps, elles ont été le seul rempart de la souffrance qui permettait au soldat d'afficher cet air dur de celui qui domine ses peurs. Si l'armée a pensé très tôt à ses invalides, elle a nié longtemps les blessures profondes de l'esprit et compté sur celles qui cachent leur chagrin.

Depuis sa création en 1993, la cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre (**CABAT**) suit l'équivalent d'un bataillon régulièrement, celui d'une compagnie très activement. Un dispositif de soutien des blessés en opération, des blessés et de leur famille en garnison s'est mis en place progressivement, soulageant enfin l'énorme poids supporté par celles qui rassurent le foyer.

En 2004, l'armée de terre initiait le soutien psychologique de ses militaires. En 2011, elle prenait en compte l'environnement familial du blessé.

En janvier 2013, un numéro « *ÉCOUTE DEFENSE* » (08 08 800 321) au profit du militaire, de l'ancien militaire et de sa famille a été mis en place.

Depuis 2013, le bureau condition personnel – environnement humain (BCPEH) de l'armée de Terre édite un « *guide du soutien du militaire blessé ou*

La blessure et la mort touchent les soldats, leur grade n'y change rien. Et pour celles qui sont épouses de soldat, les soutiens comme les chagrins sont identiques.

malade par le fait ou à l'occasion du service ». Ce guide est distribué par **la CABAT**, il peut être téléchargé sur le site du BCPEH.

<http://www.defense.gouv.fr/terre/soldats-et-familles/soutien-des-blesses-et-des-familles-de-nos-disparus/cellule-d-aide-aux-blesses/cellule-d-aide-aux-blesses-de-l-armee-de-terre>

À partir de cette année 2014, les familles de blessés hospitalisés pour une longue durée à l'hôpital Percy peuvent être logées sur place dans une résidence qui compte cinq appartements.

Le BCPEH édite une « *lettre de la condition du personnel* » facilement accessible par internet. En tapant « *DRHAT guide de la famille* » et en fouillant un peu, on accède aux lettres et guides que les militaires d'active peuvent directement obtenir sur [intradef \(portaildrhat.intradef.gouv.fr/BCPEH/LCP.htm\)](http://portaildrhat.intradef.gouv.fr/BCPEH/LCP.htm).

Ce dispositif est si récent que peu d'entre nous le connaissent. Mais il ne nous exonère pas de nos attentions à l'égard des membres de notre famille militaire. ■

> **Décédés**

Même si, dès le départ en opération, on sait que la mort est possible, lorsqu'elle arrive, elle vous frappe brutalement. Dans la souffrance, face à la mort de leur mari, les femmes sont seules. Les dispositifs, les hommages, les témoignages ne changeront que l'après.

« *Il n'y a pas... de mort... Il y a seulement... moi...* » « *...moi...qui vais mourir...* » André Malraux, *La voie royale*.

« *... Tout ça, c'est des foutaises, tu verras, quand ton copain est mort... Il n'est plus là...* » Paroles d'un ancien au jeune sergent Jean-Yves Guinard à son arrivée en Indochine.

Dans son dernier livre, « *Les chagrins d'Irène* », Daniel Etoc rend hommage à sa mère. « *J'ai voulu lui dire merci et rendre hommage à toutes les veuves de guerre.* »



Le plan hommage

Fin 2004, le bombardement du camp français de Bouaké en Côte d'Ivoire fait 9 morts et une quarantaine de blessés parmi la force *Licorne*. Un plan Hommage est mis en place pour prendre en charge les soldats tués, blessés ainsi que leurs proches. Quatre ans plus tard, 10 soldats français meurent au combat dans l'embuscade d'Uzbeen, en Afghanistan. Le plan Hommage prend une nouvelle forme. Validé en 2009, il répond à la nécessité de mettre en place un dispositif d'honneurs aux défunts et de solidarité vis-à-vis de leurs familles. Il structure les diverses cérémonies (familiale, militaire, nationale) lors du rapatriement des dépouilles de soldats



Source : www.defense.gouv.fr/terre

morts en opérations depuis ces quatre dernières années. C'est aussi une procédure administrative et financière d'urgence déclenchée sur décision du ministre de la Défense.

Ce mode opératoire exceptionnel est mis en place pour régler les rigidités administratives : déblocage et engagement de fonds, autorisations d'embarquement de civils dans des aéronefs de la Défense, etc. Si le plan Hommage a été activé pour les soldats français morts en Afghanistan depuis 2001 ou encore au Mali à partir de janvier 2013, il a également été mis en œuvre lors de la mort, par noyade, du caporal Julien Giffard, survenue en Guyane en 2010 dans le cadre de l'opération Harpie. Il en a été de même pour l'adjudant-chef Stéphane Moralia et le sergent Sébastien Pissot, assassinés par des orpailleurs illégaux en Guyane. « *Le plan Hommage est déclenché pour tous les soldats tombés, quelle que soit la nature de la mission à laquelle ils participaient. Il n'y a pas de distinction particulière* », explique le colonel Brulon, conseiller communication du gouverneur militaire de Paris.

Lors de la fête nationale du 14 juillet, les familles des morts au combat, les blessés et leurs proches sont invités à participer aux cérémonies. C'est l'occasion de les honorer, sur les Champs-Élysées d'abord, où ils assistent au défilé dans une tribune face à celle du président de la République qui vient les saluer, puis lors de la traditionnelle réception des défilants à l'Hôtel de Brienne. Ils sont également reçus par le chef d'état-major de l'armée de Terre et par le gouverneur militaire de Paris lors d'autres réceptions. ■



La Veuve, vers 1865, Musée d'Orsay, Paris. Évariste-Vital Luminais.

**Comme toujours,
comme tous les officiers,
je remercie ma superbe femme
(son prénom).
Tu m'as, non seulement, gentiment,
patiemment
supporté et rassuré dans les tourments
anodins ou terribles de ma carrière,
mais tu as aussi mené notre vie familiale
avec ta douce autorité pour me permettre
d'arriver là où j'ai pu.
Sans toi
(son prénom),
notre armée serait tombée dès les
premiers combats
de l'Histoire de France.**



> La politique de défense tchèque

L'Armée de la République tchèque (ART) a pour mission primordiale la défense militaire de l'État contre une agression et la mise en œuvre des obligations résultant des accords internationaux de défense collective, dont la RT est membre. L'ART est aussi prévue pour des missions de maintien de la paix dans des régions non-stables ou des régions de conflits, pour des missions de sauvetage et pour des missions humanitaires sur le territoire de l'État et à l'étranger.



La République tchèque ayant achevé ses négociations, devient pays-membre de l'OTAN le 12 mars 1999. L'ART opère dans le cadre de la structure militaire intégrée de l'OTAN, participe à la planification de la défense, des opérations et de la gestion de crise. Elle participe aussi aux consultations de procédure et d'organisation concernant les armes nucléaires, prend part aux exercices communs et assure la préparation active de ses militaires pour les opérations multinationales sous commandement de l'OTAN.

Le 1^{er} mai 2004, la République tchèque est devenue membre de l'Union européenne, s'engage dans le volet militaire de l'UE et participe aux exercices et opérations communs.

En 2013 le ministère de Défense de la RT et l'ART ont rédigé un document de politique de défense à long terme, qui précise les ambitions politico-militaires tchèques : La stratégie de défense de la RT (2012). Le but général de la politique tchèque de défense est de garantir la sécurité de la RT et de contribuer à la sécurité de l'espace euro-atlantique par la formation et le développement d'institutions multilatérales de sécurité et de défense, surtout l'OTAN. Les principes et les mesures citées ci-dessous renforcent l'OTAN et développent aussi les capacités nationales de défense.

Les objectifs politico-militaires de la RT restent aujourd'hui, les mêmes qu'avant la crise économique :

- fournir un groupement des forces du format de la brigade pour les opérations suivant l'article 5 du traité d'organisation du traité de l'Atlantique nord,
- avoir la capacité de participer au sein de trois opérations de crise avec un groupement du format d'un bataillon et deux du format de la compagnie (forces terrestres ou forces aériennes du format correspondant),
- détacher régulièrement des unités en état d'alerte (forces d'action rapide de l'OTAN, groupements tactiques de l'UE). Pour la réalisation de ces buts, la République tchèque coopère avec la Pologne, la



Le 1^{er} mai 2004, la République tchèque est devenue membre de l'Union européenne.

Slovaquie et la Hongrie, dans le cadre du Groupe de Visegrad,

- être en capacité de fournir en cas de nécessité, des forces spécialisées ou des groupes d'experts pour les opérations, y compris des groupes des forces spéciales et d'experts du contrôle militaire et d'entraînement.

La spécialisation nationale reste le point clé qui aidera, dans le futur, à augmenter la valeur de l'ART. La République tchèque souhaite se spécialiser dans certains domaines à haute valeur ajoutée, tels que la protection contre les armes NBC, les forces spéciales, le service de santé, la logistique multinationale et les hélicoptères. Parmi les projets concrets, actuellement achevés, on trouve les groupements tactiques de l'UE, formés, entre autres, par les pays du quatuor de Visegrad, ainsi que le développement du Centre multinational d'entraînement d'aviation (MATC) et du Centre multinational pour la coordination de la logistique (MLCC).

Afin d'atteindre ces ambitions, le ministère de la Défense de la RT a réorganisé les armées en supprimant un échelon de commandement, en améliorant le processus de planification de défense et en rationalisant les acquisitions de défense. En outre, les fonctions hors cœur de métier ont été réduites et le nombre de civils au sein du département a été diminué. Dans le même

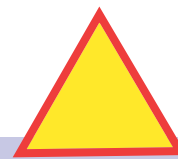
temps, la coopération bilatérale et multilatérale a été renforcée.

Le ministère de Défense de la RT est passé d'une période de réduction, destinée à économiser, à une période de stabilisation des finances. Après cinq ans de coupures du budget, la scène politique tchèque connaît un large consensus de stabilisation du budget de la défense pour les années 2013-2015, (d'environ 2,1 Md de USD par an, ce qui représente à peu près de 1,1 % de PIB).

Toutefois, très en-dessous du seuil recommandé par l'OTAN (2% de PIB), c'est-à-dire très loin de l'état idéal, le budget de défense connaîtra une tendance à l'augmentation progressive dès l'année 2015.

La participation de la RT aux opérations multinationales a considérablement favorisé la transformation des forces armées tchèques. L'opération ISAF a accru de façon significative leur interopérabilité avec les alliés et partenaires.

La présence en Afghanistan est désormais limitée et les missions y ont évolué, mais l'ART restera active dans les opérations à l'étranger, surtout lorsqu'elles sont décisives pour la sécurité de l'Europe (Afrique, Moyen-Orient). La participation active de la RT au sein de l'opération d'entraînement EUTM au Mali représente ainsi le premier pas vers la réalisation de la nouvelle orientation géographique.



> Bulletin d'adhésion cotisations 2014

> Lire page 63

> Pensez : prélèvement automatique SEPA

> Lire page 64

> Pensez : changement d'adresse

Au moment des grandes transhumances des mutations pensez à signaler votre changement d'adresse afin que nous puissions continuer à vous faire parvenir la revue et garder le contact avec vous.

Trop de revues nous reviennent avec la mention :

Pli Non Distribuable (environ 700 par an). Ces retours ont un coût :

- en temps (denrée stratégique) pour effectuer des recherches pour vous la ré-adresser ;
- financier car il nous faut la ré-affranchir pour vous la faire parvenir.

En dépit des recherches, il n'est parfois pas possible de retrouver l'adresse, notamment lorsque la rupture résulte d'un départ à la retraite.

A cette occasion, pensez également à la possibilité de prélèvement automatique qui vous est offerte (voir page 64).

Vous y gagnez en sérénité.

Nous aussi !

L'autorisation de prélèvement sera disponible sur le site : www.epaulette.org

Cela évite de consacrer du temps (encore) et des finances (toujours) pour rappeler des échéances souvent oubliées dans le tourbillon de la vie quotidienne.

En outre, ce choix du prélèvement automatique permet aux « primo adhérents » à titre onéreux (que ce soit en école d'application ou après une période d'éloignement de l'association) d'acquitter une « première » cotisation réduite de moitié.

Le revers de ce prélèvement automatique est qu'il conduit à « oublier » L'Épaulette et donc à ne pas signaler son changement d'adresse, ce qui ramène au premier sujet abordé.

Le prélèvement automatique ne dispense pas de signaler un changement d'adresse.

Bonne installation à ceux qui sont concernés.

La rédaction

Dans les années à venir, il sera essentiel de maintenir une dynamique de coopération et de conserver une interaction avec les alliés et les pays-partenaires par l'intermédiaire de larges programmes d'entraînement et par des exercices englobant tous les types des scénarios possibles (des opérations spécialisées de petite étendue jusqu'aux opérations du type article 5 de l'Accord de Washington). 4% du budget de l'ART seront destinés soit aux opérations, soit aux exercices en faveur du maintien du niveau d'interopérabilité atteint.

La défense de l'Europe, couverte par l'OTAN et les structures de gestion de crises de l'UE, est une des priorités de la politique tchèque de défense.

La RT va dorénavant développer et améliorer les « partenariats de défense » dans le cadre de l'OTAN, l'UE et d'autres plateformes multilatérales (renforcement du partenariat avec les EU, la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne, la Pologne et les autres pays voisins, élargissement à l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine), couvrant toute une gamme d'intérêts nationaux, géopolitiques et industriels. Plus concrètement, la République tchèque souhaiterait tisser des liens étroits avec le Commandement commun pour la transformation (ACT) de manière à promouvoir ses propres capacités de défense.

Si l'OTAN souhaite être toujours une organisation pertinente et efficace, il est nécessaire qu'elle maintienne des capacités militaires communes sur la base d'un haut niveau d'interopérabilité. Les forces d'action rapide de l'OTAN (NATO NRF) sont ainsi, pour la république tchèque, un instrument opérationnel crucial en même temps qu'un moyen d'accroissement de crédibilité et d'interopérabilité de ses capacités de défense.

Concernant la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD) de l'UE, la RT vise la réalisation de trois objectifs liés entre eux :

- prendre sa part de responsabilité dans le fonctionnement de la gestion d'une crise internationale qui émergerait à la périphérie de l'Europe ;

- garder et développer des capacités nationales de défense par la coopération multilatérale (Agence européenne de défense) ;

- soutenir la capacité et la volonté de l'Europe de participer activement à sa propre défense et à la sécurité internationale, par le maintien de liens transatlantiques de défense et de sécurité forts, cohérents et pertinents.

Afin de mettre en œuvre ces ambitions et ces solutions, le département de Défense de la RT prépare actuellement un document prospectif à long terme, fondé sur les documents stratégiques adoptés au cours de ces trois dernières années, en particulier le Livre blanc de la défense (2011) et la Stratégie de défense de la RT (2012).

Pour la première fois, des ambitions politiques seront ainsi combinées avec des conceptions de long terme concernant le développement des forces armées, y compris les exigences pour les acquisitions et l'industrie de défense.

Cette articulation autorisera une planification à long terme, substantielle et transparente, dont le résultat sera un système de défense nationale plus fiable et une participation plus active au système de la défense collective de l'OTAN et de l'UE. ■

Texte présenté par le LCL Jean-Marie Mosèle et rédigé avec l'aimable concours du général de division Josef Bevá, attaché de défense près l'ambassade de République tchèque en France.

Avion et char de combat contribuent à la force d'action rapide de l'OTAN.



DR ART

> La guerre en Indochine La lutte contre le joug communiste

**Contre l'expansion communiste : un immense effort de la IV^e République Française renié dans une guerre d'Indochine méprisée puis oubliée.
Par le lieutenant (H) Salih Gusic.**

Salih Gusic est Né en Bosnie le 10 octobre 1927. Adjudant-chef, il a quitté le service actif il y a cinquante et un ans. Il est d'une discrétion légendaire. « Quel intérêt de parler de moi ? ». Pourtant au sein de la Légion étrangère, il est souvent considéré comme un acteur du mythe, du récit, de la tradition.

Né en 1927 à Banja Luka (Bosnie), Salih Gusic se présente au poste de recrutement de Coblenz (Allemagne) peu avant ses vingt ans. Parcours commun pour tout engagé : le fort Saint-Nicolas (Marseille) puis le dépôt commun des régiments étrangers à Sidi-Bel-Abbès. Après un an de service, il est nommé sergent. Et effectue les OPEX de l'époque, comprendre les guerres... L'Indochine, tout d'abord, avec le 2^e bataillon étranger de parachutistes où il participe à cent vingt opérations. Puis sept mois en Tunisie en 1953 (3^e BEP) avant un retour en Extrême-Orient. Parachuté sur Diên Biên Phu dans la nuit du 9 au 10 avril 54, il se bat jusqu'à la fin. Fait prisonnier par le Viet-Minh, il tente à deux reprises de s'évader. Libéré en septembre, il rejoint ensuite l'Algérie (1^{er} BEP puis, 1^{er} REP), il participe en 1956 à l'expédition de Suez (Opération Mousquetaire). 1960, c'est le 2^e REP.

- Quel parcours, dans une époque charnière de notre histoire !

- On aimait notre métier. Après, rester en vie, c'est le destin !

Salih Gusic est commandeur de la Légion d'honneur et grand-officier de l'ordre national du Mérite (biographie tirée du site de la Légion étrangère AALEME).

Pour participer aux commémorations du courage et de l'abnégation des soldats français à Diên Biên Phu, il nous livre une certaine vision de la guerre en Indochine, illustrée de souvenirs personnels (en italique, ci-après, ce qu'il a déjà dit pour le livre de Henri Ortholan : prisonniers du Viet-minh de Diên Biên Phu au camp tribunal de Cho Chu).

La lutte contre le joug communiste

Mon propos se limitera à la période de la IV^e République (1946 – 1958), il s'appuiera sur la guerre d'Indochine pour montrer la place de la France dans la lutte contre le joug communiste, place injustement ignorée et calomniée de l'Histoire.



Salih Gusic est commandeur de la Légion d'honneur et Grand officier de l'ordre national du Mérite.

L'avancée du joug communiste après la Deuxième Guerre mondiale

- **En Europe.** La paix du 8 mai 1945 voit bientôt les alliés se diviser en deux blocs. Les Soviétiques mettront la moitié de l'Europe derrière un rideau de fer où s'appliqueront les règles de la dictature communiste. En Yougoslavie, même si Tito refuse la domination russe, le régime répressif du bloc rouge s'installe. Moi, Salih Gusic, jeune homme de 20 ans, je quitte la Bosnie pour l'Allemagne et « Legio, patria nostra » m'accueille dans ses rangs. Les tentatives de libéralisation dans les pays de l'Europe de l'Est, sont étouffées dans le feu et le sang (Hongrie, 56). En 1958, les communistes ont asservi la moitié de l'Europe.

- **En Asie.** Mao Ze Dong a fait sa longue marche, Tchang Kai Chek s'est replié sur Taïwan. En 1949, la République populaire de Chine fait résonner « l'Orient est rouge ». Puissante en hommes mais sans armes, la Chine envahit la Corée. L'engagement américain pourra seulement limiter l'avancée de la tache rouge. En Indochine – que je rejoins en 1948 - la France engage d'immenses moyens pour lutter contre le communisme... mais, ils sont dérisoires face à ceux des Chinois et des Russes.

La guerre en Indochine

- **La décolonisation.** À la conférence de Postdam (juillet 1945), l'Indochine est coupée en deux, le nord du 16^e parallèle est confié aux Chinois, le sud aux Anglais. Il

s'agit de désarmer les Japonais, la France n'est pas en mesure d'envoyer des troupes le faire (les Chinois sont d'ailleurs hostiles au retour des Français). Les discussions entre le général Leclerc, M. Sainteny et Ho Chi Minh aboutissent à l'élaboration des accords du 6 mars 1946.

- **Ho Chi Minh** est un membre du Komintern, Bao Daï dira de lui : « J'avais en face de moi, derrière le masque, un militant marxiste, endurci par 30 années de lutte, un combattant plein de ruse, capable de toutes les patiences et de toutes les duplicités, apte à toutes les feintes, implacable à l'heure de la décision, plein de finesse d'intelligence et cyniquement inhumain, toujours prêt aux embrassades pour mieux étouffer ». Pour Ho Chi Minh, l'enjeu de cet accord était de se débarrasser des troupes chinoises (250 000 soldats chinois seraient remplacés par 15 000 soldats français). A terme, il s'agit de chasser des Français qui n'avaient pas l'intention de perdre totalement le contrôle de leur ancienne colonie.

En France, alors que le gouvernement maintient son effort contre cette expansion du communisme, des ouvriers communistes français sabotent les armes et munitions des soldats français, le parti communiste français organise des manifestations à Toulon où l'on conspu les blessés français rapatriés et crache sur les cercueils de ceux qui sont morts pour la France. Journalistes et intellectuels s'associent pour décrire avec mépris une guerre des profiteurs nostalgiques des colonies.

Fort d'une aura intellectuelle qui lui tresse indûment les attributs de la liberté, le communisme asservit progressivement les anciennes colonies.

- La lutte contre le Viet-minh. La guerre débute le 19 décembre 1946 à Haïphong

- En 1951 après la campagne menée par le général de Lattre, la menace communiste semble repoussée. Mais cela ne va pas durer, la Chine et la Russie arment et entraînent l'armée de Giap, nombreuse et bien équipée, qui jouit du sanctuaire chinois à moins de 100km tout autour de la capitale Hanoï.

- Il y a soixante ans, le 20 novembre 1953 exactement, l'opération « Castor » est lancée. Deux commandos parachutistes, des officiers expérimentés (Bigéard et Bréchnignac) prennent possession de Diên Biên Phu. Les troupes françaises retranchées tiennent bien la cuvette jusqu'à l'attaque terrible de cinq divisions viet-minh, dirigées par le général Giap, le 13 mars 1954. Les Français, à un contre quatre, essuient un déluge de feu. Nos troupes vont résister héroïquement près de deux mois avant de succomber sous le nombre. Les derniers combattants cesseront le feu le 7 mai.

- Contrairement à l'Algérie, où je combattrai plus tard, l'Indochine me laisse de

> 1914, pourquoi le pantalon rouge ?

Le colonel (H) Sempé a adressé une réponse à l'article du colonel (er) Francis de Barbeyrac Saint Maurice suite à son article « POURQUOI » paru dans L'Épaulette N° 183. Nous la publions ici avec leur aimable autorisation.

Ce n'est pas en 1914 que le célèbre pantalon rouge de l'année française s'est révélé être une cible pour l'ennemi. Ce défaut était déjà connu depuis des décennies mais son maintien dans l'habillement du soldat résultait de l'incapacité des hauts responsables tant civils que militaires à prendre une décision. Sans oublier l'opinion publique, la presse, et les lois de la III^e République qui réservaient au pouvoir législatif toute modification ou évolution de l'outil militaire, jusqu'aux détails de la tenue. Depuis bientôt cent ans, la présence du pantalon rouge (et partiellement du képi) dans la tenue du fantassin français s'expliquerait par la pression des cultivateurs de garance sur leurs élus. Est-ce la réalité ? En se reportant aux statistiques de l'époque, on observe que le nombre de fabriques de garance en Provence est passé de treize en 1850 à une seule en 1880. Cette production tombe à 500 tonnes en 1898 tandis que les importations d'alizarine, teinture chimique allemande, atteignent 15.000 t.

Au cours de la guerre de 1870 on avait déjà pu constater le contraste entre la tenue neutre des Prussiens et celle plus voyante des Français, mais la tactique et les feux de l'artillerie de l'époque n'avaient pas amené les responsables militaires à noter une différence significative dans les pertes. En revanche, la guerre du Transvaal (1899-1902) - où les Boers aux vêtements peu voyants infligent des pertes sévères aux Red coats (les Anglais en tunique rouge) - détermine l'abandon des tenues chamarrées par la plupart des états européens. C'est la Grande Bretagne qui, la première, adopte le kaki (le mot poussière importé par l'armée des Indes). En France, on n'a pas attendu le début du XX^e siècle pour se poser la question de la tenue. L'Etat Major Général a conscience que le pantalon rouge, réglementaire depuis 1867, peut constituer une cible pour l'ennemi. Dès 1878, les réflexions ont commencé pour une modification des couleurs, mais elles aboutissent à une double conclusion qui partage les généraux. Certains estiment que le camouflage protège le soldat du feu adverse en le rendant moins visible alors que d'autres pensent que le rouge permet à l'artillerie amie d'éviter de tirer sur ses propres fantassins.

Les rapports parlementaires préalables à l'adoption du budget de la guerre

au cours des années qui précèdent 1914 font régulièrement état des demandes de l'état-major général pour la mise en fabrication d'une nouvelle tenue. Elles sont toutes rejetées, parfois qualifiées d'outrancière ou d'extravagantes. De fait, la plus grande partie des dépenses militaires nouvelles pour l'armée de Terre entre août 1912 et août 1914 n'est pas consacrée à l'achat d'armement ou d'équipements nouveaux mais à l'aménagement des casernes existantes puis à la construction de nouveaux bâtiments, conséquences du passage du service militaire à 3 ans. La position de la direction du budget est d'une rare simplicité : si l'armée souhaite changer de pantalon, il faudra tailler ailleurs sur une autre ligne de crédit. Quant aux périodiques privés ou associatifs qui s'intéressent aux questions militaires, les avis sont aussi partagés que tranchés. Ces publications exercent un pouvoir d'influence incontestable de 1903 à 1914 dans les milieux populaires.

La première expérimentation a lieu lors de la revue du 14 juillet 1903 où le 28^e RI défile avec une tenue boer caractérisée par une tenue sombre et un chapeau en feutre brun au bord relevé. Les articles publiés dans la grande presse oscillent entre le désintérêt, l'indifférence ou les regrets. *LE FIGARO* écrit « le costume semble commode il n'est pas laid. Le public s'intéresse à cette innovation, la commente, l'approuve ou la condamne... [...] ...on regrette en somme le pantalon rouge. Bien que d'un coût modique, ce projet n'est pas retenu. »

En 1906, évoquant une nouvelle tenue beige-bleu tirant vers le gris testée par les 43^e et 72^e RI, *LE PETIT JOURNAL MILITAIRE MARITIME ET COLONIAL* estime que la couleur proposée serait plutôt d'un gris assez clair et conclut : « Le modèle proposé ne fait pas beaucoup honneur à notre goût national, non plus qu'aux inventeurs. Nous ne lui prédisons pas une brillante carrière. » En dépit de son intérêt tactique cette tenue n'emporte pas l'adhésion.

Un autre essai a lieu en 1911 pendant les manœuvres de Champagne, où 2 600 hommes du 61^e Corps portent une tenue et un casque réséda. Si, à l'époque, le général Massimy, ministre de la Guerre, trouve l'expérience « concluante du point de vue tactique », il écrira dans ses mémoires (1937) qu'il



DR ECPAD

1914 le pantalon rouge garance.

avait « compté sans les journaux et surtout sans les commissions de la Chambre, les uns et les autres demandant le maintien du pantalon rouge. En effet, le député Clémétitel, rapporteur de la Commission avait opposé plusieurs arguments dont un ahurissant, qu'il « ne faut pas apprendre à se cacher à un soldat auquel l'amour-propre, le désir de paraître, de se distinguer font accomplir des prodiges. »

Le 14 juillet 1912, 5 compagnies du 28^e RI défilent en portant trois tenues différentes. Les deux premières sont en tenue de campagne vert-gris évolution de l'ancienne tenue réséda les deux suivantes en tenue gris bleuté, et la dernière en tenue de sortie dessinée par le peintre Détaillé, lui-même ancien combattant de la guerre de 1870, extrêmement populaire pour ses grands tableaux en l'honneur de l'armée française. Le lendemain les avis sont pour le moins partagés, voire franchement hostiles. Si *L'HUMANITÉ* reste dans son rôle de quotidien du mouvement socialiste pacifiste et se borne à constater que « la revue fut tout à fait ordinaire, seulement protocolaire et parallèle à toutes les précédentes » dans le *GAULOIS* pointe un souci d'esthétisme, « Il n'est point besoin de vanter l'élégance de l'uniforme de gala imaginé par le Maître Détaillé », mais remet en cause l'utilité d'un changement de la tenue de campagne « Je ne suis pas bien sûr soit dit en passant que cette visibilité soit aussi dangereuse qu'on veut bien l'affirmer ». Le grand quotidien généraliste

> Chronique historique du SHD par le Lcl Plantec

> Retrouvez toute la chronique sur le blog / <http://alphacom.unblog.fr>

LE PETIT JOURNAL, bien connu pour sa première page illustrée, et qui atteint des sommets de tirage est absolument critique. Il puise son argumentation dans les ressorts émotionnels d'une mémoire populaire en grande partie manipulée « *On acclame la vieille tenue, « la foule parisienne » ne reconnaît pas ses alertes fantassins, on dirait des étrangers. [...]. Bravo, voici nos pantalons rouges... Gardons que diable cette tunique sombre, ce pantalon rouge, ce képi si français qui depuis de nombreuses années, ont si glorieusement à travers le monde promené le drapeau tricolore* », LA FRANCE MILITAIRE quotidien très informé de la chose militaire et qui reflète les points de vue de l'EMG désapprouve « *ce panachage quasi carnavalesque* », blâmant l'administration incapable de doter l'armée d'une tenue répondant aux exigences de la guerre moderne... [...]... *C'est bien de sang à ménager qu'il s'agit, et non de coquetterie quand on parle d'adopter une nouvelle tenue* ». Les militaires d'active souhaitent clairement, le changement de tenue, les journalistes en vogue mènent campagne contre, et les responsables des finances publiques s'y opposent.

Ce n'est qu'en juillet 1914 que les députés adoptent le drap tricolore, ainsi baptisé parce que mêlant des fils bleu, rouge et blanc. Mais avec l'arrêt des importations allemandes l'alizarine manque et, conséquemment, le fil rouge. Les quantités de fil kaki que Joffre souhaite importer sont telles qu'elles ne peuvent être satisfaites aussi la fabrication va-t-elle être continuée dans l'urgence, la couleur obtenue devenant un bleu clair. Dans l'immédiat, mais en quantité insuffisante une sorte de salopette bleue et un couvre-casquette sont distribués, permettant de masquer le rouge de la tenue. La mise en service de la totalité de la tenue bleu clair ; rapidement qualifiée de bleu horizon s'effectuera à partir du printemps 1915.

Un mois plus tard la guerre éclatait. Les pertes furent telles que l'opinion publique, les journaux, les hommes politiques mirent rapidement en cause le pantalon rouge. Il serait cruel de relever les noms des hommes politiques qui, avant 1914 agissaient pour le maintien du rouge dans la tenue et de les comparer à ceux qui en 1915 accusèrent les militaires d'avoir conservé une tenue voyante. ■

Colonel (H) Sempé
décembre 2013

8 mai 1429 : Jeanne d'Arc libère Orléans.

Galvanisés par la détermination de Jeanne d'Arc, les Français libèrent Orléans du siège anglais.

8 mai 1945 : armistice à Berlin.

Ayant refusé d'admettre la validité de la signature de l'armistice, la veille à Reims, Staline impose aux Alliés une 2^e signature à Berlin. Arrivé dans des conditions rocambolesques, le général de Lattre représente la France à la table des vainqueurs (après avoir fait coudre sur place le drapeau français, non prévu dans le protocole).

7 mai 1954 : assaut final contre Diên-Biên-Phù et cessez le feu.

« Au matin du 7 mai, seuls tiennent encore Eliane 3, 11 et 12 mais leurs heures sont comptées. Vers midi, les chefs de bataillon parachutistes se réunissent autour du colonel Langlais et tous s'accordent à juger irréalisable, en raison de l'épuisement des troupes et face au bouclage hermétique maintenu par le Vietminh, une percée du dispositif adverse. Le déclenchement de l'opération Albatros est donc abandonné pour le secteur central et il est décidé que la garnison d'Isabelle tentera sa chance dans la nuit. Vers 15 heures les régiments vietminh repartent à l'assaut et, en peu de temps, toute la face est du camp retranché tombe aux mains de l'armée populaire. Toute résistance étant désormais devenue impossible, le général de Castries décide, vers 16 heures de cesser les combats dans le secteur central. Il en rend compte à son supérieur lors d'une dernière conversation téléphonique à 17 heures. Informés, les combattants de Diên Biên Phu détruisent leur armement, rendent inutilisables leurs matériels et font sauter leurs stocks. Puis, à 17h30, ce 7 mai 1954, après cinquante-six jours de combats, le silence se fait à Diên Biên Phu. Isabelle, cependant, tient toujours ». CNE YVAN CADEAU (SHD).

8 mai 1954 : Diên Biên Phủ, suite et fin :

« Après la chute du secteur principal, l'effort viêt-minh se concentre sur Isabelle dont la situation est sans issue. À la nuit tombée, le colonel Lalande tente bien une sortie, mais, immédiatement, ses éléments de tête sont pris à partie par l'ennemi et le gros des troupes se trouve mêlé aux boîis qui s'infiltrèrent de partout. À 1H50, Albatros ayant échoué, Isabelle envoie un dernier message : « *sortie manquée, ne puis plus communiquer avec vous - Stop - Fin citation* ». La bataille de Diên Biên Phu est définitivement terminée. A la date du 5 mai 1954, 1 142 combattants sont déclarés morts et 1 606 portés disparus du côté français. 4 436 ont été blessés plus ou moins grièvement. Environ 1 161 déserteurs. À ce total, il convient d'ajouter les pertes des deux derniers jours de combat, évaluées entre 700 et 1 000 hommes. Au total, le Viêt-Minh capture donc un peu plus de 10 000 hommes, 60 % de ceux-ci mourront dans les camps viêt-minh, de malnutrition, de maladies, de misère physiologique. Quant aux pertes subies par l'armée populaire, les incertitudes portant sur les chiffres sont encore plus grandes. Si les chiffres de 25 000 tués et 12 000 blessés avancés par certains services semblent ne pas devoir être retenus, celui de 22 000 victimes, tués et blessés confondus, paraît proche des estimations faites par le 2^e bureau du corps expéditionnaire et confirmées, officieusement, par certains officiels viêt-minh. Cependant, l'Institut d'histoire militaire du Vietnam, qui dépend du gouvernement vietnamien, ne reconnaît toujours, aujourd'hui, que 4 020 tués, 792 disparus et 9 118 blessés ». CNE YVAN CADEAU (SHD).

18 avril 1983 : attentat suicide contre l'ambassade américaine à Beyrouth (Liban).

63 personnes sont tuées dans l'explosion d'un pick-up chargé de 150 kg d'explosif qui défonce le portail de l'ambassade américaine.

30 avril 1863 lors de l'expédition française au Mexique.

Soixante-deux soldats de la Légion, assiégés dans un bâtiment d'une hacienda du petit village de Camaron de Tejeda, résistèrent plus d'une journée à l'assaut de 2 000 soldats mexicains.



16 avril 73 : prise de Massada (Israël actuel).

Les Romains ayant détruit le temple de Jérusalem (70) et très durement réprimé la nouvelle révolte juive, un groupe de 1000 juifs, irréductibles (appelés Zélotes), choisit de se réfugier dans la forteresse de Massada pour poursuivre symboliquement la lutte. Le site est imprenable. La menace pour les Romains est tactiquement dérisoire, mais Flavius Silva, reçoit l'ordre de laver l'affront avec la X^e légion. Afin de protéger au maximum la vie de ses soldats tout en remplissant sa mission, Silva, qu'aucune urgence particulière ne presse, décide de construire une rampe d'accès vers Massada pour y amener une tour d'assaut. Après plus d'un an de travaux et des milliers de tonnes de pierres remuées par une armée d'esclaves juifs, la rampe est achevée et permet l'assaut. Les Zélotes résistent vaillamment mais avant d'être submergés, ils optent pour le suicide collectif.

16 avril 1799 : bataille du Mont Thabor (Egypte).

Les 25 000 Turcs d'Abdallah Pacha franchissent le Jourdain pour secourir Saint Jean d'Acce assiégée par Bonaparte depuis le 20 mars. Le danger de se retrouver dans la position de l'assiégé est réel, aussi Bonaparte envoie Kleber et 3000 hommes au-devant d'Abdallah Pacha. Kleber souhaite surprendre l'ennemi mais se perd dans la nuit. Repéré au petit matin, il ne lui reste plus qu'à faire face. La division Kleber combattant à un contre douze forme le carré et résiste pendant six heures. Napoléon débouche alors du Mont Thabor avec 3000 hommes sur les arrières turcs. Pris entre deux feux, Abdallah Pacha est vaincu.

16 avril 1917 : début de la bataille du chemin des Dames.

C'est au cours de cette offensive française très célèbre, mais malheureuse, que sont employés pour la première fois au combat des chars Schneider. Les 80 chars sont répartis sur le front de l'offensive et doivent progresser au rythme de l'infanterie : dilution et lenteur coûtent près de 80% de pertes en chars.

25 mars 1957 : naissance de l'Europe (Rome).

Signature du traité de Rome qui instaure la CEE et l'EURATOM.



> Hommage au général Gaston Bruch

Le général Bruch était le doyen de L'Épaulette, il vient de nous quitter à l'âge de 103 ans



DR MINDEF ECOLES MILITAIRES DE BOURGES

Né à Paris le 21 mars 1911, Gaston Bruch est ingénieur des arts et métiers. La crise de 1929 étant passée par là, il choisit de s'engager comme officier de réserve, le 20 octobre 1931. Ses compétences le dirigeront vers l'Arme du Train où il passera 38 ans. Il était aussi le doyen de cette Arme et le général Etienne lui avait rendu visite en 2012.

Le 16 janvier 2012, le général Patrick Etienne, commandant l'école du Train, a rendu visite à l'un de ses illustres prédécesseurs, le général (er) Gaston Bruch. Le général Bruch alors doyen de l'Arme du Train. Directeur de l'instruction de l'École d'application du train à Tours et commandant en second de 1957 à 1960, puis commandant d'école de 1965 à 1967, le général (2s) Bruch, admis en deuxième section en mars 1969, s'était retiré dans la ville de Cugnaux près de Toulouse.

Il fait la « drôle de guerre » comme chef de peloton du groupe autos de transport 131/22. Mis en congé d'armistice, il rejoint la 1^{re} Armée en 1944. Il est cité à l'ordre de la division le 26 mai 1945.

Cette citation comporte l'attribution de la croix de guerre avec étoile d'argent.

Lieutenant-colonel, commandant le Train de la zone Ouest Algérois, il est cité à l'ordre de la brigade le 18 avril 1957 : « ...En particulier le 4 janvier 1957 à Orléansville, a participé lui-même à la poursuite de deux terroristes armés, après avoir réussi à couper leur retraite, à abattre l'un d'eux malgré plusieurs coups de feu tirés sur lui à courte distance... ». Cette citation comporte l'attribution de la croix de la valeur militaire avec étoile de bronze.

Nommé colonel en octobre 1959, il commande successivement les secteurs de Flatters (1960) et Toggourt (1961), il est cité à l'ordre de la division. Cette citation comporte l'attribution de la croix de la valeur militaire avec étoile d'argent.

Il est affecté comme directeur du cabinet du général commandant supérieur des forces françaises en Algérie en août 1962.

Nommé à l'inspection du Train en novembre 1964, il prend le commandement de l'École du Train à Tours en février 1965. Il est nommé général de brigade en juillet 1965 et devient commissaire général adjoint aux transports en janvier 1968. Le 21 mars 1969, il est admis dans la deuxième section des officiers généraux.

Le général Bruch était officier dans l'ordre de la Légion d'honneur et commandeur de l'Ordre National du Mérite. ■

La rédaction

> *L'Épaulette partage la peine de sa famille éprouvée par ce deuil, lui adresse et lui renouvelle ses condoléances attristées.*

> Le génocide du RW triste 20^e anniversaire, mens

Pour tous les soldats français, l'accusation d'être complices du génocide au Rwanda est aussi injuste qu'ignoble. Pourtant, certains s'ingénient à entretenir le doute. L'Épaulette vous propose quelques extraits du procès du tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), vous invite à lire sur son blog (alphacom.unblog.fr), la mise au point du Colonel Jacques Hogard et à soutenir l'Association de soutien à l'armée française (ASAF), du général (2s) Pinard-Legry dont le numéro d'avril traite du Rwanda. Mais quand des intérêts médiatiques, politiques et financiers s'affrontent, même la justice s'y perd.

Nous reproduisons ici des éléments du procès fleuve du TPIR. Ce qu'il faut retenir, c'est que le génocide est enclenché par l'assassinat du président rwandais Habyarimana, que le front patriotique rwandais de Paul Kagamé en a profité pour prendre le pouvoir et que l'armée française est intervenue, après une incommensurable hésitation de l'ONU, pour faire cesser les massacres.

Le tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), extraits du rapport quotidien de la Fondation Hirondelle (Lausanne, email : info@hirondelle.org)

Arusha 2 juin 2000 Rapport sur la mort du président Habyarimana.

Rédigé par un ancien enquêteur de l'ONU en 1997, ce rapport a été transmis au TPIR le 29 mars dernier, après qu'un journal canadien, le National Post, en ait révélé l'existence. Selon le National Post, le rapport indique que l'actuel président rwandais Paul Kagamé et son Front Patriotique Rwandais (FPR - alors mouvement rebelle Tutsi) seraient derrière l'attentat contre l'avion de Habyarimana. Jusque tout récemment, l'on croyait de par le monde que l'avion avait été abattu par des extrémistes Hutu opposés au partage du pouvoir avec le FPR ? L'ONU avait cependant, par la suite, retrouvé ce rapport dans ses archives à New York, confirmant son existence. L'ONU n'a pas expliqué pourquoi le rapport n'avait jamais connu de suite.

Arusha, le 27 janvier 2004 (FH) - Le général canadien à la retraite, Roméo Dallaire, a clôturé sa déposition mardi devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) en affirmant que l'actuel président rwandais Paul Kagame avait prédit que le pays allait sombrer dans la violence à la veille du génocide de 1994.

ANDA : onges médiatiques et intérêts particuliers



Kigali, le 10 mars 2004 (FH) - Kigali estime que le rapport du juge français Jean-Louis Bruguière, impliquant l'actuel numéro un rwandais **Paul Kagamé** dans l'attentat meurtrier le 6 avril 1994 contre l'avion du président **Juvénal Habyarimana**, « doit être basé sur des rumeurs ». L'attentat meurtrier du 6 avril 1994 a servi de prétexte au déclenchement du premier génocide commis sur le continent africain. Les membres français de l'équipage du Falcon 50 du président Habyarimana sont morts avec lui dans le crash.

L'enquête française a été ouverte en 1998, pour « assassinats en relation avec une entreprise terroriste » et confiée au juge **Jean-Louis Bruguière**, après que la famille d'un des pilotes eut déposé une plainte.

Le procureur général du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), le Gambien **Hassan Bubacar Jallow**, déclarait en janvier dernier que l'enquête sur l'assassinat du président **Habyarimana** ne rentrait pas dans le mandat de la juridiction internationale.

Arusha, le 7 avril 2004 (FH) - Joseph Nzirorera, ancien responsable du MRND, le parti au pouvoir lors du **génocide au Rwanda**, a demandé mardi que le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) se fasse communiquer le rapport d'enquête fait en France sur l'accident de l'avion du président **Habyarimana**.

Informations Wikipédia reprise « Agence Hironnelle » du 13 décembre 2006 (l'information de l'agence Hironnelle « saute actuellement du 12/09/2006 au 10/01/2007). L'ancien procureur en chef du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), le sud-africain **Richard Goldstone**, affirme que l'attentat commis le 6 avril 1994 contre l'avion du président rwandais **Juvénal Habyarimana** rentre bien dans le mandat de ce tribunal. Dans un rapport publié le mois dernier, le juge français Jean-Louis Bruguière a désigné l'actuel chef de l'État rwandais, **Paul Kagame**, comme le principal responsable de l'attentat et appelé le TPIR à se saisir de l'affaire. L'enquête cite

enfin l'ancien enquêteur australien du bureau du procureur du TPIR, **Michael Hourigan** qui avait mené une enquête sur l'attentat et qui s'est vu interdire par la successeur de Goldstone, la canadienne **Louise Arbour**, d'aller plus loin.

La Haye, 7 Septembre 2007 (FH - TPIR/EDITION) - Dans « Paix et Châtiment », **Florence Hartmann**, l'ancienne porte-parole de **Carla del Ponte**, ex-procureur du Tribunal pénal international pour le Rwanda, raconte comment, sur pression des Etats-Unis, les enquêtes spéciales visant les suspects de l'Armée patriotique rwandaise (APR) ont été entermées, entachant à jamais le bilan du TPIR.

Arusha, 19 novembre 2007 (FH) - L'enquête du juge français **Jean-Louis Bruguière** rendue publique il y a un an, en stigmatisant la responsabilité du président rwandais Paul Kagame dans l'attentat contre l'avion de son prédécesseur, a accru la dichotomie partisane sur le génocide rwandais, estime **Claudine Vidal**, une sociologue française, spécialiste du Rwanda.

Arusha, 29 janvier 2008 (FH) - Le professeur **Filip Reyntjens**, qui a souvent témoigné comme expert pour le tribunal pénal international pour le Rwanda mais aussi pour la défense d'un accusé a, dans un communiqué, dénoncé la « realpolitik » du ministre français des Affaires étrangères dans sa volonté de normaliser les relations entre les deux pays. **Kouchner** « tombe ici dans le vieux piège qui veut que **FPR = Tutsis**, or ce n'est pas **Kagamé** ni le FPR qui ont été victimes du génocide, mais les Tutsis de l'intérieur » écrit notamment Reyntjens. « Le régime de Kigali a l'habitude de raisonner en termes de puissance et de faiblesse. Il considérera la démarche de **Bernard Kouchner** comme un signe de faiblesse qu'il exploitera dès que l'occasion se présente ». Alain Juppé a notamment dénoncé « les amalgames de la repentance ». « Nous assistons depuis plusieurs années à une tentative insidieuse de réécriture de l'histoire », qui vise à « transformer la France d'acteur engagé en complice du génocide » a regretté l'ancien premier ministre.

La Haye, 2 avril 2008 (FH) - Dans un livre intitulé « La traque : Moi et mes criminels de guerre », l'ancienne procureure du TPIR, **Carla del Ponte**, revient sur deux épisodes concernant son mandat à la tête du TPIR (1999/2002) : L'affaire Barayagwiza, et l'enquête concernant les allégations sur les crimes commis par

l'Armée patriotique rwandaise (APR) en 1994.

PARIS, 10 novembre 2008 (FH) - Le tribunal correctionnel de Paris a relaxé vendredi l'écrivain journaliste **Pierre Péan** poursuivi pour « complicité de diffamation raciale » et « complicité de provocation à la discrimination raciale » à la suite de la publication en 2005 du livre « Noires fureurs, blancs menteurs » sur le génocide rwandais.

Kigali, 07 mai 2009 (FH) - Le « comité d'experts indépendants » mis en place par le gouvernement rwandais pour enquêter sur l'attentat qui a coûté la vie le 6 avril 1994 au président **Juvénal Habyarimana** [...] a déposé son rapport [...] (il) met en cause une trentaine de responsables civils et militaires français, dont l'ancien président **François Mitterrand**, décédé.

Arusha, 24 mai 2013 (FH) - Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-Moon, en visite de deux jours à Kigali, où il s'est recueilli jeudi au mémorial du génocide des Tutsis dans la capitale rwandaise, a reconnu que la communauté internationale avait échoué au Rwanda en 1994.

Arusha, 08 novembre 2013 (FH) - Le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), auquel le Conseil de sécurité avait donné jusqu'à la fin de l'année prochaine pour terminer tous ses procès, ne pourra pas respecter ce délai, apprend-on vendredi.

Arusha, 08 avril 2014 (FH) - « Décisions scandaleuses, acquittements alarmants, fautes professionnelles, ... ». C'est dans ce registre que puise **Kigali** pour juger l'action de la chambre d'appel du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) accusée, 20 ans après le génocide des **Tutsis**, de « remuer le coude dans la plaie ».

Lausanne, 13 avril 2014 - Vingt ans après le génocide, quel est le bilan des procédures judiciaires engagées devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) ? **Carina Tertsakian**, chercheuse principale sur le Rwanda pour **Human Rights Watch** (HRW) salue des avancées significatives, mais déplore aussi des lacunes : Le TPIR a rempli sa mission, dans une certaine mesure en ce qui concerne les principaux responsables présumés du génocide au Rwanda. Le TPIR ne s'est pas acquitté de la partie de son mandat relative aux crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis par le FPR (Front patriotique rwandais, ancienne rébellion aujourd'hui au pouvoir, NDLR). Les troupes du FPR ont tué des dizaines de milliers de civils lorsqu'elles ont pris le pays en 1994. [...] mais le TPIR n'a pas jugé une seule affaire concernant le FPR. ■

Libye, Mali, Centrafrique : trois échecs politiques

Voici un extrait de « L'Afrique réelle » N° 52 que nous a fait parvenir l'un de nos adhérents. Nous le reproduisons ici, avec l'aimable autorisation de son auteur M. Bernard Lugan. Les propos présentés ci-dessous n'engagent que son auteur.

Depuis 2011, la France a mené trois importantes opérations militaires en Afrique. En Libye, nos forces furent engagées par le président Sarkozy officiellement au nom de la « démocratie ». Au Mali, le président Hollande les déploya contre le terrorisme et en RCA afin d'éviter un « génocide ». Dans les trois cas, une fois le volet militaire refermé, l'échec politique est devenu une évidence.

En Libye, la guerre pour la démocratie a provoqué le chaos.

Le colonel Kadhafi lynché, la Libye s'est fragmentée en trois grandes régions subdivisées en plusieurs sous-zones. Au lieu d'un chef d'Etat fantasque mais sur lequel il était possible d'agir, ce sont des stratégies multiples que nos impératifs sécuritaires nous imposent désormais de suivre.

Aujourd'hui, il existe trois Libye :

La Cyrénaïque où deux guerres se déroulent.

L'une oppose les fondamentalistes musulmans dont le fief est la ville de Derna, aux « traditionalistes » rassemblés derrière les confréries soufi.

L'autre voit se dresser contre le pouvoir de Tripoli ceux qui veulent une Libye bicéphale, fédérale ou confédérale.

Le 6 mars 2012, à Benghazi, Ahmed Zubair al-Senoussi, parent de l'ancien roi Idris et membre important de la confrérie senoussiste, fut élu émir par les chefs des tribus de Cyrénaïque. La région se prononçait ainsi pour une orientation très fédérale.

Aujourd'hui, la Cyrénaïque est la plaque tournante de tous les trafics à destination de l'Europe, dont celui de la cocaïne qui, venant d'Amérique du Sud, transite désormais par le Bénin et le Nigeria avant d'être transportée vers le Nord par les islamistes de Boko Haram puis par les jihadistes qui tiennent le sud libyen. Ces mêmes réseaux islamo-mafieux contrôlent le flux de l'immigration clandestine qui aboutissent à Malte et à Lampédusa.

La Tripolitaine qui est coupée en trois :

Grâce à sa puissante force militaire, la ville de Misrata est un Etat dans l'Etat dirigé par des milices gangstéro-fondamentalistes (*Frères musulmans*). Ce furent leurs membres qui massacrèrent le colonel Kadhafi et qui tranchèrent les mains de son fils.

L'ouest de la Tripolitaine est dominé par les milices berbères (*berbérophones* ou

arabophones) de Zentan (Zentan) et du jebel Nefusa. Celle de Zentan est composée de Berbères arabophones, cousins des Berbères berbérophones dont le centre est la ville de Zouara et qui peuplent une partie du jebel Nefusa autour de Nalout et de Yefran. Les miliciens de Zentan détiennent Seif al- Islam, le fils du colonel Kadhafi.

Tripoli, la « capitale » d'un Etat qui n'existe plus est sous la menace permanente des milices. Totalement impuissant, le « pouvoir central » est condamné à négocier avec ces dernières pour tenter de survivre. Le 10 octobre 2013, le Premier ministre Ali Zeidan au pouvoir depuis novembre 2012, a été enlevé par des hommes armés. Le dimanche 2 mars 2014, le Parlement (le CNG : Congrès national général), institution issue des élections de juillet 2012, a été pris d'assaut, en partie incendié et plusieurs députés blessés. Enfin, le mardi 11 mars, Ali Zeidan a été démis par le CNG et s'est réfugié en Allemagne. Pris en tenaille entre les fédéralistes de Cyrénaïque et le Parlement dominé par les Frères musulmans appuyés par les milices de Misrata, sa position était devenue intenable.

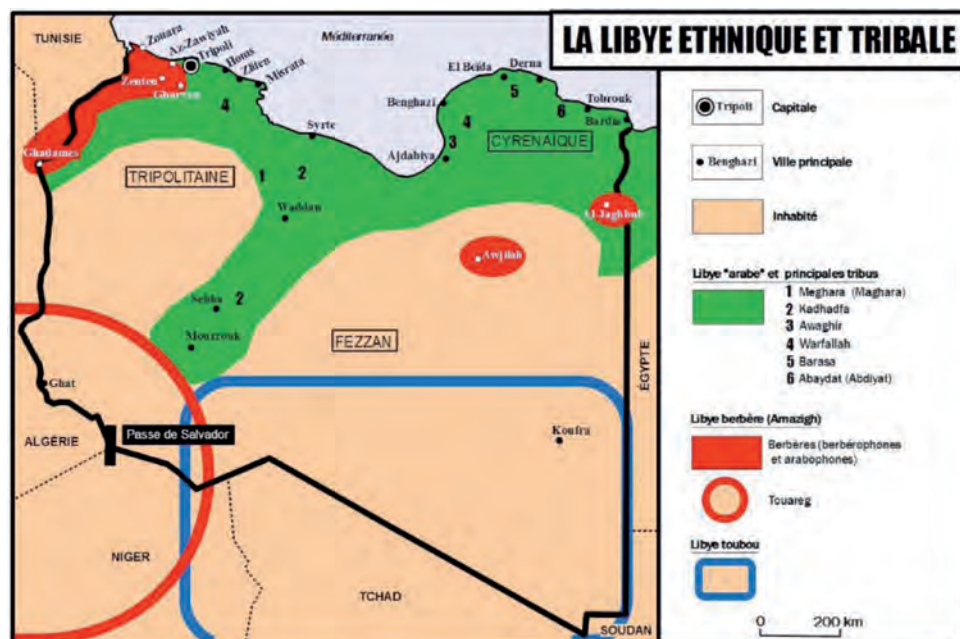
Le « Grand Sud » est une zone grise où le « pouvoir » de Tripoli, ancré sur le littoral méditerranéen n'est obéi ni des Touareg à l'Ouest, ni des Toubou au centre et à l'Est ; ces derniers doivent périodiquement faire face à des raids lancés contre eux par des milices arabes venues de

Cyrénaïque afin de garantir leur mainmise sur le trafic transsaharien. La fin du régime Kadhafi n'a donc pas marqué les débuts de la félicité démocratique puisque le pays est en total chaos et en phase de « somalisation ».

Au Mali tous les problèmes de fond demeurent.

Au Mali où l'armée française a parfaitement rempli la mission qui lui avait été confiée, l'absence de vision politique réaliste a fait qu'aucun nouvel équilibre entre le nord et le sud du pays n'a été trouvé. D'autant plus que les élections n'ont fait que confirmer l'ethno-mathématique de ce monde contact entre les civilisations sédentaires des greniers au Sud, et l'univers du nomadisme au Nord.

Culbutés par les Touareg, les militaires maliens qui se sont enfuis vers Bamako fin 2011-début 2012, ont voulu profiter du bouclier français pour prendre leur revanche et réoccuper la totalité du territoire national, ce que les Touareg ont refusé. Le 26 septembre 2013, les milices nordistes (touareg et arabes) rompirent les « accords de Ouagadougou » qui avaient été signés au mois de juillet précédent et qui avaient permis à l'armée et à l'administration de Bamako de reprendre pied au Nord. Puis, le 30 novembre, le MNLA, rejoint par le MAA (Mouvement arabe de l'Azawad) et par le HCUA (Haut conseil pour l'unité de l'Azawad) déclara qu'il



reprenait la guerre contre l'armée malienne. Tout le bénéfice de l'Opération Serval est-il donc perdu ? Comment éteindre ce foyer récurrent de troubles qui ne cesse de se rallumer depuis 1960 ?

Le vrai problème du Mali est celui de ses équilibres ethno-régionaux ; or la question touareg qui, au mois de janvier 2012, fut le déclencheur des événements n'a pas été réglée. Cependant, comme le nord Mali, ou Azawad, n'est qu'une partie peuplée de Touareg et comme il existe en réalité trois Azawad (voir les anciens numéros de l'Afrique Réelle), à savoir celui de l'ouest qui est Maure, celui de l'est qui est Touareg et celui du fleuve qui est à majorité Songhay et Peul, il ne peut donc être question de reconnaître aux seuls Touareg - lesquels sont de plus divisés socialement -, politiquement et géographiquement, la possession de la totalité de l'Azawad.

La solution qui pourrait alors être envisagée serait celle d'une confédération malienne avec un Azawad composé de plusieurs régions. Mais de cela, les Sudistes ne veulent pas, continuant, contre toute évidence, à parler d'un Mali unitaire.

Si l'Opération Serval a eu pour principal résultat de permettre au sud Mali de recommencer à « coloniser » le nord Mali, rien ne sera donc réglé car, une fois parties les troupes françaises, la guerre reprendra. La sortie de crise ne peut se faire qu'à travers une très large autonomie donnée aux trois Azawad. Toute autre approche est vouée à l'échec.

En Centrafrique c'est à une « recolonisation » qu'il faudrait procéder. En 2013, tout à la préparation de sa guerre contre la Syrie, François Hollande a laissé se créer un foyer de déstabilisation en RCA. Aujourd'hui, l'interposition ne sert à rien puisque les islamistes du *Séléka* ont regagné leurs bases du Nord et du Soudan.

La poussée séculaire des sahéliens vers le Sud a repris, les coupeurs de route du *Séléka* étant les héritiers des bandes mahdistes et de celles de Snoussou qui réduisaient en esclavage les populations de la forêt et du fleuve avant la colonisation.

À la fin du mois de décembre 2012, venus de la région de Birao (voir les anciens numéros de l'Afrique Réelle pour la localisation de cette ville), des rebelles tentèrent de prendre Bangui pour en chasser le général François Bozizé, un Gbaya pasteur d'une église chrétienne charismatique. L'interposition des forces françaises

et de détachements tchadiens et congolais les en dissuada une première fois. L'offensive reprit dans les semaines qui suivirent, « organisée » autour du *Séléka* (coalition en langue sango). Ce mouvement était composé de plusieurs petites tribus nordistes et musulmanes, dont les Gula et les Runga appuyées par des Soudanais et des Tchadiens. Au mois de mars 2013, le *Séléka* avançait vers Bangui, culbutant le demi-millier de militaires gbaya qui ten-



taient plus que mollement de les arrêter.

En Centrafrique, pays que les négriers arabo-musulmans venus de la bande sahélienne et plus particulièrement du Soudan avaient jadis baptisé Dar Kouti (« terre des esclaves »), la colonisation libéra les populations sudistes.

Ces dernières se convertirent ensuite en masse au christianisme. Aujourd'hui, les Centrafricains de « souche » sont chrétiens ou (et) animistes à plus de 95%.

Les 5% de musulmans vivant dans le pays sont à plus de 80% des commerçants tchadiens, nigériens ou maliens. Les musulmans « nationaux » qui ne représentent quant à eux que de 2 à 3% des 4,5 millions de Centrafricains, vivent à plus de 90% dans l'extrême nord-est du pays, dans les préfectures arabophones de Vakaga (Birao) et de Haute Kotto (Bria).

Paris fut alors face à un choix : soit soutenir le régime discrédité du président Bozizé, soit laisser se développer le chaos avec tous les dangers de contagion qu'une telle option implique. La seconde option fut choisie.

Le 24 mars 2013, le président Bozizé quitta Bangui pour la RDC et les rebelles du *Séléka* prirent la ville qui fut mise au pillage. Les chrétiens constatèrent alors que « beaucoup de musulmans ont fêté l'arrivée de la *Séléka* à Bangui en disant : c'est à notre tour maintenant »¹. Voilà qui explique, les règlements de comptes dont furent ensuite victimes les civils musulmans.

Puis se fit le pillage systématique des

biens des chrétiens - ceux des musulmans étant respectés -, l'enlèvement d'enfants chrétiens rendus contre rançon, souvent après abus sexuels, la destruction des églises catholiques et des temples protestants. Les miliciens du *Séléka* massacrèrent nombre de chrétiens, allant jusqu'à ouvrir le feu sur ceux qui suivaient les enterrements. Partout les villages furent brûlés, comme cela avait été le cas au Soudan et au Darfour.

Selon l'évêque de Bossangoa, ville du sud ouest du pays, dans certains secteurs, sur des kilomètres de piste, tous les villages furent incendiés. Quant à l'évêque de Bambari, ville située au nord de Bangui, il rapporta les mêmes scènes de désolation ainsi que la mise à sac de l'évêché.

Fin 2013, devant l'étendue des massacres, Paris décida d'intervenir, mais sans donner d'objectif clair à nos forces. Entre l'humanitaire et le désarmement des milices, quelle était exactement leur mission ? Nul ne le sut. De plus, les moyens furent chichement mesurés - seulement 1600 hommes - alors qu'il aurait fallu être en mesure de sidérer l'adversaire qui était le *Séléka*, et de saturer l'objectif.

Puis, alors que l'Opération Sangaris avait été décidée pour mettre un terme aux exactions commises par les bandes musulmanes du *Séléka*, Paris ordonna de désarmer les milices chrétiennes, laissant au *Séléka* tout le loisir de se replier vers ses bases nordistes. François Hollande ne voulut pas voir ce que tous les observateurs avaient observé :

« Les événements qui ont conduit à cette situation sont connus. Le rôle de la milice *Séléka*, celui de Michel Djotodia, tout cela est parfaitement documenté (...) De nombreux membres de la *Séléka* se sont rendus coupables d'actes horribles (...) les forces anti-Balaka (...) se sont formées pour s'opposer à la *Séléka* (...) » (*Amnesty international*, 20 décembre 2013).

Aujourd'hui, le résultat de ces attermoissements est que, pour empêcher le massacre des musulmans immigrés considérés comme des « collabos » par les chrétiens, la seule solution fut d'encadrer ce qu'il faut bien nommer par son nom, à savoir une épuration ethno-religieuse en escortant les convois de musulmans vers le Tchad.

Si François Hollande avait ordonné de « traiter » les colonnes du *Séléka* en 2013 nous n'en serions pas là. ■

M. Bernard Lugan

¹ Déclaration de l'évêque de Bambari rapportée par la Ligue des Droits de l'Homme, page 38 de son rapport du mois de septembre 2013.

> 1914 - 2014 : le nez sur le guidon

Par le lieutenant-colonel (er) Vincent Fauvell-Champion - EMIA promotion du Centena

La vie militaire du maréchal de Lattre de Tassigny est emblématique au regard des mutations brutales qu'ont connues nos sociétés au vingtième siècle. Comme beaucoup d'hommes et de femmes de sa génération, en une seule vie d'homme, il aura vécu plus de changements que toutes les autres générations précédentes sur une longue période de mil ans. Il est vrai qu'en septembre 1914, le lieutenant de Lattre tuait au sabre en combat singulier un officier d'Uhlans qui l'avait blessé d'un coup de lance. Trente et une années plus tard devenu le général victorieux à la tête de la 1^{re} armée Rhin et Danube, il était le contemporain d'inédites forces armées mécaniques et aériennes, mais aussi des explosions nucléaires militaires d'Hiroshima et Nagasaki...

Lorsque l'on compare la vie guerrière du maréchal de Lattre de Tassigny avec celles d'illustres personnages de notre histoire tels que Charlemagne et Napoléon, on constate que sur une période d'un millénaire qui les sépare il n'y eut guère d'évolution dans l'art de la guerre et des technologies. Les deux empereurs conduisaient l'un et l'autre la guerre à cheval pratiquement de la même façon avec un sabre ou une épée au côté. Au fil des siècles, seule la poudre à canon avait fait son apparition redoutable sur les champs de bataille. La poudre noire, un explosif progressif déflagrant, a ainsi servi pendant cinq siècles sur tous les champs de bataille pour être remplacée à la fin du dix-neuvième siècle par des poudres sans fumée qui ont favorisé l'apparition des canons à tir rapide et des obus contenant des explosifs brisants et détonants. Les combattants des deux cotés englués dans les tranchées de la grande guerre devinrent la chair à canon d'un massacre industriel sans précédent.

Interrogeons nous un instant. Combien d'autorités civiles et militaires pendant la grande guerre ont eu assez de clairvoyance pour imaginer que vingt ans plus tard les soldats sauteraient en parachute depuis des avions de transport pour combattre au sol, que des forces mécaniques et aériennes allaient supplanter les gros bataillons d'infanterie de 1914-1918 en vitesse et en brutalité, que des flottes aériennes surgiraient de portes avions pour des attaques lointaines, que l'énergie nucléaire allait devenir une arme de destruction massive et que quarante ans plus tard les combattants seraient transportés par hélicoptères pour

mener des opérations combinées... La liste n'est pas exhaustive... La réponse est simple : pas une seule. Avons-nous le droit pour autant de leur en faire le reproche ? Assurément non, car toutes les autorités civiles et militaires des deux camps, qui sont les responsables de la conduite de la grande guerre, avaient été conditionnées par un monde séculaire qui s'est soudainement sclérosé. Dans leur esprit, ce qui se faisait sur tous les champs de bataille depuis des millénaires, n'avait pas à être remis en cause. Alors, on s'étonne encore de nos jours de la doctrine guerrière de 1914 qui prônait l'offensive à outrance dont on connaît hélas les conséquences tragiques. Ces autorités civiles et militaires n'ont pas compris l'accélération du temps et de la technologie sur une très courte période. Pourtant, pendant la grande guerre des voix militaires s'élevèrent contre ces théories inutilement meurtrières : « Attaquons, attaquons ... comme la lune ! » raillait le général de Lanrezac qui fut limogé et sali dans son honneur. D'autre tel le général Joseph Gallieni, gouverneur militaire de Paris, montra le chemin d'une réflexion porteuse d'avenir en contribuant, petitement d'après les historiens, par son imagination à la victoire de la première bataille de la Marne. Il réquisitionnera tous les taxis parisiens pour envoyer sur le front quelques milliers d'hommes en grand état de fraîcheur. C'était novateur. Ce général aura malheureusement le mauvais goût de mourir trop tôt en 1916.

Parmi tous les anonymes de la génération du maréchal de Lattre de Tassigny, je pense tout particulièrement à ma grand-mère qui a vécu 83 ans au vingtième siècle. Elle m'a toujours dit qu'elle avait eu la chance de vivre toutes les mutations fantastiques de l'humanité. Elle me disait combien la technologie avait modifié notre monde en peu d'années. Née avec le siècle, elle avait vu l'électrification des villes et des campagnes, l'usage de l'eau courante, la banalisation de l'automobile et des transports... Deux guerres mondiales effroyables avec ses cohortes de monstruosité et des camps d'extermination des nazis et des pays communistes. La conquête de l'aviation et l'odyssée spatiale avec ses marches Lunaires... Sans oublier tous les progrès de la médecine et des techniques de communications. La radio, le passage du cinéma muet au cinéma parlant, le passage de la télévision en noir et blanc à la couleur. Les

premières évolutions des mœurs... Les congés payés. La baisse du coût des loisirs. Le droit de vote accordé aux femmes par le général de Gaulle. La création de la sécurité sociale. Le droit à une petite retraite. Dans l'histoire de notre famille, elle fut la première à pouvoir bénéficier de ce droit. Une belle époque finalement capable du pire, mais aussi du meilleur. A la fin de sa vie, elle aura vécu un véritable feu d'artifice économique avec le renouveau des « trente glorieuses » (toujours la magie de la poudre noire).

Dans mon adolescence, je me souviens d'avoir entendu le président Georges Pompidou, à mes yeux un être d'exception dans l'histoire de la Vème République, s'exprimer lors d'une conférence de presse télévisée : « Le monde a besoin d'une nouvelle Renaissance ». Personne à l'époque, me semble-t-il, n'avait vraiment relevé cette réflexion lumineuse qui me paraît avec le recul du temps presque visionnaire sur l'évolution irrémédiable et nécessaire du monde. Il était sans doute en avance sur son temps. Si la France se portait relativement bien à cette époque, elle vivait mal « son nervous breakdown » né de mai 1968'.

Je me souviens que la France d'après 1968 se croyait révolutionnaire et inspirée par les idéologies venues d'ailleurs. Ses élites et ses intellectuels de tous bords étaient ancrés sur leurs certitudes idéologiques. Le nez collé sur le guidon, cette France était incapable de voir au-delà de l'existence des deux blocs. Il y a quarante ans notre pays vivait dans l'erreur. Chaque camp croyait à un monde immuable. Un peu comme ceux de 1918 qui croyaient à la der des ders.

Pendant les trente dernières années, que certains observateurs qualifient de « trente piteuses », la mondialisation a radicalement modifié nos vies. Les délocalisations, la révolution de l'informatique, des médias et des communications ont secoué durablement notre société. Nos certitudes d'antan ont été mises à mal. Notre société est devenue au fil du temps anxigène et hyper analytique avec l'usage excessif des nouveaux moyens techniques et de propagation rapide de l'information. Depuis lors nos entreprises se font des peurs virtuelles avec des audits à répétitions qui prévoient toujours le pire. Dorénavant, on ne laisse pas assez « le temps au temps » comme disait sagement le président François

ire 1981-1982

Mitterrand. Alors, on supprime ou on restructure toujours à la baisse pour rassurer les actionnaires inquiets et on décide selon le cas de faire plus de bénéfiques ou plus d'économies voire mêmes les deux à la fois avec toujours bien entendu le moins possible d'employés. Ce même principe que l'on peut qualifier de politique de la peau de chagrin s'applique depuis plus de trente ans de réforme en réforme sur les effectifs et l'organisation toujours à la baisse des forces armées françaises. Peu importe si le nombre des opérations militaires ne font qu'augmenter et que les risques de conflits n'ont jamais été si grands. Pour compenser cela, on forge avec des mots une supériorité illusoire de nos armées à travers des livres blancs, certes souhaitables et nécessaires, mais par trop répétitifs sur des périodes trop rapprochées (1972-1994-2008-2013). Une armée se construit dans la durée.

Mais le moral est toujours là. Cherchons l'inspiration à travers deux citations de Machiavel : « gouverner, c'est faire croire »... et « Pour prévoir l'avenir, il faut connaître le passé, car les événements de ce monde ont en tout temps des liens aux temps qui les ont précédés. Créés par les hommes animés des mêmes passions, ces événements doivent nécessairement avoir les mêmes résultats ».

Malgré les difficultés actuelles, notre époque demeure fascinante. La crise de l'énergie avec les deux chocs pétroliers de la fin du vingtième siècle s'est muée au début du vingt et unième siècle en une crise financière. Les élites de la finance mondiale, et les agences de notations privées, qui sont bien entendu les responsables de la crise financière de 2008, nous pilonnent de leur morgue et de leurs menaces depuis leurs bastions avec encore des points d'appui dans les paradis fiscaux. Dans cette guerre aux conséquences économiques et financières multiples, nous sommes tous devenus comme jadis les poilus de la grande guerre qui subissons sans réagir dans les tranchées le marmitage de l'artillerie.

Mais que faut-il faire pour s'en sortir ? C'est simple, il faut gagner cette guerre du quotidien sur notre sol, mais aussi en Europe et dans le monde. Comment ? Il faut faire sienne l'expression : « Think out of the Box ». Une excellente métaphore américaine qui invite à penser différemment, de façon non conventionnelle, voire

même iconoclaste. C'est bien de cette manière que le général Gallieni a pensé et a agi dans l'urgence pendant la conduite de la première bataille de la Marne.

Depuis un siècle, notre civilisation est bousculée comme jamais dans toute l'histoire de l'humanité. Ce n'est certainement pas la fin de l'histoire, mais son accélération. De nos jours, la révolution numérique a pratiquement aboli toutes les limites géographiques de notre planète et aussi de l'espace. Les états-nations ont perdu leur monopole d'antan qu'ils avaient sur l'information et sur les communications chiffrées. Les récentes affaires de wikileaks et d'Edward Snowden prouvent que le danger peut venir de simples citoyens et d'organisations gouvernementales étrangères potentiellement hostiles mais aussi d'organisations non gouvernementales peu coopérantes. Le monde change à nouveau d'époque et n'en a pas encore pris pleinement conscience. Pourtant, au 21ème siècle l'Internet vit son âge d'or. On en est encore très certainement qu'au tout début. C'est la raison pour laquelle les états et les entreprises se battent actuellement pour gagner la bataille du contrôle de la fibre optique, des opérateurs de téléphonie mobile, des data centres et des réseaux sociaux. Des applications de messagerie multiplateforme sont achetées à coups de dizaines de milliards de dollars. On assiste à une frénésie d'achats et de cotations en bourse de sociétés de l'Internet qui dépasse l'entendement. Il y a donc bien une raison !

Il y a une vingtaine d'années les penseurs militaires américains du Pentagone lançaient le concept de Revolution in Military Affairs (RMA). Ils développaient alors une vision de la guerre moderne articulée autour de la révolution des interconnexions naissantes de la technologie du numérique (des systèmes de systèmes qui s'interconnectent en temps réel à des drones, à de l'imagerie satellite, à des centres d'opération et à des unités...) et des conséquences organisationnelles qui en découleraient. Cette RMA « civilianisée » est maintenant entrée dans l'univers des entreprises, des villes, des états, et s'apprête à conquérir le grand public. Le Digital Soldier s'est mué en consommateur numérique des services Google qui pourra tout gérer en chaussant ses Google Glass. Nous rentrons progressivement dans le domaine de la réalité augmentée qui permettra d'accéder en temps réel à des informations multiples tout en conservant une liberté de mouvement. L'interconnexion généralisée des objets à Internet est sans doute pour demain. Notre monde va encore changer à la vitesse de la lumière à travers une géné-

ralisation du câble optique qui favorisera l'ubiquité numérique. Dès lors, il convient sans doute de méditer sur le sens profond des propos du président Pompidou « Le monde a besoin d'une nouvelle Renaissance ». Nous y sommes. Nous vivons actuellement une nouvelle Renaissance. Il est temps que tout le monde relève la tête de son guidon et ne se contente pas de franchir le prochain col tête baissée, mais visualise (avec Google Glass se sera facile) beaucoup plus loin l'objectif à atteindre. Un peu comme le faisait le général Leclerc qui débarquant le 1er août 1944 sur les plages d'Utah Beach donnait l'ordre aux unités de la 2^e DB : « Direction Paris ». D'autre se serait contenté d'indiquer la première ligne de crête comme en 1914.

Pour terminer, je trouve emblématique le discours volontariste et visionnaire que prononça en 1962 le président américain John Fitzgerald Kennedy : « Nous choisissons d'aller sur la Lune dans cette décennie, non parce que c'est facile, mais parce que c'est difficile, parce que ce but servira à organiser et mesurer le meilleur de nos énergies et de nos savoir-faire, parce que c'est un défi que nous sommes prêts à relever, que nous ne voulons pas remettre à plus tard, et que nous avons l'intention de gagner et les autres aussi (les soviets) ». Nicolas Machiavel avait raison : « gouverner, c'est faire croire »... mais j'ajouterais, y croire soi-même pour motiver et réussir collectivement. Notre pays et l'Union Européenne doivent s'inspirer d'une telle démarche et ne pas se conformer à un esprit de boutiquier qui ne s'intéresse qu'aux seules statistiques. Connaître les chiffres, c'est nécessaire, mais ce n'est pas suffisant pour faire vibrer tout un peuple. En définitive, rien ne compte plus que le niveau d'ambition collective d'une nation. ■

**LCL (er) Vincent Fauvell-Champion
EMIA promotion du Centenaire 1981-1982**

1. J'avais 13 ans en mai 1968, mon père avait eu la bonne idée de m'emmener voir et entendre les étudiants qui occupaient le théâtre de l'Odéon dans le quartier latin. Je me souviens des slogans révolutionnaires écrits à la peinture sur les murs à l'intérieur du théâtre, mais aussi et surtout des harangues enflammées des orateurs qui du haut des balcons agitaient leurs poings et le fameux petit livre rouge. Ils portaient tous des brassards rouges et ils jubilaient de voir trembler les bourgeois. Moi qui habitais en banlieue dans un HLM avec mon frère et sœurs, je trouvais cela parfaitement décalé. J'avais encore en mémoire notre départ précipité d'Alger en 1961 qui avait été autrement plus tragique pour les familles de militaires (mon père était à l'époque capitaine d'infanterie métropolitaine) et surtout pour les pieds noirs et les harkis. Le président Pompidou avait raison : « les peuples heureux n'ont pas d'histoire ».

> Les blessures du cœur

Les blessures du cœur sont profondes et douloureuses. Pour les combattants, jeunes ou anciens, pour les porte-drapeaux, pour beaucoup d'autres citoyens, attaquer ou insulter le drapeau constitue une blessure d'autant plus profonde qu'une raison extérieure vous interdit de le défendre.

Une fois la blessure infligée, volontairement ou non, le mal restera car lorsque deux cœurs sont touchés, soigner l'un, c'est faire saigner l'autre.

Voici trois textes illustrant des blessures du cœur, ils expriment l'incompréhension, l'espoir et la douleur.

Premier texte : Lettre du MINDAC. Cette lettre fait réponse à un courrier du président du Comité National d'Entente. Elle conclut sur l'incompréhension d'une partie, mais ne tient pas compte de l'incompréhension de l'autre partie.

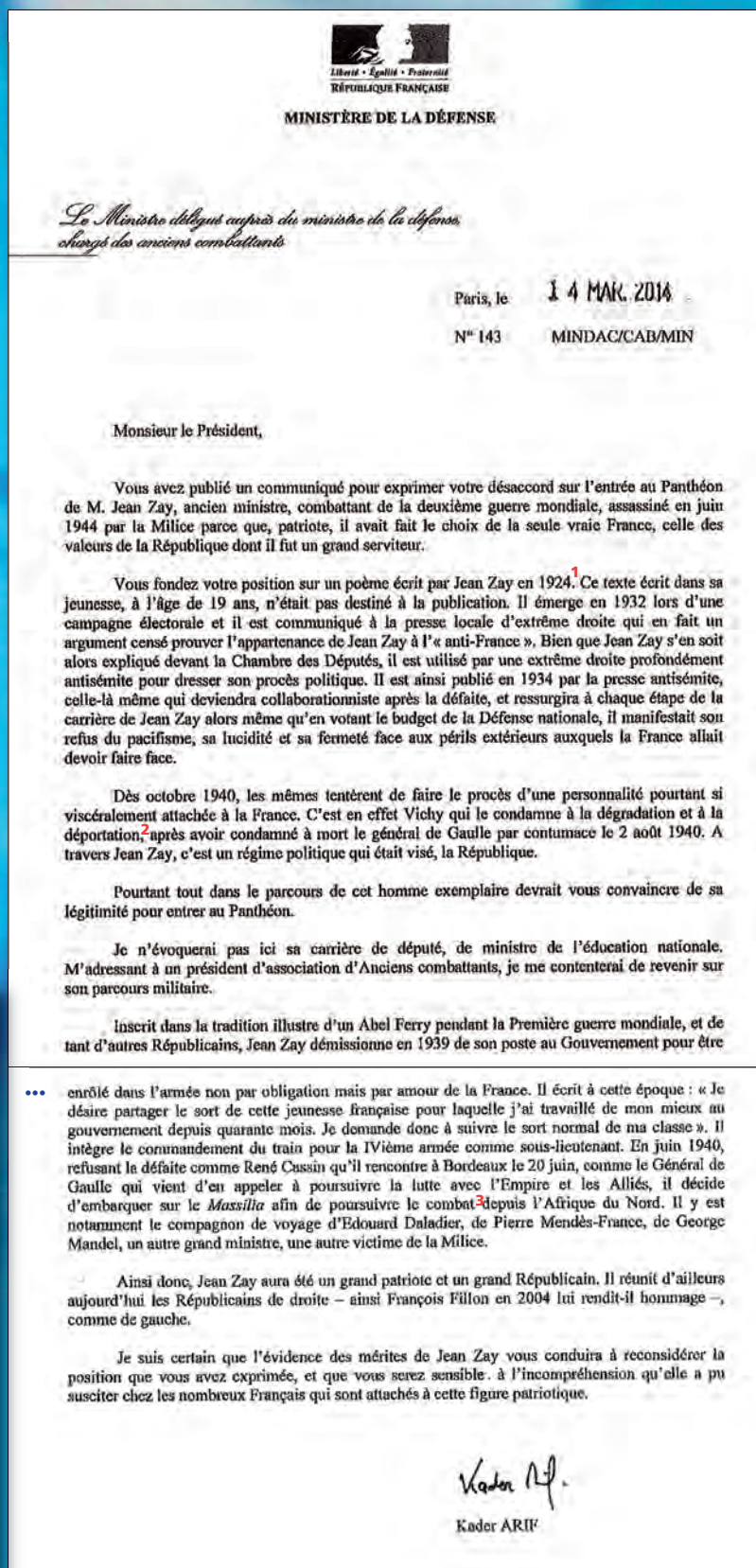
Deuxième texte : « Le petit drapeau ». Ecrit après la terrible défaite de 1870, ce texte décrit de façon émouvante, le désarroi d'un vieux combattant quand les Allemands font disparaître tous les drapeaux français de son village. Et puis l'espoir – un tout petit espoir – renaît, apporté par un jeune garçon de cinq ans.

Troisième texte : « Les larmes du drapeau ». Ce poème est écrit après que le drapeau ait été souillé, déchiré et brûlé par des manifestants, en présence des forces de l'ordre maintenues dans l'obligation de ne pas intervenir. Il exprime la terrible douleur de l'abandon.

> Ces 3 notes en rouges, ajoutées par la rédaction à la lettre du Mindac, précisent les faits.

1. « Le drapeau », texte d'insultes au drapeau français.
2. Condamné à la dégradation et à la déportation au bagne pour désertion devant l'ennemi, le 4 octobre 1940, par le tribunal militaire permanent de la 13^e division militaire, Jean Zay est emprisonné en 1940. Il est extrait de sa prison et assassiné par la milice le 20 juin 1944. Il est réhabilité à titre posthume le 5 juillet 1945 par la cour d'appel de Riom (« les poursuites intentées contre le sous-lieutenant Jean Zay ne peuvent s'expliquer que par le désir qu'a eu le gouvernement d'atteindre un parlementaire dont les opinions politiques lui étaient opposées et qu'il importait de discréditer en raison de la haute autorité attachée à sa personnalité. »).
3. Avec l'autorisation de ses supérieurs, il rejoint Bordeaux pour participer, le 19 juin 1940, à la dernière session du Parlement en vue d'un transfert du gouvernement français en Afrique du Nord. Aucune décision n'est prise mais, le 21 juin 1940, Jean Zay et Pierre Mendès France ainsi que vingt-cinq autres parlementaires embarquent pour Casablanca. Quatre d'entre eux, dont Jean Zay, sont arrêtés le 15 août 1940 pour désertion devant l'ennemi.

> Lettre du Ministre délégué auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants



> Le petit drapeau (1899) par Jules Claretie (1840-1913)

VEUT-ON savoir ce que c'est que ces trois couleurs françaises qu'on a vues partout ces jours-ci, sur les boulevards et dans les faubourgs, et sous toutes les formes : cocardes tricolores, cravates tricolores, ombrelles tricolores, coiffures tricolores ?

Il faut avoir vu le drapeau bleu, blanc et rouge glisser de sa hampe, comme un pavillon qu'on amène, pareil à une aile brisée d'oiseau qui tombe ; il faut, après le clapotement joyeux de ce drapeau de la patrie, avoir subi l'ombre du drapeau étranger pour savoir tout ce qui tient de consolation et de joie, d'espoirs sacrés, de souvenirs émus dans les plis de cet étendard.

Comme toutes les choses de ce monde, en un mot, il faut avoir perdu le droit d'arborer son drapeau pour le regretter - avec des larmes.

Il était une fois, dans une petite ville des environs de Paris, à Corbeil, un vieux soldat, ancien commandant, portant à la boutonnière la rosette rouge, soldat d'Afrique et de Crimée, dont les longs *moukhalas* des Kabyles avaient souvent brûlé la peau, là-bas, dans les lentilles, et qui avait laissé un peu de sa chair dans cet espace de quelques centaines de mètres carrés, où dix mille morts s'entassèrent autour de l'écroulement de Malakoff.

Il s'était retiré à Corbeil, vivant là de sa pension, allant, en traînant le pied, voir, appuyé sur sa canne, les blés onduler et mûrir, les seigles devenir jaunes et les choux pousser dans la campagne.

Le soir, il allait faire quelque partie d'écarté chez des amis, ou, tout seul à sa fenêtre, il fumait sa pipe, en revoyant, dans la fumée, les burnous bruns des réguliers d'Abd-el-Kader ou les capotes grises des grenadiers russes. Devant lui flottait, sur la façade de la mairie, un drapeau tricolore qui, le vent tombé, laissait aller ses plis et s'endormait, au repos, comme le vieux soldat. Repos bien gagné, pour le commandant, crépuscule tranquille et doux après tant d'orages et de canonnades grondantes comme des tonnerres ! Il espérait bien finir, doucement, en vieil invalide qu'il était, impotent, les doigts tordus par la goutte, ne pouvant plus manier l'épée, pouvant à peine tenir ses cartes.

L'invasion vint. Le commandant en ressentit un étonnement de colère, une stupeur qui l'étourdit comme un coup sur la tête. Il déclarait que ce n'était pas possible ! Wissembourg, Froeschviller, Gravelotte ! Des combats d'avant-garde ! On était repoussé ; mais on verrait bien, quand le pioupiou s'en mêlerait !...

Et, un soir, sur le pavé de Corbeil, des cavaliers arrivèrent, lance au poing, caracolant dans les rues, - et ce n'étaient pas des lanciers français !

Ils précédaient de noirs bataillons, au pas lourd, qui passaient, passaient à travers Corbeil, comme un torrent sombre, et qui s'en allaient vers Paris, dont on entendait, dans la nuit, le canon gronder.

Le vieux commandant croyait faire un rêve. Ces masses noires, compactes et disciplinées, lui semblaient quelque chose comme des fantômes, une de ces visions qui durent trop, dans les cauchemars chargés d'angoisses. Mais il ouvrit sa fenêtre, cette fenêtre qui donnait sur la mairie, et il avait beau se frotter les yeux ou jurer, ou frapper du pied ; il ne voyait plus le drapeau tricolore d'autrefois. Il n'y avait plus de drapeau français flottant sur sa petite ville. L'humble chef-lieu d'arrondissement avait amené son pavillon, puisque les citadelles commençaient !

Alors, le soldat d'Afrique, l'invalide de Crimée eut la tentation d'en finir, de se jeter dans l'Esbonne ou dans la Seine, de disparaître avec ce chiffon qui n'était plus là, qu'on avait arraché, déchiré ou volé. Il ne pouvait plus vivre sans ces trois couleurs disparues. Ses yeux en avaient besoin. Il se sentait devenir fou à cette idée que, dans tout Corbeil, il n'y avait plus une cocarde, plus un étendard qui eût le droit de se dire tricolore en face de

l'aigle noir d'Allemagne. L'idée fixe, l'idée qui dessèche le cerveau, qui fait les grands hommes ou les aliénés, presse la cervelle humaine comme une éponge pour en faire couler le génie ou la démence, l'idée fixe s'emparait de ce vieillard à moustaches blanches qui avait soif des couleurs d'autrefois, des trois couleurs de la patrie !

Il rencontrait parfois, jadis, sur la promenade plantée d'arbres ou sur le Vieux-Marché, un enfant, un gamin, qui l'avait pris en affection, le saluait par son titre officiel : « Bonjour, commandant ! » et à qui, en manière de causerie, il apprenait la manœuvre avec un bâton ou, du bout de sa canne, la topographie militaire, sur le sable ou la terre des allées :

- Tu vois, gamin, ça s'appelle une parallèle... Voilà comment on ouvre une tranchée... Regarde la manière de placer une batterie...
Et l'enfant écoutait, écoutait, ouvrant ses grands yeux, redressant sa petite taille.

Depuis l'occupation allemande, le commandant ne l'avait pas rencontré, son petit ami, soldat en herbe, maréchal de l'avenir !

Il sortait peu, d'ailleurs, le commandant. Enfermé chez lui comme un loup, il enfonçait sur ses oreilles velues sa calotte de velours pour n'entendre pas les gros talons des patrouilles ennemies battant le pavé ! Il rognonnait et maugréait tout seul, curant sa bile, ne voulant pas voir les soldats étrangers qui manœuvraient là, si près de lui. Un jour, pourtant, il se promenait, frôlant les murs comme un honteux, ne regardant que le trottoir pour ne rien voir, rien, rien, pas un de ces uniformes bleu sombre, bleu de ciel, blancs ou rouges, lorsqu'il s'entendit appeler par une voix d'enfant :

- Commandant !

Il releva la tête.

- Mon commandant !

Il regarda derrière lui ; son visage tanné essaya de sourire.

- Ah ! C'est toi, gamin !

C'était le petit, le compagnon des bonnes heures d'autrefois, l'apprenti soldat, le trouper de cinq ans, qui se dressait sur ses talons, voulait hausser sa bouche rose jusqu'aux oreilles hérissées de poils du commandant, et, la tête blanche s'inclinant vers la tête blonde, le vieil officier entendit le garçonnet qui lui disait :

- Ils ne les ont pas tous pris, les drapeaux tricolores ! Pas tous, commandant : - j'en ai un !

- Qu'est-ce que tu dis ? balbutia le vieillard, devenu tout blême, ses yeux noirs enfoncés dans les beaux yeux limpides de l'enfant, sérieux et pâle, lui aussi.

- Venez chez papa, commandant !... Il y en a un !...

Et l'enfant entraînait le soldat, qui, malgré ses rhumatismes, essayait de prendre le pas accéléré, - et s'essouffait, le pauvre homme ! - et le faisait entrer dans un humble logis de menuisier, de menuisier à l'aise, où, sur une armoire, tout poudreux, mais avec son pavillon aux trois couleurs, rayonnant encore sous la poussière bien-tôt essuyée, un petit bateau rapporté du Havre, autrefois, par le père à son fils, au lendemain d'un train de plaisir, était là, arborant toujours, malgré les Prussiens, son petit drapeau tricolore !

Les deux lèvres fiévreuses du vieux se posèrent sur les joues de l'enfant, et, frémissant, le gamin disait :

- Vous viendrez le voir, commandant, n'est-ce pas !... tous les jours ! tous les jours !

Et, pendant les longs mois du sombre hiver, par la neige, par la bise, lorsque les rafales de la nuit apportaient jusqu'à la ville occupée le grondement des canons des forts, les crachats du bombardement, - dans le logis de l'artisan, sous la lampe, - le commandant plaçait là, devant lui, le petit bateau de l'enfant, et il rêvait, rêvait, songeait, se souvenait, espérait devant ce jouet dont la lumière éclairait le pavillon, ce pavillon moins grand que la main, mais bleu, blanc, rouge - tricolore ! et qui flottait toujours, et qui rayonnait sous cette lampe, et que les Allemands n'avaient pas vu, et que l'enfant n'avait pas « amené » !

Consolation puérile, si l'on veut, consolation touchante,

profondément humaine, poignante et vraie. Il ne faut pas grand-chose aux malheureux pour se raccrocher à l'espoir. Et le vieillard voyait sans doute dans ce bateau d'enfant - qui va sur l'eau - l'image de cet autre vaisseau roulé par la lame et qui restait pourtant fidèle à sa devise, dans l'Année terrible : Fluctuat nec mergitur ! - « Il flotte, mais ne sombre pas ! »

Le drapeau ! Ceux-là qui sont sevrés de cet emblème vivant et parlant du pays, ceux-là à qui on l'a pris, brisé et broyé dans la tourmente, savent ce qu'ils valent, ces chers lambeaux d'étoffe, - haillons qui sont à une armée ce qu'est à l'homme l'honneur, ce qu'est la vertu à la femme ! ■

Jules Claretie,
de l'Académie française.

> « Les larmes du drapeau » par le Lieutenant-colonel Michel B.

[Écrit en souvenir de ce soir terrible où Place du Capitole à Toulouse - le 18 novembre 2009 - le drapeau français fut arraché et brûlé. Les autorités interdirent à la police d'intervenir pour ne pas « créer de désordre »... heurtant alors l'esprit et le cœur de très nombreux Français.

J'ai longuement flotté sur les champs de bataille,
Résistant bravement aux coups de la mitraille ;
Maintes fois ma voilure épongea dans le vent
Le sang des soldats morts, les pleurs des survivants.

Au sommet du pays je dressais mes couleurs,
Témoignage vibrant de la Foi, de l'Honneur.
Les anciens devant moi soulevaient leur chapeau,
Qu'y a-t-il de plus beau que l'amour d'un drapeau ?

Mais la honte survint par un soir gris d'hiver :
Ma hampe fut brisée par des mains étrangères.
Lacérés, mes beaux plis sanglotaient en silence
En voyant que ces doigts s'attaquaient à la France.

Devant la foule haineuse, on me jeta à terre.
Un instant je pensai : « nous sommes donc en guerre ! »
Mais en guerre un étendard a ses défenseurs,
Ici nul n'accourut pour calmer ma douleur !

Les uniformes bleus trépassaient de colère,
Mais leur chef, tout là-haut, préservant sa carrière,
Me laissa sans mot dire aux mains de mes bourreaux :
Je mourus sans qu'une arme quitte son fourreau.

Ce soir je regrettais de porter ces couleurs,
Car une part de la France est morte dans mes pleurs.
Quand mon pays me laisse ainsi succomber, seul,
Je ne suis plus drapeau, mais je deviens linceul.

Lieutenant-colonel Michel B.



Nous invitons nos lecteurs à se rendre sur le site de la CNRM www.cnrm.fr et à se procurer le numéro 691 d'avril 2014 de *Solidarité Militaire* pour avoir le contenu complet du dossier relatif aux aides aux personnes âgées. Nous en publions ici de larges extraits.

> Attribution de la carte du combattant à cheval sur le 2 juillet 1962

EXTENSION DE LA MESURE AU MAROC ET A LA TUNISIE

L'article 109 de la loi de finances pour 2014 (loi 2013-1278 du 29 décembre 2013) a modifié les critères d'attribution de la carte du combattant pour l'Afrique du Nord. Depuis le 1er janvier 2014, les services accomplis après le 2 juillet 1962 en Afrique du Nord peuvent être pris en considération pour le calcul des 120 jours de présence à condition que les demandeurs aient été présents au plus tard le 2 juillet 1962 et que les services permettant de compléter à concurrence de 120 jours la durée de présence des intéressés soient effectués sans interruption sur le territoire à partir de cette date.

Les postulants devront donc être arrivés sur le territoire au plus tard le 2 juillet 1962. Toute personne arrivée sur le territoire à partir du 3 juillet 1962 ne pourra pas obtenir la carte du combattant à ce titre.

L'entrée en vigueur de ces dispositions est effective au 1er janvier 2014.

Tous les bénéficiaires de ces dispositions auront atteint l'âge requis pour déposer une demande de retraite du combattant dès l'obtention de leur carte.

Conformément au code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, la date de départ du calcul de la retraite du combattant est celle du premier jour du mois qui suit la date de l'entrée en vigueur de la mesure. Par conséquent, le calcul de départ de la retraite est fixé au 1er février 2014 pour toutes les demandes de cartes arrivées avant le 1er janvier 2014 et pour celles arrivées au plus tard le 31 janvier 2014.

Les demandes de réexamen doivent être effectuées, comme les premières demandes sur les formulaires CERFA disponibles auprès de l'ODAC ou sur le site de l'ONAC dans la rubrique « vos démarches ».

Les membres de la formation restreinte de la commission nationale de la carte du combattant se réjouissent qu'au cours de leur réunion du 5 février 2014, soit un mois après la date d'application de la mesure, ils aient prononcé un avis favorable pour 1632 « cartes à cheval » que l'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre a délivré vers la fin du mois de février. Dès

réception de leur carte, les bénéficiaires peuvent déposer leur demande de retraite du combattant dans le service départemental (<http://www.onac-vg.fr/fr/carte>) de l'ONACVG de leur lieu de résidence. L'effort sera poursuivi pour que toutes les demandes déposées dans les services départementaux soient étudiées dans les meilleurs délais.

DIFFÉRENTES AIDES ALLOUÉES AUX PERSONNES AGÉES EN MAISON DE RETRAITE

Etre hébergé en maison de retraite nécessite en moyenne, un budget mensuel allant de 1 200 à 4 000 euros, ce qui, dans la plupart des cas est assez difficile à assurer pour la personne âgée et sa famille. De plus, si la personne âgée est très dépendante, il faudra régler des frais supplémentaires appelés frais de dépendance.

Parce que l'hébergement d'une personne âgée en maison de retraite peut chiffrer très vite, il existe différentes aides sociales et financières, destinées à aider les personnes âgées et leurs proches et à financer leur séjour en maison de retraite.

Par conséquent, après une étude très personnalisée de vos droits, il est tout à fait possible d'avoir recours à ces différentes aides afin d'alléger votre facture mensuelle pour le règlement d'un séjour en maison de retraite.

Voici un petit tour d'horizon des diverses aides dont vous pourriez bénéficier :

L'APA ou l'Allocation personnalisée d'autonomie est la principale allocation qui est versée aux personnes âgées reconnues comme dépendantes.

Peuvent en bénéficier, les personnes âgées de plus de 60 ans, si elles sont en état de dépendance et ce, quels que soient leurs revenus sous réserve qu'elles résident bien en France ou y séjournent régulièrement.

Le montant de cette allocation est calculé en fonction du niveau de dépendance de la personne âgée qui y prétend. **Le niveau de dépendance est défini par la grille AGGIR.** Voir le tableau ci-dessous.

Si votre proche appartient aux niveaux 1, 2, 3 ou 4 de la grille de dépendance AGGIR, il pourra bénéficier de cette allocation. Celle-ci peut atteindre **un montant d'environ 1 212 euros** pour une personne âgée reconnue très dépendante.

Cette subvention n'est versée que pour une période déterminée et la décision de son attribution peut être remise en question dans certains cas. Elle est, bien entendu, calculée en prenant en compte les ressources de la personne âgée qui en fait la demande.

L'APA est une allocation que le département versera soit directement au demandeur s'il est à domicile, soit directement à la maison de retraite où il est hébergé.

Dans le cas où le demandeur est encore à domicile, l'APA sera utilisée pour régler les dépenses de services tels que l'aide à domicile, l'adaptation de

GIR	DEGRÉS DE DÉPENDANCE
GIR 1	Personne confinée au lit ou en fauteuil, dont les fonctions mentales sont gravement altérées et qui nécessite une présence indispensable et continue d'intervenants
GIR 2	Ou personne en fin de vie
GIR 3	Personne confinée au lit ou au fauteuil, dont les fonctions mentales ne sont pas totalement altérées et dont l'état exige une prise en charge pour la plupart des activités de la vie courante.
GIR 4	Ou personne dont les fonctions mentales sont altérées, mais qui est capable de se déplacer et qui nécessite une surveillance permanente.
GIR 5	Personne ayant conservé son autonomie mentale, partiellement son autonomie locomotrice, mais qui a besoin quotidiennement et plusieurs fois par jour d'une aide pour les soins corporels.
GIR 6	Personne n'assumant pas seule ses transferts mais qui, une fois levée, peut se déplacer à l'intérieur de son logement, et qui a besoin d'aides pour la toilette et l'habillement.

> Infos administratives et sociales D'après MM. L. Ourliac et D. Wattez



**Avec l'aimable autorisation
de la Confédération nationale
des retraités militaires,
des anciens militaires et de leurs conjoints**

son lieu de vie ou pour d'autres prestations techniques rendues nécessaires par sa perte d'autonomie.

Si une personne âgée bénéficie déjà d'autres aides de la sécurité sociale ou autres, elle peut tout de même, prétendre à l'APA.

Quand le coût d'un hébergement en maison de retraite dépasse le budget d'une personne âgée, il existe deux subventions dont elle pourrait bénéficier afin de l'aider à payer son séjour en établissement spécialisé : L'Aide Personnalisée au Logement (**APL**) et l'Allocation Logement (**AL**).

La Caisse d'allocation familiale alloue des subventions appelées APL : Aide Personnalisée au Logement et AL : Allocation Logement, qui peuvent être utilisées, pour payer les frais d'un séjour en maison de retraite.

Le montant de ces allocations est établi en fonction des ressources du demandeur et du prix de son séjour en maison de retraite.

Pour pouvoir bénéficier de cette aide, il vous faudra choisir une maison de retraite faisant partie des établissements conventionnés.

Si cela vous est impossible pour diverses raisons et que la maison de retraite que vous avez sélectionnée n'est pas conventionnée, vous aurez tout de même droit à l'allocation logement, mais le montant de cette allocation sera moins élevé.

L'Aide Personnalisée au Logement est une allocation à laquelle peut prétendre une personne âgée, selon ses ressources, si elle est hébergée dans une maison de retraite dite conventionnée, autrement dit un établissement agréé par l'État. (**Voir le site de la caf www.caf.fr**)

Si le demandeur ne remplit pas une ou plusieurs des conditions nécessaires à l'obtention de l'**APL**, il existe une autre aide financière à laquelle il pourrait prétendre : l'Allocation au Logement Social (**ALS**). Pour pouvoir prétendre à cette aide sociale, la personne âgée concernée ne doit pas bénéficier de **revenus supérieurs à 7 719,52 euros par an.** ■

> Aides allouées aux personnes âgées en maison de retraite

L'AIDE SOCIALE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Il s'agit d'une subvention, plus exactement appelée aide sociale à l'hébergement.

Peuvent en bénéficier, les personnes âgées de plus de 65 ans, voire 60 ans dans certains cas, et résidant en France. Elles doivent prouver qu'elles n'ont pas les ressources financières suffisantes pour payer leur séjour en maison de retraite malgré la participation de leurs éventuels obligés alimentaires.

Dans le cas où la personne âgée a des revenus inférieurs à un certain seuil, elle pourra également être prise en charge par l'aide sociale.

COMMENT FAIRE POUR EN BÉNÉFICIER ?

Tout d'abord, la personne âgée devra remplir un dossier destiné à prouver que les ressources dont elle dispose ne peuvent pas couvrir le coût de son séjour en maison de retraite.

ATTENTION : Dès que l'aide sociale est accordée au bénéficiaire, celui-ci devra verser la quasi-totalité de ses ressources soit 90% pour être plus précis, au département qui paiera directement les frais d'hébergement à la maison de retraite de son choix. Celle-ci doit cependant être habilitée à percevoir l'aide sociale. Par ailleurs, une somme minimale sera laissée à sa disposition afin qu'il puisse régler ses dépenses personnelles.

Le dossier peut être retiré au Centre Communal d'Action Sociale le plus proche de votre lieu de résidence ou bien à la mairie du lieu de résidence du demandeur.

L'ALLOCATION DE SOLIDARITE AUX PERSONNES AGÉES (ASP)

Autrefois désignée sous le nom de minimum vieillesse, L'ASP ou l'allocation de solidarité aux personnes âgées

est une aide financière s'adressant aux personnes âgées les plus démunies.

CONDITIONS A REMPLIR POUR L'OBTENTION DE L'ASP

Etre âgé d'au moins 65 ans ou avoir l'âge minimum légal de départ à la retraite (pour les personnes reconnues inaptes au travail et les personnes ayant obtenu une retraite anticipée).

Résider en France de manière régulière, à savoir au moins 6 mois par an.

Dans le cas d'un étranger : être réfugié, apatride, bénéficiaire d'un titre de séjour datant de plus de 10 ans ou bien être ressortissant d'un État européen ou de Suisse.

Bénéficiaire de ressources mensuelles inférieures à 777,17€ pour une personne seule et à 1 206,59€ pour un couple et ce, durant les trois derniers mois précédant la demande. (Dans le cas d'un couple, les ressources de tous les deux seront prises en compte).

COMMENT EST CALCULÉ LE MONTANT DE CETTE AIDE ?

C'est la CNAV qui se charge de fixer toutes les conditions de l'attribution de cette aide : son taux horaire et également les barèmes de participation qui seraient imposables.

Afin de calculer le montant de cette aide, toutes les ressources du demandeur et de son conjoint s'il en a un, seront prises en compte.

Tous les capitaux ou biens dont il dispose seront également pris en compte dans ce calcul. Par contre, l'aide sociale, l'allocation compensatrice ou la Majoration pour Tierce Personne* du conjoint, l'APA, le revenu minimum d'insertion, les allocations logement, la retraite du combattant ainsi que les pensions versées pour distinctions honorifiques ne seront pas prises en compte.

Le plafond maximum de l'aide totale allouée par la CNAV est fixé à 3 000€ par bénéficiaire. Le montant de la participation personnelle du demandeur sera calculé en tenant compte de ses revenus.

LE MAINTIEN À DOMICILE

Si la personne âgée désire rester vivre à son domicile, la CNAV partici- ...

> Aides allouées aux personnes âgées en maison de retraite

... pera à 80% des frais liés à l'aide à domicile : soins, toilette, cuisine, ménage.

Pour pouvoir prétendre à cette aide de la CNAV, le demandeur devra justifier de revenus ne dépassant pas les 1 860€. La participation personnelle de la personne âgée sera calculée d'après un barème spécifique et précis tenant compte de ses revenus.

Dans le cas où le maintien à domicile du demandeur nécessite des travaux d'aménagement de son lieu de vie, la CNAV peut lui octroyer une aide à l'amélioration de l'habitat.

Le montant de cette aide sera également calculé en fonction des revenus dudit demandeur.

LE SÉJOUR EN MAISON DE RETRAITE

Il existe une aide de la CNAV appelée prestation d'hébergement temporaire qui sera versée à la maison de retraite si une personne âgée doit y effectuer un séjour temporaire d'une durée inférieure à 20 jours.

Peuvent y prétendre, les personnes âgées appartenant aux groupes GIR 5 et 6 et qui ne bénéficient d'aucune aide d'éventuels aidants familiaux. Cette allocation ne sera versée qu'une fois par an.

LES AIDES FISCALES POUR LES PERSONNES AGÉES EN MAISON DE RETRAITE OU A DOMICILE

Il existe de nombreuses mesures d'ordre fiscal permettant de soulager les familles et les personnes âgées. Elles sont souvent utiles pour pouvoir régler les différents frais engendrés par l'état de dépendance des personnes âgées.

Certaines dispositions fiscales sont également mises en place pour exonérer les personnes âgées de différents frais.

Par exemple, une personne âgée reconnue comme dépendante aura droit à une réduction de ses impôts. Cette réduction se montera à 25% des dépenses induites par sa dépendance.

Par ailleurs, les personnes âgées qui séjournent en maison de retraite et qui possèdent un bien immobilier bénéficient d'une réduction sur la taxe d'habitation de ce bien immobilier qui était leur précédent logement.

D'après le Code général des impôts et selon sa loi de finances datant de 2006, il est possible d'obtenir une réduction d'impôt égale à 25% des dépenses réalisées pour une personne âgée dépendante. **Ceci dans une limite de 10 000 euros annuels. La réduction d'impôt sera donc de 2500 euros maximum par personne effectivement hébergée en maison de retraite.**

Pour pouvoir bénéficier de cette réduction d'impôt, il vous faudra inscrire le coût total des dépenses liées à la dépendance et celles liées à l'hébergement en maison de retraite sur votre déclaration de revenus.

AIDE FISCALE POUR LES SERVICES D'AIDE A DOMICILE

Dans le cas des personnes âgées qui utilisent les services d'une entreprise ou d'une personne pour les aider à domicile, il existe également une possibilité de bénéficier d'une réduction d'impôts. Celle-ci se monte à 50% des dépenses effectuées (aides déduites) et ce, bien sûr, dans la limite d'un certain plafond annuel à ne pas dépasser.

LA TAXE D'HABITATION

Il existe également des dispositions permettant à une personne âgée hébergée en maison de retraite de pouvoir bénéficier d'une réduction de la taxe d'habitation d'un bien immobilier dont elle serait par ailleurs propriétaire.

De plus, les personnes hébergées en institution ne paient pas de taxe d'habitation pour la maison de retraite lorsque les repas sont pris dans une salle commune et que le personnel peut se déplacer librement dans les chambres.

OBLIGATION ALIMENTAIRE ET DÉDUCTION FISCALE

Les personnes considérées comme obligées alimentaires et qui participent aux frais d'hébergement de leur parent en maison de retraite, peuvent bénéficier d'une réduction fiscale. Elles devront préciser au moment de leur déclaration annuelle le montant de l'obligation alimentaire versée.

ACCUEIL A DOMICILE

Dans le cas où une famille accueillerait un parent proche chez elle, elle a la possibilité de déduire la somme de 3 309€ de ses impôts. Cette déduction est possible seulement si la personne âgée accueillie par la famille bénéficie d'un revenu imposable inférieur à un certain plafond, soit 8 177,77€ pour une personne seule.

Par conséquent, il convient d'intégrer l'économie réalisée par ces différentes mesures fiscales pour pouvoir établir plus précisément votre budget et déterminer ainsi le montant permettant à votre proche parent devenu dépendant d'être hébergé dans de bonnes conditions.

ORGANISME GRATUIT D'ORIENTATION EN MAISON DE RETRAITE

Retraite Plus partenaire de la CNRM vient en aide aux personnes à la recherche d'une maison de retraite.

Retraite Plus peut venir en aide aux milliers de familles qui sont confrontées à la difficulté de trouver, en France, un établissement adapté à leurs proches, et ce, en fonction de leur pathologie, de leur degré de dépendance et surtout de leur budget. Une aide inestimable pour tous les aidants familiaux qui se retrouvent désemparés devant la perte d'autonomie de leur proche.

Plus de 1 600 établissements couvrant toute la France

Faire appel aux conseillers de Retraite Plus, c'est bénéficier gratuitement de conseils éclairés donnés par des professionnels du grand âge mais également gagner du temps. En effet, pour les familles qui doivent trouver, souvent dans l'urgence, une solution d'hébergement adaptée à leur proche, avoir un allié comme Retraite Plus peut s'avérer inestimable. Ainsi, en passant par Retraite Plus, ils seront informés en temps réel des places disponibles dans les maisons de retraite de la zone géographique recherchée mais également, des aides dont ils pourront disposer pour régler les frais de cet hébergement souvent onéreux. ■

> Lire aussi : **Le guide de la Dépendance Mieux vivre le 4^e âge et le handicap.**
> De David Jacquet et Patrick Lelong. - JTL Éditions - Groupe Audiens
55, avenue Marceau - 75116 Paris
Tél. : 01 41 10 91 77



> Les problèmes de solde liés à LOUVOIS ne sont pas résolus

Le SGA a ouvert un site :
 (<http://www.defense.gouv.fr/familles/votreespace/votre-solde>) pour informer et pallier les difficultés



Une communication transparente et complète est le meilleur moyen de répondre aux questions qui persistent au sujet de la solde. Cet espace internet, dédié aux informations sur la solde, s'adresse donc aux militaires et à leurs familles. Vous y trouverez les dernières actualités, les informations officielles, et les réponses à vos questions.

SOURCES : DRH-MD
 DROITS : MINISTÈRE DE LA DÉFENSE.

LA 14^E RÉUNION DU GROUPE UTILISATEURS solde s'est tenue le 19 mars. Cette réunion a permis de traiter des sujets majeurs de l'actualité concernant le sujet RH-solde : impossibles, reprise de trop versés, réactivation de la reprise de avances de l'armée de terre, traitement de la perte des historiques.



Les échanges confirment l'importance de la communication vers les militaires, mais aussi au profit des gestionnaires. Elle doit être plus coordonnée, homogène dans tous les supports utilisés, et compréhensible par le plus grand nombre. L'effort résolument engagé par tous les acteurs doit être poursuivi.

La communauté de travail sur internet a été ouverte au profit des participants au groupe utilisateurs et sera désormais le support d'échanges privilégiés.

Le groupe utilisateurs solde est éga-

lement une force de proposition pour contribuer aux efforts de stabilisation de Louvois comme au profit du futur calculateur (programme SOURCE-solde).



Impôts, solde incomplète, indemnités de service, cette rubrique répond à vos questions sur la solde.

Exemple : Au cours de l'élaboration de la solde, un certain nombre de « photographies » des résultats du calculateur peuvent être consultées sur le SIRH de l'armée de terre CONCERTO. Ce sont les retours solde.

Entre ce premier calcul et la clôture de la solde (le 07 ou 08 du mois considéré), des corrections ou des ajustements sont effectués par les gestionnaires de la solde au CERHS de Nancy.

Il est donc inutile de s'alarmer prématurément : les mesures correctrices qui permettent de payer à chacun son dû sont réalisées pendant cette période de 2 à 3 semaines.

Les retours solde sont visibles pour tout le personnel suivi dans CONCERTO (armée de terre, commissaires ancrage terre, IMID, etc.).



Depuis plus d'un an le ministère vous adresse, avec votre bulletin de solde, une fiche d'information. Retrouvez ici toutes ces fiches information en téléchargement.

Exemple : Le bulletin Infosolde du mois de mai est en ligne et vous propose les sujets suivants :

- Focus sur le retour solde ;
- Réactivation du mécanisme de reprise des avances versées dans l'armée de Terre ;
- Campagne des trop-versés dans l'armée de Terre : rappel sur la procédure de Demande d'Explication ou de Contestation (DEC) ;
- Militaires servant dans la réserve et/ou dont l'ex-conjoint perçoit le reversement du supplément familial de solde (SFS) ;
- Déclaration de revenus 2013 -



Conseils pratiques. Envie d'en savoir plus ? Retrouvez ici les documents officiels qui vous renseigneront sur les aspects techniques de la solde. ■

> UN FUTUR LOGICIEL DE PAIE



Ingénieure générale de l'armement **Caroline Gervais**, directrice du programme du futur logiciel de paie. Suite à l'annonce de l'abandon du

logiciel de paie LOUVOIS, le DRH-MD a annoncé la restructuration de l'équipe chargée du programme et la création d'un binôme à la tête de l'équipe : un directeur de programme sous l'autorité du DGA et un officier de programme placé à la DRH-MD.

« Nous allons nous organiser d'une manière radicalement différente. Jusqu'à aujourd'hui, dans le domaine des systèmes d'information RH, on a eu plutôt tendance à fusionner deux fonctions assez différentes : la fonction d'expression du besoin et la fonction de réalisation technique. Là on va faire de façon tout à fait différente et s'organiser selon la conduite des programmes d'armement. Nous allons mettre en place un binôme, comme pour un programme d'armement : un officier de programme qui exprime le besoin « il s'agit de payer en temps et en heure, et de manière juste, la solde des militaires », il sera placé à la DRH-MD (direction des ressources humaines du ministère de la Défense) et, à la tête de ceux qui vont réaliser techniquement, un directeur de programme sous l'autorité du DGA (directeur général de l'armement) : Il s'agit de l'Ingénieure générale de l'armement Caroline Gervais. Ainsi il n'y a pas confusion des rôles : ceux qui expriment le besoin ne sont pas ceux qui réalisent le besoin. » ■

Jacques Feytis, DRH-MD, décembre 2013

... > Remise du prix Épaulette au GA 20 ALAT le 6 mars 2014

« GA 20, now, let the sky fall ! »

C'est par cette invective anglophone (la langue spécifique à la troisième dimension) que le lieutenant-colonel Gueric D'Arche de Pessan, commandant la division formation à l'aérocombat, achève son allocution aux lieutenants du groupement d'application, sur la place d'armes de la base école de l'ALAT général Lejay, au Luc (Var). Cette cérémonie présidée par le colonel Bernard de Guilleron, commandant en second de l'EALAT, se tenait par une très belle journée annonciatrice d'un printemps qui tardait, cette année, à prendre ses quartiers dans le Sud !

Sortis des écoles de Coëtquidan (Saint-Cyr et EMIA) en 2011, les jeunes lieutenants auront passé près de 3 ans - pour certains, compte tenu de leur spécialisation- pour maîtriser toutes les compétences indispensables à la mise en œuvre des systèmes d'armes du combat aéroterrestre. C'est le cas de notre major EMIA, le lieutenant Nicolas Megard, à qui j'ai remis le prix de L'Épaulette accompagné d'un mot de félicitations rédigé personnellement à son intention par notre président national, le général de corps d'armée (2S) Hervé Giaume. Ce prix se compose de deux ouvrages :

- le premier, intitulé « D'une guerre à l'autre » raconte les opérations auxquelles a participé l'auteur en 10 ans, de la Bosnie à l'Afghanistan, en passant par la Côte d'Ivoire ; le sergent Yohann Douady a spécialement dédié son livre !

- le second ouvrage relate la vie et la carrière du général de corps d'armée Alain Le Ray, qui réalisa son premier fait d'armes en 1940 comme lieutenant

Le premier prix, intitulé
« D'une guerre à l'autre » raconte les
opérations auxquelles a participé
l'auteur en 10 ans, de la Bosnie
à l'Afghanistan,
en passant par la Côte d'Ivoire ;
le sergent Yohann Douady
a spécialement dédié son livre !

à la tête de sa compagnie de chasseurs alpins et qui fut le premier évadé de la forteresse de Colditz ; placé en deuxième section des officiers généraux, il continuera à exalter les vertus du patriotisme en présidant notamment aux destinées de notre belle association : L'Épaulette !

Le nouveau président des officiers, le chef d'escadron Stéphane Chaon, a remis à chaque lieutenant le livre du général de division (2 S) Yann Pertuisel « De la terre, par le ciel », individuellement dédié par l'auteur.

Le cours d'application des lieutenants de l'ALAT s'adresse aux officiers de l'armée de Terre ayant choisi la spécialité ALAT (pilote d'hélicoptère, issus des écoles de formation -Saint-Cyr et École Militaire Interarmes-, ainsi qu'aux élèves officiers d'active issus du concours des écoles d'armes (OAEA) qui servent dans l'ALAT (pour la filière ISPN) ; les contrôleurs de la circulation aérienne étant formés à DAX. Affectés à l'EALAT, les officiers élèves débutent leur scolarité par une formation initiale de spécialité: pilote d'hélicoptère à l'EALAT, à la base école de DAX. Puis ils rejoignent la base école du LUC pour suivre le cours d'application des officiers par spécialités. L'organisation de l'instruction à l'EALAT repose sur une



Lieutenant Nicolas Megard,
major EMIA du GA 20 ALAT.

conception finalisée de l'enseignement, consistant à construire des programmes progressifs et ordonnés, de sorte qu'ils constituent des ensembles cohérents et complémentaires, jamais dissociés du but fixé qui est l'obtention de la qualification chef de patrouille. Ainsi, elle favorise un apprentissage par paliers successifs, alliant technique et tactique par spécialités (HMA, HRA, TIGRE HAD), et des périodes groupées de formation générale intégrant le programme interarmes issu de la réforme du continuum de la formation des officiers. Outre les connaissances acquises sur l'interarmes et l'interarmées, notamment lors du camp interarmes des divisions d'application, les officiers élèves ont appris la spécificité de l'administration et de la gestion des ressources humaines du personnel de l'ALAT. Ils ont également renoué avec l'aguerrissement et la rusticité durant l'exercice Esterel et lors de leurs stages au sein de la marine nationale, à la brigade des sapeurs-pompiers de Marseille, et au centre de recherche et de sauvetage au combat de l'armée de l'air (ce stage se déroule à l'issue de la cérémonie de remise des brevets de chef de patrouille). Ces nombreux stages auront permis à chaque lieutenant d'effectuer environ 180 heures de vols et plusieurs dizaines d'heures de simulateurs.

« Félicitations Nicolas et bon mistral à tous les lieutenants du GA 20 dans vos nouvelles affectations ! » ■

LCL (R) Michel Allo
Président du groupement 06-83
EMIA - promotion LCL Félix
Broche 1979-1980



Préparation de la remise des brevets de chef de patrouille.



> Associations

CABAT Télécharger les infos sur le site du BCPEH.

> <http://www.defense.gouv.fr/terre/soldats-et-familles/soutien-des-blesses-et-des-familles-de-nos-disparus/cellule-d-aide-aux-blesses/cellule-d-aide-aux-blesses-de-l-armee-de-terre>



FOP France, 18, rue Papillon 75009 Paris

> www.fopfrance.fr > Courriel : contact@fopfrance.fr

Si vous allez un jour au Louvre, passez par la galerie Michel-Ange et arrêtez-vous devant ses Captifs. Peut-être qu'un jour ces statues de pierre retrouveront vie et peut-être même que vous y aurez participé !



Cout pas est un bond immense.



DR ANFEM

L'ANFEM est une association dédiée aux femmes de la communauté de défense, civiles ou militaires, interarmées. L'ANFEM, avec ses 7000 adhérentes, est présente partout en France à travers ses 60 délégations et ses 950 animatrices bénévoles. Le projet de l'ANFEM s'appuie sur 3 principes fondateurs :

- > **L'Entraide ;**
 - > **La solidarité ;**
 - > **La convivialité et l'amitié ;**
- L'échange se fait à travers les réseaux sociaux et notamment le **site internet**

> www.anfem.fr.

Alors, comme 7000 femmes en France, rejoignez nous ! ■

... > **89 KM pour Ceux d'Afghanistan**
52^e promotion de L'EMIA



Ce samedi 1^{er} mars 2014 restera un évènement gravé dans toutes les mémoires : tout commença par une course de 89 kms parcourue par près de 130 équipes de 5 coureurs, suivie de l'inauguration de la stèle aux 89 soldats qui ont donné leur vie pour la France en Afghanistan.



DR 52E EMIA



DR TERRE FRATERNITE

Samedi 1^{er} mars 2014 10 heures

La 52^e promotion de l'EMIA court avec les blessés de l'armée de Terre

course tout public par équipe de 5
marche de 5 et 10 km

89 km

Pour et une stèle

Ceux d'Afghanistan

aux écoles de Saint-Cyr Coëtquidan

facebook.com/89kmsCA

> **Groupement des Bouches-du-Rhône (13)**
L'établissement public d'insertion de la défense (ÉPIDE)

L'ÉPIDE a été créé en 2005. C'est un établissement public dont la vocation est l'insertion des jeunes gens et jeunes femmes volontaires de 18 à 25 ans, qui ne sont ni en formation ni en études, sans diplôme ni qualification et ayant des difficultés sociales, ou en voie de marginalisation. Il a dans cette mission, celle complémentaire, de favoriser l'insertion des jeunes populations des quartiers prioritaires de la politique de la ville, plus durement touchées par les décrochages multiples et par les difficultés d'accéder à l'emploi.

L'ÉPIDE est un établissement unique disposant de plusieurs centres. C'est un établissement public administratif financé par le ministère chargé de l'emploi et le ministère chargé de la ville, le financement est complété par une subvention des Fonds Social Européen (FSE). Il est éligible à la taxe d'apprentissage et au mécénat, il reçoit des contributions des fondations, des entreprises et des personnes privées, elles sont déductibles. Il peut aussi recevoir des dons et des legs.

L'ÉPIDE est placé sous la triple tutelle des ministères chargés de l'emploi, de la ville et de la défense.

Une nouvelle idée de l'insertion

L'ÉPIDE apporte, dans le paysage de l'insertion, une offre de service dont il convient de rappeler le caractère original par la pédagogie développée. En effet, elle allie une dynamique collective à une approche individualisée. La pédagogie trouve son inspiration d'une part dans le modèle militaire dont elle a adapté le cadre et la discipline, l'internat de semaine, le port d'une tenue uniforme favorisant le sentiment d'appartenance. D'autre part, elle s'inspire du modèle social qui permet, grâce à une pédagogie différenciée et une relation d'aide, un accompagnement individualisé et personnalisé répondant aux besoins des jeunes volontaires et aux attentes des employeurs.

Le parcours au sein du centre dure en moyenne 10 mois. Il vise à restaurer la confiance et l'estime de soi ainsi que l'acquisition de l'autonomie et les codes et savoir de base nécessaire pour devenir employable. Le programme conjugue

Le LCL (er) Malet est entré à l'ÉPIDE en octobre 2006 comme directeur adjoint du centre de Marseille. Président du groupement des Bouches-du-Rhône depuis janvier 2014, il nous propose une présentation de ces établissements.



DR ÉPIDE

simultanément du travail en profondeur sur le savoir-être, une formation générale comprenant une mise à niveau scolaire et la mise en œuvre d'un projet professionnel devant déboucher sur l'emploi. Le volontaire fait 2 heures de sport par jour. Un parcours citoyen est accompli pendant le séjour à l'ÉPIDE.

Les volontaires obtiennent pour la majorité d'entre eux l'Attestation de Sécurité Routière 1 et 2, le diplôme de Sauveteur Secouriste du Travail, le Certificat de Formation Générale, le Brevet de Sécurité Routière ou le permis B, le Passeport de Compétence informatique Européen.

L'ÉPIDE ne travaille pas seul. Il est dans une relation partenariale avec les nombreux acteurs de l'insertion et de l'accompagnement des jeunes et avec les employeurs.

En prenant en charge des jeunes gens et jeunes filles très éloignés de l'emploi et le plus souvent désœuvrés, l'ÉPIDE participe à la politique générale de prévention de la délinquance.

Les volontaires à l'insertion

Ils sont volontaires pour effectuer le parcours proposé par l'ÉPIDE ; ce volontariat et leur engagement pour se former ou trouver un emploi est contractualisé.

Ils cumulent souvent plusieurs difficultés au-delà de leur faible niveau de qualification ; en particulier des difficultés sociales au sens large, rencontrées habituellement pour cette population très éloignée de l'emploi (santé, niveau de formation, situation familiale, surendettement...).

L'ÉPIDE propose aux volontaires qui ont des conduites addictives un accompagnement au sevrage par les structures adaptées avec les quelles des partenariats sont établis.

Les formateurs de l'ÉPIDE prennent en charge ou adressent aux structures spécialisées avant le parcours d'insertion à l'ÉPIDE les volontaires qui relèvent de l'illettrisme (20 à 30% d'entre eux). L'ÉPIDE est partenaire de l'agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI).

Les parcours à l'ÉPIDE des volontaires à l'insertion

Les volontaires sont des jeunes gens et jeunes femmes volontaires pour effec-

tuer le parcours et qui s'engagent à en respecter les règles. Ils s'engagent par un contrat à suivre le parcours qui dure en moyenne 10 mois. Le premier contrat est de 8 mois, le séjour peut durer jusqu'à 24 mois, c'est exceptionnel.

Le parcours se déroule dans l'un des 18 centres, répartis en métropole. Les plus grands centres accueillent 150 volontaires les plus petits 70. Le régime est celui de l'internat de semaine : le volontaire retourne dans son foyer le weekend et pendant les périodes de congés pour maintenir le lien social. Pendant ce parcours, le volontaire bénéficie d'un accompagnement sanitaire et social.

L'orientation aide le volontaire à découvrir ses aptitudes et le (ou les) domaine d'activité qui l'attire. L'ÉPIDE utilise la méthode de l'Activation du Développement Vocationnel et Personnel (ADVP). Le volontaire bénéficie également de présentations des métiers par les entreprises, de journées portes ouvertes et ou de stage de découverte. Le parcours prépare le volontaire à l'insertion en emploi ou à l'entrée en formation qualifiante. Il bénéficie d'un suivi post embauche avec un référent ÉPIDE et un tuteur de l'entreprise.

Le volontaire perçoit au cours de son contrat une prime mensuelle de 210 euros, en particulier pour les frais de transport et une prime mensuelle de 90 euros capitalisée, qui lui est reversée au terme de son contrat.

Les résultats

L'ÉPIDE accueille chaque année 3000 volontaires dans les 18 centres installés en métropole. Une insertion est considérée comme positive si le volontaire obtient un contrat de travail ou une entrée en formation qualifiante pendant son séjour dans l'établissement et jusqu'à deux mois après sa sortie.

L'ÉPIDE insère positivement 81% des volontaires qui vont jusqu'au bout de leur contrat. Sur les 19% restant, certains ont ou auront une entrée même limitée en emploi, par exemple des contrats de moins de 19 heures par semaine, qui ne sont pas comptabilisés ou en auront après 2 mois.

Une partie des volontaires abandonne le parcours en cours de contrat pour des motifs personnels, d'autres sont exclus pour des motifs disciplinaires.

Les moyens et les coûts de l'établissement

L'ÉPIDE compte près de 850 agents dans les centres pour accompagner les volontaires ce qui donne un taux d'enca-drement de 40%, pour un peu plus de 2000 places.

Le coût à la place se situe pour l'année 2012 à 37 700 euros comprenant l'ensemble des coûts des services offerts au volontaire c'est-à-dire l'accueil, l'hébergement, la restauration, l'orientation, la remise à niveau, le trousseau, la protection sociale, l'accompagnement sanitaire et social et le versement des allocations et primes. Ce coût est moins important que celui relevé dans les nombreux autres organismes d'insertion et bien moins élevé que dans un centre pénitentiaire.

La moitié des centres ÉPIDE sont situés sur des terrains fournis par l'État essentiellement la Défense, d'autres sont propriété de l'établissement ou sont loués. Pour permettre une bonne application de sa pédagogie, l'établissement fait réaliser les travaux d'adaptation nécessaires. Tous les centres bénéficient de plusieurs salles informatiques et d'installations sportives remarquables.

Les partenaires

Ils sont multiples et soutiennent l'action de l'ÉPIDE, via l'insertion, le versement de la taxe d'apprentissage, le mécénat, la mise à disposition de leurs compétences et de leurs réseaux.

Il y a des prescripteurs : pôle emploi, missions locales..., des entreprises : SNCF, RATP, des fondations d'entreprises, des collectivités territoriales, des groupements : Rotary, Centre des jeunes dirigeants..., de grandes écoles : Polytechnique, ESSEC...

En conclusion la filiation Défense de l'ÉPIDE peut attirer d'anciens militaires tentés par une deuxième carrière dans le social, mais elle constitue surtout un atout dans les relations avec les partenaires entreprises qui recherchent des jeunes ayant un minimum de savoir être.

La pédagogie de l'ÉPIDE allie une dynamique collective à une approche individualisée. Cette dynamique collective trouve son inspiration dans le modèle militaire dont elle a adapté le cadre et la discipline, l'internat de semaine, le port d'une tenue uniforme et la pratique sportive. C'est le cadre qui est d'inspiration militaire, pas l'établissement. L'objectif du cadre posé par l'ÉPIDE est d'être structurant pour l'individu comme pour le groupe et de favoriser la dynamique collective. ■

**Lieutenant-colonel (er)
Christian Malet**

**Promotion Capitaine Cazaux
(1974-1975)**

**Président du groupement des
Bouches-du-Rhône**

... > **Groupement Alsace** **journée du 28 février 2014**



L'Épaulette a réuni le 28 février 2014 près de quarante adhérents dont certains accompagnés de leurs épouses à l'Hôtel Gayot.



Malgré de nombreux adhérents en mission, opérations extérieures, empêchés pour diverses raisons ou de santé, la journée L'Épaulette du 28 février 2014, a permis de réunir près de quarante adhérents dont certains accompagnés de leurs épouses à l'Hôtel Gayot – Deux-Ponts, palais du gouverneur militaire de Strasbourg, le général Éric Hautecloque-Rayssz commandant la 2^e brigade blindée, délégué militaire départemental du Bas-Rhin. L'effort demandé à se rassembler, n'est toujours pas visible. Cette réalité, nous incite à insister auprès des adhérents à nous rejoindre en plus grand nombre, car L'Épaulette agit à leur profit et tout particulièrement en direction des camarades d'active, surtout en cette période difficile et pleine d'incertitudes.

Après les mots de bienvenue adressés aux participants et de remerciements au général Hautecloque-Rayssz, le lieutenant-colonel Motel, président du groupement Alsace a présenté le programme de la journée, fait procéder à la lecture de l'ordre du jour de tradition et demandé d'avoir une pensée pour les deux adhérents du groupement disparus en 2013 – le colonel (er) Félicien Badesalt, adhérent du Haut-Rhin et le lieutenant-colonel (er) Gilbert Besson, adhérent du Bas-Rhin – auxquels ont été associés les deux militaires morts pour la France dans le cadre de l'opération Sangaris en RCA.

Le général a ensuite pris la parole, pour une intervention portant sur l'actualité en s'appuyant sur la 2^e brigade blindée qu'il commande. Elle est composée d'hommes et de femmes concentrés avec optimisme sur la finalité de leur métier, sans nier les diffi-

cultés, notamment dans le domaine du soutien qui nécessite un dialogue entre « soutenus et souteneurs » en raison de la limitation constante des ressources financières qui génère une certaine lassitude. Le système Louvois est un véritable « cancer » pour la communauté militaire. Les personnes concernées seront aidées et aucun camarade ne sera laissé au bord de la route. Dans son exposé sur l'opération Sangaris, le général a tordu le cou aux informations erronées, diffusées par les médias en rappelant que la force Sangaris remplit parfaitement son rôle en application de la planification initiale, qu'elle a une parfaite maîtrise de l'engagement et obtient des résultats significatifs en matière de stabilité et de sécurité, malgré un volume de forces insuffisant, conséquence des budgets OPEX resserrés et limités. À propos du Livre blanc, il rappelle que nos forces armées disposent aujourd'hui d'un niveau opérationnel jamais atteint depuis la mise en œuvre de la professionnalisation et que les armées se transforment en permanence. Il aborde ce sujet sans nier les difficultés et que les budgets accordés détermineront le modèle d'armée. Tous les régiments vont se resserrer et générer des incertitudes sur l'avenir qui vont toucher l'ensemble des personnels. Il a tenu à rappeler que les grands chefs défendent les intérêts de nos armées et invite les participants à prendre connaissance de leurs auditions par les parlementaires consultables sur internet. Ainsi, les décisions politiques qui s'en suivront, seront prises en toute connaissance de cause. Pour remercier le général de l'excellent accueil réservé et avant son départ pour une cérémonie militaire à Bitche, le prési-

dent lui a remis le livre sur le général Alain Le Ray, officier d'exception et ancien président national dédié par notre président national, le général de corps d'armée (2s) Hervé Giaume.

Le président de groupement a repris la parole pour rendre compte de la journée nationale du 8 février dernier à Paris. Il revient sur ce qui a constitué le thème central des débats : en raison du contexte actuel de l'armée de terre et des forces armées qui mêle déflation des effectifs et contraintes budgétaires, la reconversion va revêtir une importance croissante. Après avoir décliné cette orientation nouvelle qui consiste à accompagner, au sein d'un dispositif interarmées, les officiers touchés par un départ de l'institution et qui se destinent à la reconversion dans le secteur civil, il a insisté sur le volet « écoute – analyse – conseil » qui doit être une préoccupation permanente. Enfin, il a lancé un appel à participer à cette œuvre commune.

Avant de rejoindre l'hôtel de ville pour partager le verre de l'amitié offert par la municipalité de Strasbourg, le chef de cabinet du général nous a proposé une visite du palais, construit en 1754, inspiré du Palais Rohan de Strasbourg, qui porte le nom de ses deux premiers propriétaires Gayot – Deux-Ponts. Il est la résidence officielle des gouverneurs militaires de Strasbourg depuis 1804.

Enfin, le déjeuner de clôture pris au cercle-mess tout proche a permis de poursuivre les conversations et de passer un agréable moment entre adhérents. Avant de se séparer, le chant de tradition de L'Épaulette mit un point final à cette sympathique, dense et belle journée. ■

Lieutenant-colonel (er) André Motel
Président du Groupement Alsace
EMIA – Général Brosset – (1973-74)

> Groupement Limousin (87-23-19) CR de la soirée du 11 avril 2014

En ce vendredi des Rameaux, dans les locaux du restaurant « Buffet de la Gare des Bénédictins », lieu au combien emblématique de Limoges, se sont réunis nos ami(e)s du groupement du « Limousin » dans une ambiance d'amitié, de fraternité et surtout de recueillement envers nos grands anciens.



DR GRP LIMOUSIN

Officiers de chasseurs à cheval – 1913.

Après une intervention très brève du président, voulue par les convives, faisant le point de situation local et national tout en regrettant le manque de participation des Limougeaux et de nos amis lointains de la Creuse et de la Corrèze, la soirée fut d'une camaraderie exemplaire, Anciens et moins jeunes participèrent avec fougue, allant et enthousiasme. Ce qui nous permit de constater que la jeunesse n'a pas d'âge.

Cependant, après le tour de table du président, force est de constater que la problématique de L'Épaulette en France profonde reste majeure (vieillesse,

non relève, non coordination et non écoute des promotions allant jusqu'au conflit d'idéologie, parti pris...)

Mais l'essentiel n'est-il pas le regard et le comportement chaleureux et amical d'une assemblée unie, fraternelle sans tabou ni âge qui n'a jamais failli à sa sacro-sainte mission d'être simplement et honnêtement militaire et cela pour l'éternité, pourquoi pas ? ■

**Le Président du groupement
87/19/23 - Commissaire Colonel (er)
Michel Botella**



DR GRP LIMOUSIN

Notre groupement était rassemblé le vendredi 11 avril, dans les locaux du restaurant « Buffet de la Gare des Bénédictins », lieu ô combien symbolique de Limoges.



La Chezeau, AG 2013 à Paris : visites, discussions et sorties.



DR PROMO LINT CHEZEAU

> Promotion Lieutenant Chezeau EMIA 1977-1978 AG 2013

Issue de la promotion EMIA 1977-78, Lieutenant Chezeau, l'association « La Chezeau » compte depuis trois ans 110 adhérents cotisants (pour 233 officiers à la sortie d'École). Outre l'assemblée générale annuelle, deux activités centralisées sont maintenant régulièrement proposées : un voyage bisannuel (Tunisie, Îles Baléares et, en 2014, Portugal) et une randonnée motorisée annuelle (auto et moto) dans une région de France (Pays Basque en 2014).

Le dernier week-end de novembre 2013 a été l'occasion pour une quarantaine de « Chezeaux » (73 participants avec les épouses) de se retrouver à Paris à l'occasion de l'assemblée générale. Le programme du samedi a permis à tous d'échanger, mais aussi de visiter les égouts de Paris, l'opéra Garnier et de savourer un spectacle au théâtre des « 2 Ânes ». Le dimanche, lui, a été consacré à l'AG proprement dite où le CR des activités passées, l'état des finances, l'activité du site www.chezeau.fr, l'édition de l'annuaire promo, comme le programme des futures réunions ont pu être exposés.

Le fil rouge de 2014 a également été exposé par le Président. Il s'agit de renouer des liens forts et réguliers avec la Promotion parraine des 25 ans (Promotion Maréchal de Lattre). Dans cette optique les premiers contacts ont été pris et une réunion régionale se déroulera en avril à Hyères. Espérons qu'elle soit suivie d'autres dans toute la France... Et pourquoi ne pas rêver d'AG et/ou d'activités conjointes à l'horizon 2015 ?... ■

**Yves Lemasson - Secrétaire et
Trésorier de l'Association.**

... > **Correspondant EMD :** **le 4 février aux Écoles militaires de Draguignan**

86 « dolos » représentant 30 promos différentes de l'EMIA, de la « Cazaux » à la « Bessières » ont célébré comme il se doit le 4 février aux écoles militaires de Draguignan.

Pour la deuxième année consécutive, ils étaient tous sur le pont pour se rappeler quelques bons souvenirs et commémorer la création des écoles d'armes. Après le discours d'accueil du LCL Arnaud Dartencet (EA) et du LCL Eric Richard (EI), les « gentils organisateurs » de l'activité, le LCL Mazurier « de la Cazaux » président de soirée de circonstance, car plus ancien « dolo » sur place, a rappelé en quelques mots son parcours et quelques traits caractéristiques des élèves issus de l'EMIA.

Le général de division Hervé Wattecamps, commandant les EMD et l'EI, accompagné du général Benoît Royal, commandant en second de l'EA, s'étaient rendus à l'invitation ainsi que le

LCL Allo président du Groupement de L'Épaulette pour le Var et les Alpes Maritimes. Enfin, les généraux Yann Pertuisel et René Grisolle nous avaient fait l'amitié de venir en voisins.



30 promos différentes de l'EMIA se sont réunies, de la « Cazaux » à la « Bessières » ont célébré comme il se doit le 4 février 2014.

DR GROUPEMENT VAR-ALPES MARITIMES

Au menu quelques sardines cuites, un bœuf délicieux et quelques chants tradis lancés par quelques-uns comme un défi furent bien repris par l'assistance. Tandis que nos jeunes de la « Bessières » nous offraient leur chant de promotion.

Un beau succès pour cette anniversaire qui sera sans doute renouvelé l'année prochaine... avis aux amateurs. ■

**Lieutenant-colonel
Arnaud Dartencet, promotion Valmy,
EMIA 1988-1990.**

... > **Réunion promotions « de Lattre » et « Chezeau »** **Samedi 5 avril 2014 à Hyères. « Ne pas subir »**

SANS OUBLIER L'AVENIR (CAP 2^e CARRIÈRE), **La Chezeau** a choisi d'innover en ce début d'année en se rapprochant de sa promotion « marraine ». Ainsi, pour la première fois depuis Coëtquidan en 2004, année qui représentait les 25 ans d'activité pour **La Chezeau** et les 50 ans pour **la de Lattre**, une réunion de 18 anciens et 10 filleuls de la région sud-est s'est déroulée le samedi 5 avril 2014 à Hyères.

Après un bref apéritif d'accueil, le repas a permis à chacun de se reconnaître, mais aussi d'échanger des souvenirs de garnisons communes... vus

avec 25 ans de différence ! Ceci fut fort sympathique, parfois surprenant et toujours convivial.

Un émouvant hommage a été rendu au **lieutenant Chezeau (ancien de la promotion de Lattre)** par un de ses meilleurs camarades présent à ce rassemblement.

À l'issue du repas, une visite guidée

nous a permis de connaître l'histoire des Salins d'Hyères et sa faune particulière.

Nous nous sommes quittés en fin d'après-midi avec l'espoir de nous retrouver en organisant d'autres activités communes, régionales, ou nationales ! ■

J-P Perol - Responsable Sud-Est et Outre-mer de la Chezeau.



Engagez-vous pour L'Épaulette

Nous avons du mal à recruter des présidents de groupement : nous sommes actuellement 44. Donc nous demandons aux jeunes retraités de s'y atteler, mais aussi aux officiers d'active, (les Saint-Cyriens y parviennent, pourquoi pas nous ?)



Un réseau associatif au service des officiers

> Maréchal un jour

L'écrit, c'est demain, il est temps de savoir son métier. Mais, comme un voltigeur professionnel, il est bon de se repasser les figures essentielles. Vous trouverez les derniers conseils sur le blog du général (2s) Jean-François Delochre : <http://marechalunjour.unblog.fr>



Derniers conseils pour l'écrit...

De l'analyse des sujets

L'empressement à rédiger prive systématiquement les candidats-rédacteurs de la profondeur de réflexion attendue dans les concours de l'enseignement supérieur civil comme militaire !

À partir d'un « pressentiment » surgissant à lecture rapide -quand ce n'est pas le survol- de la question on s'embarque dans un développement non raisonné, fermé sur une seule facette du sujet et rapidement « ça tourne en rond » sans décoller.

Alors de grâce, consacrez 10 à 15 minutes de « remue-ménage cérébral » à faire un solide tour d'horizon pour vous situer dans le paysage qui sera le vôtre dans les 4 à 5h00 à venir. Partez-vous « au pif » avec votre unité au cœur du Mali ou de la Centre-Afrique ? Certes comparaison n'est pas raison... mais cependant les réflexes professionnels devraient avoir un impact permanent sur les comportements.

Demain, en état-major ou en régiment, c'est la capacité à prendre du recul sous la pression et à analyser rapidement les situations dans toute leur complexité qui fera (ou non!) de vous l'officier compétent qu'on est prêt à suivre en confiance au feu !

> **Faites un retour éventuel sur le blog...** <http://marechalunjour.unblog.fr/2014/04/16/de-lanalyse-des-sujets/>

Et revoyez le sujet : **force et droit.**

De la cohérence de la démonstration

« De trop nombreux travaux montrent encore une structure fragile en ce qui concerne la construction de la démonstration.

Alors que les idées sont présentes et que la forme générale du devoir est prise en compte, le résultat final est pénalisé par des dérives ou ruptures dans le cheminement de la démonstration.

Pour surmonter cet écueil important qui fait chuter le devoir de 14 à 11 (voire moins !) ... une solution :

LA RÉDACTION COMPLÈTE DE L'OSSATURE AU BROUILLON

- SUR UNE PAGE ON ÉCRIT SON IM, SON PLAN ET SES ID ET, AVANT DE RÉDIGER, ON FAIT 2 OU 3 ITÉRATIONS RAPIDES POUR METTRE TOUT CELA EN COHÉRENCE.

Cette étape tient sur une page et vous fera gagner un temps précieux pour la suite. »

Remarques au sujet des citations

L'emploi des citations comme chapeau des sujets [...] vient d'une préconisation de la DEMS (Direction de l'enseignement militaire supérieur) qui, sans en faire une règle absolue, le conseille vivement.

Nous (car je rédigerai l'épreuve-étalon cette année encore !) aurons certainement un sujet s'appuyant sur une citation. Il faudra la prendre telle qu'elle est, sous la forme proposée et avec la problématique qu'elle introduit rapportée éventuellement à la période contemporaine.

15 BALISES pour les candidats au concours



CULTURE

1. Tous les éléments de compréhension du sujet figurent dans le texte de la copie sans qu'il soit nécessaire à un lecteur de revenir au libellé de la question posée pour savoir de quoi l'on traite.

2. L'argumentation de la thèse retenue prend en compte les objections que peut soulever la position de l'auteur.

3. La thèse, ici l'idée maîtresse, répond précisément à la question posée. Elle reste assez synthétique pour être facilement mémorisable par le lecteur.

4. L'annonce de plan ne constitue pas une simple duplication détaillée de l'idée maîtresse. Elle constitue le fil directeur de la démonstration de la thèse.

5. La cohérence de l'introduction se trouve dans la complémentarité de ses différents constituants (preambule, idée maîtresse et plan).

...



...

6. L'ouverture en fin de devoir trace la voie d'un autre sujet, connexe à celui traité, mais ne remet pas en cause la pertinence de la thèse exposée ou (et) de sa démonstration.

7. La forme doit s'effacer derrière le fond... et pas l'inverse ! L'application trop scolaire de types de plan réputés être « appréciés par les jurys », si elle conduit à des lourdeurs voire des devoirs besogneux, est sanctionnée. On trouve ainsi un nombre significatif de travaux de préparation dans lesquels les candidats s'arcboutent sur des plans 3x3 les conduisant à des redondances entre les parties ou à des découpages artificiels.

SYNTHÈSE

1. Le titre de la fiche est explicite. Destinataire et objet figurent sans ambiguïté dans des formes cohérentes avec un travail d'état-major.

2. La réponse à la demande -qui correspond à l'IM en culture générale- et le plan de la fiche tiennent compte, dans leur forme, de la nature du document. La fiche d'état-major va à l'essentiel avec un minimum de mots et dans un style simple pour favoriser la mémorisation.

3. Le contenu du dossier transparait nettement dans la fiche et traduit une sélection de données cohérente avec la demande, le niveau du demandeur et le cadre de son intervention.

4. La forme de la fiche s'accommode mieux qu'en culture d'une présentation soulignant la structure du document fourni (titres des parties notamment). Un plan analytique -souvent imposé par la question posée- est ici acceptable.

5. L'ouverture en fin de fiche peut s'appuyer sur un élément secondaire du dossier non pris en compte explicitement dans la rédaction.

6. La mention « Avis personnel » peut être considérée suffisante comme en-tête de cette pièce du fait du nombre restreint de mots autorisés. Cependant la compléter de 3 à 4 mots précisant le sujet constitue parfois un « plus » (selon jury).

7. L'avis personnel engage son auteur. On évite « langue de bois » ou complaisance excessive, pour autant on ne sombre pas dans des prises de positions schématiques ou partisans ! La structure de l'avis est simplifiée pour privilégier l'expression des idées. On bannit ainsi toutes les transitions et autres artifices « littéraires » consommateurs de mots. Pour cette même raison une fusion IM-PLAN s'impose.

8. La fiche et l'avis personnel ont toujours des objets bien différenciés permettant d'éviter toute redondance dans leur traitement... sauf par maladresse ou manque d'attention du candidat.

Pensons déjà à l'oral...

Ci-dessous les deux liens pour annales des oraux. On peut noter que le livre de de la MOTTE figure aussi au concours de L'EMIA (les questions posées aux candidats EDG peuvent constituer un bon QUIZZ pour les candidats EMIA 2015 !)

<http://marechalunjour.unblog.fr/2013/12/20/annales-oral-concours-2013/>

Les compilations des sujets d'oraux 2012 et 2013 vous offrent un extrait exemple des sujets proposés, les liens avec mon blog se font à partir des images de couvertures.

<http://marechalunjour.unblog.fr/2014/04/28/bonjour-tout-le-monde/>

J'ai lu ce dernier ouvrage d'Hubert Védrine qui fourmille d'informations et d'analyses claires des défis à relever.

Le style, les exemples et la variété des sujets abordés en font un excellent ouvrage de référence pour étayer une réflexion sur les problèmes contemporains comme la mondialisation, l'avenir de l'État-nation, celui des « émergents », ainsi que sur certains positionnements dogmatiques.

À titre d'exemple, comment prôner une politique économique protectionniste alors que 40% de nos exportations se font à partir de produits importés...

Enfin bien évidemment tout cela est soutenu par la vision « Quai d'Orsay » de l'ancien ministre.

Bref, 174 pages à lire (avec stabilo en main et marques-pages) dans le mois qui vient, s'il vous reste un peu de temps. Au pire à conserver pour l'été en attendant l'oral de septembre ! ■





> Courriel : sareconversion@lepaulette.com



> Capitaine d'entreprise un jour

Reconversion : CAP 2C et S&R

Qu'avons-nous fait ?

De l'information et de l'action inter associative, ce qui a permis la mise sur pied du projet CAP2C (la plateforme inter associative d'Appui à la Reconversion), formalisée par la signature d'une convention entre les principales associations participantes. Les points essentiels en sont l'échange de données relatives aux réseaux d'aide à la reconversion via un outil de gestion des données hébergé aujourd'hui par L'Épaullette ; une présidence tournante, assurée aujourd'hui par le président de L'Épaullette ; une organisation très simple, appuyée sur les statuts juridiques de l'association qui préside. Nous avons aussi conduit la journée emploi « CAP2C ». Le bilan est ici positif.

De l'information et de l'action internes : réunions des OGX, des présidents et secrétaires de promotions, des présidents de groupement et correspondants des formations. Ceci a permis de lancer l'appel aux officiers de nos recrutements pour constituer un réseau de référents et une source de données sur l'emploi. Le bilan est ici plus mitigé.

De l'action en vue de mettre sur pied les cellules S&R et CAP2C.

> **Les moyens, l'adresse S&R (sareconversion@lepaulette.com)** sont en place. L'adjudant-chef (er) Maryse Brégy, assurera le suivi de la fonction « Appui Reconversion » de L'Épaullette, à titre bénévole, à compter du 1^{er} juin 2014.

La plateforme CAP2C, dont L'Épaullette assure le pilotage, sera animée par le capitaine (er) Albane de Certaines. Elle sera assistée d'un chargé de mission, cadre en recherche d'emploi, dans le cadre d'une convention avec l'association SNC.

Qui nous a répondu ?

Outre les associations sœurs du projet CAP2C et l'armée de Terre (ESR), l'Implic'Action se rapproche de nous, l'amicale du 93^e RI, qui est devenue membre de L'Épaullette, donne accès au site de L'Épaullette, quelques présidents de groupement ont fait le relais d'information



⊗
L'adjudant-chef (er) Maryse Brégy, assurera le secrétariat du service appui reconversion (S&R) de L'Épaullette.

CAP2C. Vous pourrez lire ci-dessous le témoignage d'un officier IA reconverti et membre du Lions club.

Il faut donc continuer à mobiliser les promotions, les correspondants et les présidents de groupement.

Lors de son intervention dans la table ronde de notre dernière AG, le colonel Béchon nous a présenté le projet « rayonnement de l'armée de Terre ». Il y annonce un recours accru aux DMD pour contacter les chambres de commerces et d'industrie. De nouveaux officiers de nos recrutements sont DMD ou adjoints, et peuvent donc se sentir missionnés doublement : par la chaîne OTIAD (organisation territoriale interarmées de défense) et par le tissu associatif. Lors d'une entrevue avec le Lcl Mosèle (notre actuel référent « officier d'active », adjoint DMD de la Haute Marne), celui-ci faisait part de la difficulté à nourrir la discussion avec ces chambres consulaires. En effet, leur question principale est « qu'offrez-vous ? » « Nous offrons des officiers, avec les qualités de discipline, de ponctualité, de disponibilité, de mobilité, d'adaptabilité, d'encadrement et de sens humain qu'ils ont acquis à l'armée. Ils ont, éventuellement, les spécialités professionnelles que vous recherchez. J'ai, moi DMD (ou autre référent), la ressource des trois armées pour trouver sous deux jours, l'employé que vous cherchez ».

Transformer le projet en réseau n'est pas chose aisée, il y faut volonté, opiniâtreté et participation.

*Qu'avons-nous fait ?
Qui nous a répondu ?*

Où en sommes-nous ?

Si matériellement, nous avançons, humainement, nous progressons peu. Nous avons besoin de vous : il nous manque des référents (aide des promotions : qui sont les officiers reconvertis ?), il nous manque des présidents de groupement, il faut que nos correspondants de formation relaient l'information. Tous ceux qui peuvent par un biais ou un autre avoir accès à une demande d'emploi, avoir connaissance de la mise en disponibilité prochaine d'un officier, ceux-là doivent écrire à sareconversion@lepaulette.com

Pour l'instant, nous suivons donc notre calendrier prévisionnel 2014.

Le troisième trimestre, sera consacré à la mise en route de nos outils de gestion et à la réalisation de quelques ressources financières destinées à soutenir nos moyens et logiciels informatiques. MAIS sans données ces outils seront inutiles, OR, les données viendront de vous. Ces troisième et quatrième trimestres, nous devons avoir des réponses d'engagement : les vôtres.

> Exemple du district 103 Sud du Lions club international :

Par Jean Axelos (EMIA / Valmy 1988-1990 / Réserve opérationnelle)
Délégué SEL du district 103 Sud Lions Club Perpignan Méditerranée Orientale,
**courriel : jaxelos@yahoo.fr -
Mob : 06 59 08 97 87**

Le Dispositif « SEL » Solidarité Entraide Lions : Un réseau d'aide au retour à l'emploi

Le Lions club international qui compte 1,2 million de membres dans le monde dont 27 000 répartis dans 1223 clubs en France a pour devise « Nous Servons ». S'il est un mot que tous nos membres connaissent, c'est bien celui de solidarité. Au sein des clubs, lors de l'organisation et de la conduite des actions, vis-à-vis des associations que nous aidons régulièrement aussi. Bref la solidarité individuelle

> RÉSEAU DE L'ÉPAULETTE

... et collective est au cœur du service que nous rendons quotidiennement à la cité.

Mais à quoi bon servir et redoubler d'efforts pour soulever des montagnes au profit de nobles causes alors que parfois, faute de le savoir, nous ne tendons pas la main à ceux de nos amis qui pourraient en avoir besoin et qui par pudeur hésitent à nous en faire part. Notre dispositif Solidarité Entraide Lions (SEL) existe dans ce but.

Certes nous n'avons pas besoin d'une structure formelle pour aider nos amis au sein du club mais parfois la réponse ne nous appartient pas localement. Dans ce cas, notre réseau prend toute sa mesure. Deux exemples peuvent éclairer le chemin : Donner des conseils au fils d'un ami qui cherche un emploi dans un secteur d'activité spécifique à l'étranger ou mettre en relation un jeune diplômé avec un

employeur potentiel n'est pas du ressort de chacun. Cependant dans notre District ou dans un autre, il existe un Lions qui connaît le sujet pour l'avoir pratiqué durant sa vie professionnelle et qui pourra prodiguer le conseil pertinent et qui sait, peut-être participer à ouvrir quelques portes.

Voilà bien tout le sens de notre réseau amical d'entraide à destination des Lions, de leurs familles et de leurs amis.

Maintenant il convient de garder les pieds sur terre. Nous avons une obligation de moyen mais pas de résultat. Faire suivre une demande dans le réseau n'est pas synonyme de retour à l'emploi automatiquement. Environ 20% des dossiers aboutissent (cf. encadré n°3), ce n'est déjà pas si mal ! Mais au-delà de l'efficacité quantifiable c'est aussi une aide psychologique, un soutien avant tout humain et amical délivré à des personnes souvent

isolées et dans la détresse. Leur tendre la main est aussi le devoir de chacun d'entre nous.

Fondé sur le relationnel de chacun de nos membres, ce formidable potentiel de mise en relation ne fonctionne que par la crédibilité et la légitimité des dossiers qui nous parviennent des parrains qui s'engagent fortement. Un dossier bien monté, clair, avec une origine et une légitimité reconnue sera traité plus rapidement et aura de grandes chances d'obtenir des retours positifs. ■

Jean Axelos EMIA / Valmy 1988-1990 - Réserve opérationnelle



> Une procédure rapide, souple et efficace

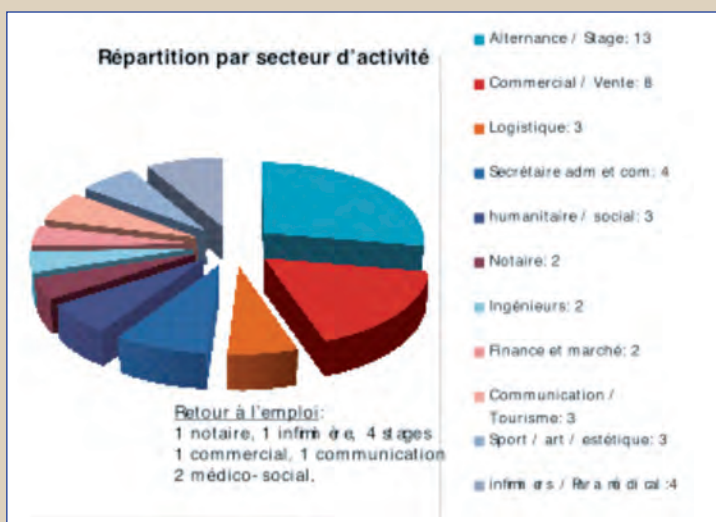
Avec l'aimable autorisation du Lions SEL district 103 Sud

Le parrain adresse par email la demande (le CV) au correspondant SEL de son club ou de sa Zone. A défaut à son président de Zone qui fera suivre **au délégué SEL du District.** Ce message doit obligatoirement être accompagné d'un mot d'appui expliquant le lien de cette personne avec le Lions (membre, fille, fils, époux ou épouse de Lions, amis proches) et la raison de la démarche. Il précise l'objet de la demande ou le secteur d'activité recherché ainsi que la zone géographique souhaitée.

La nécessaire légitimité du dispositif impose une traçabilité naturelle de la demande avec mention du nom du parrain, de son club et ses coordonnées téléphonique ou internet. **Elle exige également que les personnes parrainées soient crédibles et dignes de confiance.** C'est un réel engagement que nous prenons.

« Un maillage de correspondants et d'experts »

Pour fonctionner notre dispositif repose sur les correspondants SEL. Ils agissent au sein des clubs et des différentes zones de notre district. Leur rôle consiste à faire remonter les demandes dont ils ont connaissances dans leurs secteurs mais aussi à relayer les demandes en provenance du District. Nous avons aussi des experts SEL. Ce sont des Lions qui par leur activité professionnelle ou leur entree, connaissent bien certains secteurs d'activité ou certains domaines spécifiques (juridique, médical, social, dépendance, etc.). Leurs avis ainsi que leurs conseils sont précieux pour orienter efficacement les demandes. ■



Localisation du district Sud au sein du district multiple 103 (France). Bilan dossiers retour à l'emploi SEL District 103 Sud (sept 2013-avril 2014).

> **Exemple d'informations pour l'accompagnement à la reconversion :**



Par le Lieutenant-colonel (er) Olivier Rajoelison.

Président de l'Amicale des Anciens du 93^e Régiment d'Infanterie.

Siège social : 14 square des Anciens Combattants 92400 Courbevoie.

1^o) j'ai contacté parmi les membres de notre association :

- un directeur chez Renault : j'attends une réponse de sa part ;
- un ancien officier d'active et adhérent à L'Épaulette : le colonel Jean-Robert Louis. Il a commandé le 93^e RI. Il m'a laissé un message sur mon répondeur et je dois le rappeler.

2^o) Le colonel Robert Bonioni, Courbevoisien et Président de l'Amicale du 46^e RI ne m'a pas répondu. ■

N'oubliez pas de consulter le site : 93emeri.fr



> **Exemple d'action associative avec participation du groupement de L'Épaulette :**

Plaquette d'information envoyée par le Lieutenant-colonel (er) Rossetti, président du groupement Vendée.



VALORISATION DES ANCIENS MILITAIRES DANS LE DÉPARTEMENT PAR L'ENTRAIDE ET L'EMPLOI VAMDEE

L'Association VAMDEE s'est fixé pour but d'apporter une aide à ceux de nos

camarades, civils ou militaires, qui envisagent de quitter l'institution militaire.

Ce soutien de VAMDEE facilitera les démarches de reconversion, de changement de vie entrepris en fin de service. Les recherches d'emploi ou de logement en seront ainsi facilitées.

Portée par un groupe d'anciens, notre association est au sein d'un réseau qui compte parmi les acteurs patriotiques ou économiques de notre département.

Son action pourrait, à l'avenir, être conjuguée à celle des référents départementaux qui œuvrent sur le territoire national.

Rappelons simplement que c'est grâce uniquement aux subventions, aux adhésions, aux dons et au soutien de partenariat des entreprises et de certaines institutions que l'Association peut fonctionner.

En mutualisant les actions des uns, les intérêts des autres et le soutien de certaines bonnes volontés, VAMDEE se donne les moyens d'aider nos camarades qui, après une carrière militaire, aspirent à pouvoir s'installer dans une nouvelle orientation professionnelle au cœur de la Vendée.

Chacun le sait, le métier des armes au service de l'Etat n'a bien souvent qu'une durée limitée.

Le parcours professionnel d'un militaire passe en règle générale et assez rapidement par la reconversion et l'orientation vers une seconde carrière civile.

Ayant vécu cette expérience, il nous a semblé nécessaire que toute personne quittant le ministère de la Défense, se devait d'être épaulée dans ses démarches de changement de vie.

C'est pour cette raison qu'est née l'association VAMDEE.

Notre réseau a pour objectif de permettre à toute personne quittant l'Institution d'obtenir une aide afin de s'intégrer au mieux dans cette nouvelle vie qu'il souhaite construire en Vendée.

Pour réaliser au mieux cette intégration, trois périodes marquent ce nouveau départ :

Avant : Il est primordial qu'une personne quittant la Défense connaisse bien

les besoins en matière d'emploi de la Région. Nulle raison de se préparer à un emploi dont l'activité est saturée de postulants. Dans ce cadre, VAMDEE peut conseiller

Pendant : Une reconversion se prépare et se construit. Souvent, il est nécessaire de changer d'orientation et se consacrer à l'apprentissage d'un nouveau métier. Avoir parfaitement conscience que cet apprentissage sera la clé de réussite de votre « nouvelle vie ». Les membres de VAMDEE peuvent témoigner.

Après : S'intégrer dans le tissu local; trouver sa place au sein d'une entreprise; s'implanter dans la vie économique et sociale doit se faire en parfaite harmonie. VAMDEE peut aider à la recherche d'un emploi, d'une maison, etc.

Dans cette démarche, chacun y trouve son intérêt.

Le demandeur lui-même qui n'est pas seul face aux nombreuses démarches administratives et sociales à entreprendre.

Les entreprises peuvent, grâce à VAMDEE, recevoir un employé formé, volontaire et possédant la culture de certaines valeurs.

De plus cet employé peut avoir effectué sa formation au sein du CMFP à Fontenay le Comte.

Les élus locaux toujours sensibles à l'installation de nouvelles familles dans leur commune.

Enfin, les associations patriotiques qui, par le biais de VAMDEE, peuvent générer des vocations à venir aider après avoir été épaulées.

Portée par un groupe de bénévoles pleinement investis, volontaires et motivés, l'association VAMDEE a pour ambition d'apporter une aide à l'ensemble des anciens civils et militaires du ministère de la Défense qui souhaitent s'installer en Vendée. Forte de toutes ces bonnes volontés l'association saura répondre aux attentes des uns et des autres et ce afin que VAMDEE vive en VENDÉE. ■

VAMDEE - 34, rue Rabelais - 85200 FONTENAY LE COMTE / Tel: 0672 07 50 54

Site : vamdee.asso-web.com / infos@vamdee.com





MARIAGE

> *Pierre*, fils du Lieutenant-colonel Bruno **TROUSSARD** (TRN-EMIA-Capitaine Legrand-87/89) et de Madame, avec Debora, le 7 juin 2014 à Betheny. ■



> *L'Épaulette adresse ses meilleurs vœux de bonheur aux jeunes mariés.*



NAISSANCES

> *Solveig*, troisième petite fille du Lieutenant-colonel Dominique **MUSSEAU** (EMIA-Capitaine Cozette-80/81) et troisième arrière petite fille du Colonel (†) Claude **MARTIAL** (Union Française-52/54), au foyer d'Anne-Claire et Romain **LIBERGE**, le 28 janvier 2014 à Paris.

> *Gabin*, fils du Lieutenant Guillaume **HERBELETTE** (ABC-EMIA-Capitaine Florès-08/10) et de Madame, le 23 février 2014 à Tarbes.



> *Thaïs*, deuxième petite fille du Colonel Joël **BIAUSQUE** (INF-EMIA-Général Brosset-73/74) et de Madame, au foyer de Richard et Maud **PARASSOURAMIN-BIAUSQUE**, le 19 mars 2014 au Port La Réunion.

> *Camille*, septième petit enfant du Général Philippe **LAFOIX** (ABC-GND-EMIA-Général Laurier-78/79) vice-président de L'Épaulette et de Madame, au foyer de Caroline et Arnaud de **BELENET**, le 31 mars 2014 à Paris.

> *Iseult*, quatrième petit enfant du Lieutenant-colonel Christian **BERCY** (ABC-EMIA-Lieutenant-colonel Broche-79/80) et de Madame, au foyer de Claire et Ludovic **BERCY**, le 2 avril 2014 à Paris. ■

> *L'Épaulette adresse ses félicitations aux heureux parents et grands-parents.*



DÉCÈS

> Colonel Bernard **BARDET** (ESMIA-Ceux de Dien Bien Phu-53/54) en 2013 à Vannes.

> Madame Odile **MARECHAL**, en 2013 à Paris.

> Colonel Pierre **MONAQUE** (GEN-EMIA-Indochine-42), le 8 mai 2013 à Saint Lambert du Lattay.

> Colonel Henri **DUTEIL** (TDM-OR-Tunisie-49), le 11 juillet 2013 à Moëlan sur Mer.

> Lieutenant-colonel Yvon **CIVEL** (GEN-ESMIA-Amilakvari-54/55), le 3 janvier 2014 aux Sorinières.

> Général Michel **LAFITTE** (TDM-ESMIA-Maréchal de Lattre-51/52), président du Groupement de l'Aude de L'Épaulette de 1987 à 2000, père du Général Bruno **LAFITTE** (ART-OST-15.3-81) et beau-père du Lieutenant-colonel Pierre **KLEPPER** (INF-EMIA-Général Laurier-78/79), le 14 février 2014 à Carcassonne.

> Général Hervé **BAYARD**, (CTA/CAT-OAEA-53), le 2 mars 2014 à Montpellier.

> Monsieur Jean **LABAN**, le 7 mars 2014 à Villebon-sur-Yvette.

> Lieutenant-colonel Michel **VIN** (GND-OR-57), le 23 mars 2014 à Maureillas.

> Général Gaston **BRUCH** (TRN-OAEA-35), le 25 mars 2014 à Cugnaux.

> Madame Moïsette **CAGÉ**, née **ROVINANTI**, épouse du Colonel Pierre **CAGÉ** (CS-OT-72), belle-soeur du Capitaine

Gisèle **ROVINANTI** (CTA/GSEM-R), le 27 mars 2014 à Bastia.

> Madame Gisèle **VOULOT**, née **DANIEL**, épouse du Colonel Claude **VOULOT** (ART-ESMIA-Maréchal Franchet d'Esperey-56/57), directeur administratif de L'Épaulette de 1986 à 1992, le 27 mars 2014 à Fréjus.

> Capitaine Jean-François **DEMARNE** (MAT-R-60), le 28 mars 2014 à Montlouis sur Loire.

> Lieutenant-colonel Florimond **THIEBAUT** (ABC-OR-45), le 6 avril 2014 à Haguenau.

> Commandant Jacques **BOUCHER** (ART-ESMIA-Ceux de Dien Bien Phu-53/54), le 8 avril 2014 à Hyères.

> Commandant Vincent **DAUFRESNE** (ART-EMIA-Général Gandoët-96/98), le 22 avril 2014 à Paris.

> Colonel Pierre **BARRET** (ART-ESMIA-Nouveau Bahut - 45/47), le 22 avril 2014 à Saint-Avertin.

> Madame Odette **DABOVAL**, veuve du Général Maurice **DABOVAL** (OA-TDM-Saint-Maixent 1929- parrain de la Promotion EMIA 1990/1992), mère du Colonel Alain **DABOVAL** (INF-OAEA-Lieutenant Mallasen-78), le 24 avril 2014 à Aix-en-Provence. ■

> *L'Épaulette partage la peine des familles éprouvées par ces deuils et leur adresse et leur renouvelle ses condoléances attristées.*



MESURES NOMINATIVES

JORF du 12 février 2014
Décret du 10 février 2014

portant nomination et promotion dans la réserve opérationnelle

ARMÉE DE TERRE
Corps des officiers des armes

Au grade de colonel de réserve
Pour prendre rang
du 1^{er} décembre 2013

> Les lieutenants-colonels de réserve : Jean-Christophe LAMBOTTE - Bernard BON.

**Au grade de lieutenant-colonel de réserve
Pour prendre rang
du 1^{er} décembre 2013**

> Le commandant de réserve Franck ROBERT.

**Au grade de lieutenant de réserve
Pour prendre rang
du 1^{er} décembre 2013**

> Le sous-lieutenant de réserve Emeline AZAMBRE.

**JORF du 18 février 2014
Décret du 17 février 2014**

**portant élévation, promotions
et nominations dans
la 1^{re} et la 2^e section d'officiers
généraux.**

**SERVICE D'INFRASTRUCTURE
DE LA DÉFENSE
Article 5**

**Est nommé dans la 1^{re} section des
ingénieurs militaires d'infrastruc-
ture de la défense, avec maintien
dans ses fonctions :**

**Au grade d'ingénieur général
de 2^e classe
Pour prendre rang du 1^{er} avril 2014**

> M. l'ingénieur en chef de 1^{re} classe Eric FLEURY.

**JORF du 9 mars 2014
Décret du 7 mars 2014**

**portant affectations d'officiers
généraux.**

ARMÉE DE TERRE

> M. le général de brigade Louis BOYER est nommé inspecteur à l'inspection de l'armée de terre.

**JORF du 4 mai 2014
Décret du 2 mai 2014**

**portant nomination et
promotion dans l'armée active**

ARMÉE DE TERRE

**OFFICIERS DE CARRIÈRE
Corps des officiers des armes**

**Au grade de lieutenant-colonel
Pour prendre rang**

du 1^{er} janvier 2014

> Les commandants : Alain GOSSELIN (INF) - Jérôme LHERETE (INF) - Sophie LONGIS (INF).

Pour prendre rang du 1^{er} avril 2014

> les commandants : Pascal SCHMIT (TRS) - Daniel LAPOIRIE (ART).

**Au grade de commandant
Pour prendre rang du
1^{er} janvier 2014**

> Les capitaines : Stéphanie SENDRA (MAT) - Jean-Eric ROJON (TRS) - Jean-Alain DUVIGNAU (TRS).

**Corps technique et administratif
de l'armée de terre**

**Au grade de capitaine
Pour prendre rang du
1^{er} janvier 2014**

> Le lieutenant Anne-Laure NICOLAU.

**OFFICIERS SOUS CONTRAT
Corps des officiers des armes**

**Au grade de capitaine
Pour prendre rang du
1^{er} janvier 2014**

> Les lieutenants : Vincent CHARLES (INF) - Antoine REVILLER (TRS).

Pour prendre rang du 1^{er} mai 2014

> Les lieutenants : Gaël BERTRU (GEN) - Marie BIET (TRN) - Pierre SIRJACOBS (INF) - Guillaume NEDELLEC (INF) - Timothée CARTON de WIART (INF).

**Au grade de lieutenant
Pour prendre rang du 1^{er} mai 2014**

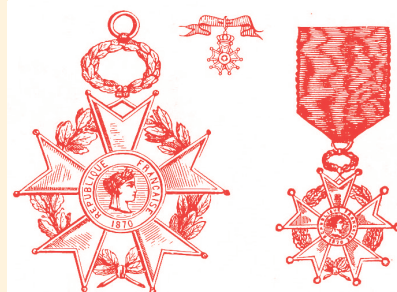
> Les sous-lieutenants : Catherine CHAUSSY (TRN) - Sylvain RÉTRIF (MAT) - Loïc LAMEYNARDIE-SAINT-CYR (ART) - Céline COUTON (MAT) - Patrice LALZACE (MAT) - Hugo MARCELLI (INF) - Benoît VENIANT (MAT) - Dorian ROBERT (MAT) - Jeremy FRESSE (MAT) - Dimitri CHEVALIER (TRN) - Yann MASSERAN (TRN) - Guillaume MALKANI (MAT) - César GRASSART (MAT) - Valérie MARTIN (ART).

SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

**Corps technique et administratif
du service de santé des armées**

**Au grade de commandant
Pour prendre rang du
1^{er} janvier 2014**

> Le capitaine Cyrille SILLET. ■



DÉCORATIONS

**ORDRE NATIONAL
DE LA LÉGION D'HONNEUR**

**JORF du 29 avril 2014
Décret du 28 avril 2014**

portant élévation

**Militaires n'appartenant
pas à l'armée active**

**A la dignité de grand officier
Sans traitement**

ARMÉE DE TERRE

> Général de brigade Guy MÉNAGE, troupes de marine.

**JORF du 29 avril 2014
Décret du 28 avril 2014**

portant promotion

**Militaires n'appartenant
pas à l'armée active**

**Au grade de commandeur
Sans traitement**

ARMÉE DE TERRE

> Général de brigade Fernand BODEZ, troupes de marine.

> Chef de bataillon Robert MONOLIN, infanterie.

**Au grade d'officier
Sans traitement**

ARMÉE DE TERRE

> Lieutenant Hector GAY, troupes de marine.

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

**JORF du 29 avril 2014
Décret du 28 avril 2014**

portant promotion et nomination

Militaires appartenant

à l'armée active Au grade d'officier

ARMÉE DE TERRE

> LCL Philippe BIALAIS (INF) - LCL Jean BOYER (GSEM) - COL Christian DELANNOY (GSEM) - COL Franck HEDIN (INF) - LCL Loïc LETERRIER (ART).

Au grade de chevalier

ARMÉE DE TERRE

> CBA Edouard BROS (INF) - CBA Raoul DAMPIERRE (GEN) - CBA James DEVIGNON (INF) - LCL Bernard GAILLOT (INF) - LCL Thierry GELAS-DORE (TDM) - LCL Christian HAAG (TRS) - CEN Régis HALLER (ART) - CDT Gilbert LE COZ (MAT) - LCL Philippe PASTEAU (ART) - CNE Pascal PRADO (TRN) - LCL Stève REVOIL (INF) - LCL Patrick SIMO (ART) - CBA Ludovic de SOLAGES (INF) - CDT Thierry VAZQUEZ (MAT). ■

Militaires n'appartenant pas à l'armée active

Au grade de commandeur

ARMÉE DE TERRE

> Lieutenant-colonel Gérard LIEBENGUTH (CTA).

Au grade d'officier

ARMÉE DE TERRE

> Colonel Vincent RABOT (TDM). ■

> *L'Épaulette adresse ses félicitations aux nouveaux promus et décorés.*



ERRATUM

Assemblée générale, table ronde réseau.

En page 23... du numéro 184, le nom de famille de l'officier présenté en photo est **Weber** (et non Meyer). En page 26... le nom du colonel est Arnaud **Girault**. ■

> *L'Épaulette présente ses excuses à ses fidèles adhérents.*

BULLETINS DE PROMOTIONS REÇUS

- Général Laurier - 1978-1979 - janvier 2014.
- Ceux de Diên Biên Phu - 1953-1954 - mars 2014.
- Nouveau Bahut - 1945-1947 - janvier 2014.
- Charles de Foucauld - 1941-1942 [janvier 2014]
- Maréchal Juin - 1966-1968.
- Union Française - 1952-1953 - janvier 2014. ■

SOUS LE FEU La mort comme hypothèse de travail Michel GOYA



> *Un livre hors du commun, qui sera remis comme prix, cette année, aux officiers élèves majors EMIA, OAEA et OSC des Écoles d'application.*

« Le combat n'est pas un phénomène « normal », c'est un événement extraordinaire et les individus qui y participent ne le font pas de manière « moyenne ». La proximité de la mort et la peur qu'elle induit déforment les individus et leur comportement. La répartition des rôles y obéit à une loi de puissance où, entre l'écrasement et la sublimation, beaucoup font peu et peu font beaucoup. »

Le baptême du feu, c'est le « dépeçage de l'horreur », selon le mot de Louis-Ferdinand Céline. Et c'est bien à l'expérience au combat, cette vie près de la mort, que nous confronte Michel Goya, et ce dans toute son ampleur – décider sous le feu, risquer sa vie, tuer, pourquoi et comment on combat. Combattre, c'est évoluer pendant quelques minutes dans un monde étrange régi par ses propres lois. En sortir vivant, c'est se réveiller épuisé, brisé ou exalté, mais toujours transformé.

Sous le feu est d'abord une description précise de la manière dont les hommes, individuellement et collectivement, se comportent au combat et par extension en situation de danger extrême. La dépense d'énergie que réclame à chaque pas la progression sous le feu, l'effort pour éviter le danger à tout instant tout en cherchant à accomplir sa mission mettent l'individu dans une tension extrême.

À l'appui de son expérience personnelle, de témoignages récents et de nombreux exemples historiques, l'auteur propose une analyse complète, originale et passionnante du comportement des hommes au combat.

En un mot, un livre hors du commun.

> L'AUTEUR

Le colonel Michel Goya, ancien élève de l'EMIA (promotion Valmy 1988-1990) dirige le bureau Recherche au Centre de doctrine d'emploi des forces de l'armée de Terre. Officier des troupes de marine et docteur en histoire, il a participé à plusieurs opérations (Afrique, Balkans), avant de servir comme analyste des conflits contemporains.

Nombre de pages : 272 pages

Date de parution : 09/01/2014

Prix public TTC : 20,90 €

Éditions Tallandier

2 rue Rotrou, 75006 Paris

Disponible en version numérique

L'ÉPOPÉE DES CHASSEURS A PIED LES COMBATS DE SIDI-BRAHIM 23-26 septembre 1845 Yvick HERNIOU

Ce troisième volume de l'Épopée des chasseurs à pied nous plonge au cœur de l'histoire des combats du Kerkour et de Sidi-Brahim, du 23 au 26 septembre 1845, jusqu'à la reddition du redoutable et exceptionnel guerrier qu'est l'émir Abd-el-Kader, le 23 décembre 1847.

Le lieutenant-colonel de Montagnac, ayant l'ambition de capturer l'émir, se lance à sa poursuite pendant plusieurs jours. Abd-el-Kader détruit cette colonne française par une série de manoeuvres habiles à l'exception de 83 chasseurs et hussards, sous les ordres du capitaine de Gèreaux, déterminés à se défendre jusqu'au dernier dans le marabout de Sidi-Brahim. Au final, seule une poignée de survivants atteindra la garnison de Djemmaa Ghazaouet.

Un détachement de chasseurs d'Orléans et de hussards sont faits prisonniers pendant les combats et vont vivre une autre aventure avec la déira de l'émir.

En s'appuyant sur de très nombreux témoignages et archives, Yvick Herniou nous permet d'approfondir encore un peu plus le scénario de ces combats mettant en lumière les différents acteurs et les situations les plus difficiles auxquels ont du faire face le 8e bataillon de chasseurs d'Orléans et le 2^e escadron du 2^e régiment de hussards.

Depuis la parution ancienne des livres reportant ces combats homériques écrits par Alexandre Dumas, Paul Azan, le capitaine Pernot et tant d'autres, ce nouveau livre devient la référence de ces combats remarquables menés par l'affrontement de deux troupes aguerries : l'armée régulière d'Abd-El-Kader face aux chasseurs d'Orléans et aux hussards de Chamborant.

Date de parution : 04/03/2014

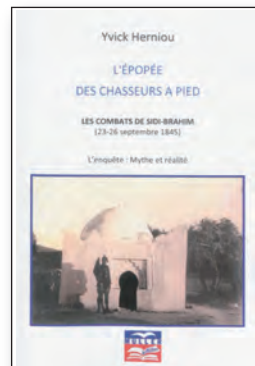
Nombre de pages : 368 pages

Éditions Muller

3 rue de l'Arrivée - Tour CIT -

B724 - 75015 PARIS

www.les4verites-diffusion.fr



> Pour compléter les rubriques « Dossier, Histoire, Tribune libre » nous vous proposons une sélection d'ouvrages.

L'OFFICIER DE FANTAISIE une culture de la provocation au XIX^e siècle par Alexis GUEGAN

L'expression « officier de fantaisie » est aujourd'hui tombée en désuétude. Elle remonte à l'Ancien Régime. Ainsi appelait-on les officiers d'origine aristocratique qui, faisant fi des règles de la bienséance militaire, au cantonnement comme sur le champ de bataille, exprimaient leur personnalité et leur art de vivre par des excentricités de tenue ou des bizarreries de comportement que redoutait la hiérarchie mais qui suscitaient la reconnaissance de leurs pairs et l'admiration de leurs soldats.

L'auteur écrit d'une plume alerte...humour et ne prétend pas à l'exhaustivité. Ce livre constitue en premier lieu un ouvrage personnel destiné à restituer de la façon la plus précise et honnête qui soit l'âme et l'esprit que partagèrent jusqu'à une époque récente des hommes d'armes d'une trempe particulière.

S'appuyant sur des récits, des témoignages écrits ou des textes extraits de la littérature, Alexis Guegan marque les évolutions successives de ce phénomène tout au long du XIX^e siècle ainsi que ses multiples interactions avec son environnement extérieur. Au fil des pages, il fait brillamment émerger ce mélange d'élégance, de courage, de panache et d'absurdité qui constituait la culture de ces officiers provocateurs.

Nuvis, 2014

Prix : 19 €



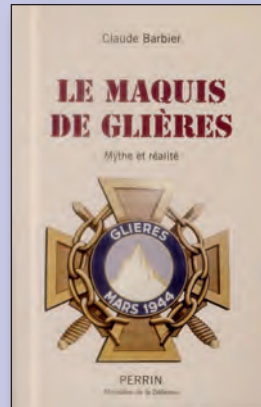
Marc MORILLON Jean-François FALABRÈGUES LE SERVICE DE SANTÉ 1914-1918

Ce livre, bien au-delà de l'histoire du Service de santé militaire, évoque toutes les professions de santé mobilisées au cours de la Grande Guerre. Avec plus de quatre cents images dont la plupart sont inédites, l'ouvrage illustre la guerre des médecins,

LE MAQUIS DE GLIÈRES, par Claude BARBIER

« Moi, je le sais, parce que la mort connaît le murmure des siècles. Il y a longtemps qu'elle voit ensevelir les tués et les vieilles. Il y a longtemps, Anjot, qu'elle entend les oiseaux sur l'agonie des combattants de la forêt ; ils chantaient sur les corps des soldats de l'an II. Il y a longtemps qu'elle voit les longues files noires qui ont suivi ton corps, Morel, dans la grande indifférence de l'hiver. Depuis la fonte des glaces, vous autres dont les noms sont perdus, elle voit s'effacer les traces des pas dans la neige, celles qui vous ont fait tuer. Elle sait ce que disent aux morts ceux qui ne leur parlent qu'avec les prières de leur mère, et ceux qui ne disent rien. Elle sait qu'ils entendront le glas que toutes les églises des vallées ont sonné un jour pour vous, et qui sonne maintenant dans l'éternité ». André Malraux, extrait du discours d'inauguration du monument des Glières le 2 septembre 1973. Claude Barbier, historien savoyard, s'appuie sur les archives anglaises, allemandes, suisses... pour reconstituer la tragédie du plateau des Glières. Mais il n'accable pas les chefs du maquis, Tom Morel et Anjot, il souligne un gâchis caché sous la légende. La bataille du 26 mars 1944 ne s'est pas déroulée comme Londres l'avait annoncé. Les maquisards se sont repliés, ce sont les forces de police allemandes qui ont mené une terrible chasse à l'homme. Claude Barbier a commencé ses recherches lorsqu'il était au 27^e BCA, alors commandé par le colonel Bachelet, actuellement président de l'association du plateau des Glières.

Éditions Perrin, Ministère de la Défense
466 pages, 24,50 euros.



6 JUIN 1944 : le sort du monde est en balance !

Il suffirait de quelques avions et de quelques blindés allemands de plus, de quelques minutes de courage en moins à Omaha Beach pour que le débarquement s'achève en catastrophe.

L'armée rouge aussi avait durement souffert ! Que le débarquement anglo-américain échoue, malgré le luxe surabondant de prévisions, de préparation, de préfiguration, qu'il échoue donc malgré la formidable puissance industrielle mise au service de l'armée alliée et une année au moins serait nécessaire pour remettre sur pied pareille entreprise. Mais tenterait-on même de le faire ?

L'Amérique et la Grande Bretagne, témoins impuissants de la défaite de l'URSS, ne se résigneraient-elles pas dès lors à une hégémonie allemande provisoire sur le continent, et à de longues années de guerre.

Le sort de l'Europe serait-il tranché par cette bombe atomique dont la mise au point par les savants réfugiés se poursuivait aux USA ?

Cette victoire allemande du 6 juin 1944 sur les plages de Normandie ne relève pas du domaine de l'impossible. Rommel a bien compris que ce jour serait « le plus long ». Quant à Eisenhower son angoisse est telle qu'il a déjà rédigé le communiqué annonçant l'échec.

Mais, la 16^e armée allemande attend le choc décisif sur les plages des Flandres. Or, c'est en Normandie que les dés de fer roulent !

Jean-Noël NOURY né en 1951 arrive à Chef du Pont en 1957, passionné d'histoire et de généalogie, dès l'âge de 14 ans, il rassemble des documents sur sa commune pendant 45 ans et vient les offrir au lecteur sous la forme de trois volumes : « L'Église de Chef du Pont », « Chef du Pont à travers les siècles » et « D'une guerre à l'autre » en collaboration avec Marcel DARDENNES. C'est celui que vous pouvez commander maintenant. C'est à vous de découvrir ou de redécouvrir ce village sous un éclairage nouveau.

Éditions du Val, 2 Impasse des Tourtelles,
50750 Saint Samson de Bonfossé

Prix : 25 euros, avant le 15 Avril 2014, après cette date le prix sera de 32,50 euros.



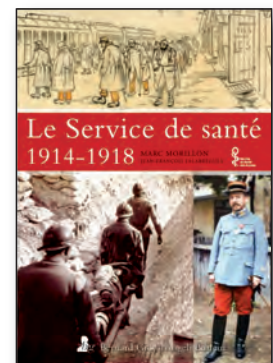
pharmaciens, dentistes, officiers d'administration, brancardiers, infirmières et aumôniers, tous dévoués au secours des blessés. Il permet de suivre et de comprendre le parcours des soldats depuis leur relèvement sur le champ de bataille jusqu'aux hôpitaux de l'arrière. Il sera utile à tous ceux qui, amateurs de la grande histoire ou simplement curieux de leur histoire familiale, voudront décoder les photographies et documents laissés par un aïeul, que celui-ci ait été soignant ou blessé.

Les photographies d'époque, les objets et les uniformes ainsi que les peintures et dessins dus à des artistes combattants permettent d'appréhender ce qui fut le quotidien de ces hommes et de ces femmes pendant plus de quatre années. Pour les amateurs de militaria et les collectionneurs, il comblera un vide, ce sujet n'ayant été jusqu'à présent abordé que de façon très succincte.

Un tel panorama démontre à quel point la Grande Guerre a été une rupture entre deux époques historiques.

Commencé dans le style et le costume des armées du XIX^e siècle, le conflit se termine sur de grands changements. Forcés par la nécessité, les progrès de la médecine et des techniques de soin ont été considérables. Même s'ils furent prolongés par d'autres importantes améliorations au cours du siècle qui a suivi, nous y retrouvons aujourd'hui des notions intangibles de la médecine et de la chirurgie de guerre.

À l'occasion du centenaire du déclenchement de la guerre de 1914 et à l'intention d'un large public, nous rendons ici hommage à tous ceux dont le dévouement a permis de sauver des vies, d'atténuer les souffrances et, enfin, de rendre une vie sociale à tous ces soldats meurtris.

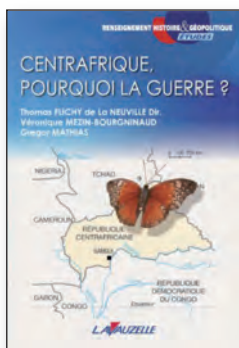


Marc MORILLON est médecin général inspecteur (2^e section). Jean-François FALABRÈGUES est chirurgien dentiste en chef de réserve.

Livre relié. Format : 210 x 290 mm. 160 pages en couleurs. Prix : 35 €.

Un extrait du livre est en ligne sur le site : www.bgédition.com
Ouvrage publié sous l'égide du Service de santé des armées.

Préface du médecin général des armées Jean-Marc Debonne, Directeur central du Service de santé des armées.



**CENTRAFRIQUE,
POURQUOI LA GUERRE ?**
Thomas FLICHY de
LA NEUVILLE
Véronique MEZIN-
BOURGNINAUD
Grégor MATHIAS

La guerre qui ravage actuellement la république centrafricaine est inséparable de la longue histoire de ce territoire frontière, faisant la transition entre le désert et la forêt équatoriale. Depuis des siècles, les populations du Nord viennent, en effet chercher des intermédiaires commerciaux au Sud et se livrent à des raids militaires à la recherche d'esclaves et de butin. C'est le cas du royaume de Ouaddaï, fondé au XVII^e siècle, qui étend son influence jusqu'au fleuve Chari. Avec la colonisation française, les différends sont partiellement gelés. Pourtant, l'Oubangui-Chari, demeure un territoire instable, une grande partie de ses espaces restant incontrôlés par la France. Depuis l'indépendance, la Centrafrique a retrouvé son instabilité antérieure. Dans ces circonstances, parler d'État failli serait un contresens dans la mesure où celui-ci n'a jamais véritablement existé, les affrontements ethniques et religieux contemporains ne font que révéler la fragilité d'une frontière désarmée aux ressources naturelles recherchées, vulnérable à toutes les agressions.

> LES AUTEURS

Cet ouvrage a été rédigé par Véronique Mézin-Bourgninaud, diplômée de l'École Supérieure de Commerce de Paris, et doctorante en histoire, Quentin Cornet et Franklin Déchelette-Viellard, élèves-officiers à l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr, Grégor Mathias, docteur en histoire, Pierre Thurau, économiste. Les travaux ont été dirigés par Thomas Flichy de La Neuville, professeur à l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr.

Broché 112 pages
Format 15,7 x 22,7 cm
Prix : 12.80 €
Editions Lavauzelle Graphic
Le Prouet - 87350 Panazol
www.lavauzelle.com

**Henri-Christian GIRAUD
1914 - 1918
La Grande Guerre du
Général GIRAUD**

Le propos de ce livre est de montrer à travers le quotidien d'un jeune officier, semblable à des milliers d'autres, les ressorts de la détermination sans faille qui les a animés. À travers le cas emblématique du capitaine Henri Giraud, il s'agit d'une image de la fameuse « génération de la Revanche » à laquelle appartiennent - entre autres - une demi-douzaine d'officiers célèbres (Catroux, de Lattre, de Gaulle et Juin) qui se connaissent bien et depuis longtemps, pour avoir vécu ensemble parfois sous les ordres les uns des autres les mêmes événements souvent grandioses, et sur lesquels pèsent les noms de Joffre, Lyautey, Pétain, Franchet d'Espèrey, Foch, Mangin et Weygand. Cette génération d'officiers hors pair qui vont connaître un destin peu commun au cours de la Seconde Guerre mondiale a une même origine : pour la première fois peut-être dans l'Histoire de notre pays, des enfants ont été élevés par toutes les institutions (Famille, Ecole, Eglises, Partis, etc), ligués à cet effet, pour venger la défaite insupportable de la « Grande Nation » devant les « barbares germaniques ». En bref, ils ont donc été dressés délibérément pour la guerre. Comme dit l'un d'eux : « Notre enfance a été impressionnée par l'injonction morale d'être des soldats de la revanche de 70. » Cette génération a également vécu la création de l'empire colonial français et la plus grande révolution technologique de tous les temps puisqu'elle est née avec les débuts de l'électricité et a assisté au déclenchement du feu nucléaire.

Henri-Christian Giraud est journaliste et historien. Ancien rédacteur en chef du Figaro Magazine, il a notamment publié De Gaulle et les communistes (Albin Michel) et Réplique à l'Amiral de Gaulle aux Editions du Rocher en 2004. Il est le petit-fils du général Henri Giraud.

Date de parution : 30/01/2014
220 Pages Format : 15 x 24 cm - Prix ttc : 22,90 €
Editions du Rocher - 28 rue Comte Felix Gastaldi - 98015 Monaco
info.editionsdurocher@databases-tions.fr



**REVUE HISTORIQUE
DES ARMÉES
Service historique
de la Défense**

AUX ARMES CITOYENNES
Auteur Jean-Marc MARILL
Docteur en histoire et rédacteur en chef

Les temps ont bien changé depuis l'époque où la guerre constituait exclusivement une « affaire d'hommes » et le port des armes, une prérogative masculine. De fait, en 2013, l'armée française accueille plus de 48 000 femmes dans ses rangs, soit près de 15 % des effectifs totaux, un pourcentage légèrement inférieur à celui des États-Unis, mais bien supérieur à celui des armées britanniques ou allemandes. Certes, dans le cas de l'armée de Terre par exemple, la part des femmes reste sensiblement plus élevée dans le domaine de l'administration et de la gestion (40 %) que dans celui des armes de mêlée – telle l'infanterie – (10 %), mais les femmes sont désormais devenues des combattantes à part entière, à l'instar de leurs homologues masculins et l'on ne pourrait plus écrire aujourd'hui que les femmes au combat « plutôt que d'apporter une aide effective, [...] jettent la perturbation » au sein de la troupe. ...



**CITOYENS - SOLDATS
AU XXI^e SIÈCLE**

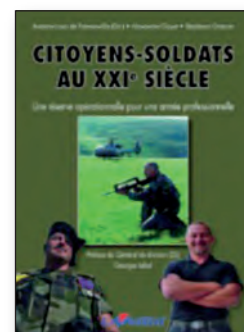
Une réserve opérationnelle pour une armée professionnelle

**Antoine-Louis de PRÉMONVILLE,
Alexandre GOYET et
Stéphane GRANIER**

Ce livre est à la fois une tentative de bilan, un état des lieux, une présentation des possibilités d'engagement et une réflexion sur des évolutions possibles.

Ce petit ouvrage est organisé en six parties principales qui détaillent les réorganisations et évolutions récentes dans les trois armées et la gendarmerie, avec de nombreuses références et des chiffres précis. La formation des réservistes est en particulier détaillée et l'on apprécie la présentation des types de postes à pourvoir, en unité élémentaire de réserve ou comme complément individuel en état-major, par exemple. A plusieurs reprises les auteurs reviennent sur les difficultés souvent rencontrées par les réservistes dans leurs entreprises, la question de l'acceptation par l'active, le souvenir encore vif parfois des « réservistes barbeuc » de l'armée de conscription, les grandes différences avec le monde anglo-saxon (mais l'héritage militaire et culturel est fondamentalement différent), etc. Ils n'oublient pas de souligner toute l'importance de ce volontariat, en particulier pour le lien armée-nation, les réservistes ayant trois vies à gérer en parallèle (professionnelle, militaire, familiale). Ils abordent des spécialités peu connues aussi bien que les différents types de missions remplies par les réservistes et proposent, à l'heure d'une nouvelle réduction des effectifs militaires une revalorisation du rôle des réserves, qui passe par une évolution législative. Ceux qui connaissent le sujet savent bien que de nombreuses formations ne pourraient plus, aujourd'hui, fonctionner de la même façon si le renfort des réserves n'était pas assuré.

Bref, une très bonne synthèse, une présentation pratiquement complète de la situation actuelle, qui se révélera indispensable pour quiconque s'intéresse



au sujet, aussi bien qu'aux jeunes qui souhaiteraient s'engager dans cette « deuxième vie professionnelle ».

132 pages - Prix : 19,90 €
Editions Lavauzelle Graphic
Le Prouet - 87350 Panazol
www.lavauzelle.com



**DE LA TERRE,
PAR LE CIEL**
Récits de combat
Afghanistan - Côte d'Ivoire - Libye

Général Yann PERTUISEL

Afghanistan, République de Côte d'Ivoire, Libye, trois théâtres d'opérations bien différents qui ont mis en évidence le rôle déterminant tenu par les hélicoptères dans les guerres modernes.

En 2011, les « bérets bleus » de l'aviation légère de l'armée de Terre (ALAT) étaient présents sur tous ces fronts, aux côtés de leurs camarades de l'armée de Terre et des autres armées. « De la terre, par le ciel », pilotes, mécaniciens, contrôleurs ou encore gunners nous font vivre leur engagement. Ils nous font partager l'intimité de leur quotidien en opération, la fraternité d'armes qui les unit, leurs émotions, les doutes et la peur qui les envahissent parfois, et surtout la fierté de servir leur pays pour la défense de la Paix et de la Liberté. C'est dans les provinces de Kapisa et de Surobi, à Kaboul, au-dessus d'Abidjan où règne le chaos et à partir d'un bateau « perdu » en pleine Méditerranée qu'ils nous font vivre leurs combats. Loin de leurs familles, ils y auront écrit une nouvelle page glorieuse de la jeune histoire de l'ALAT.

Après un début de carrière dans les Troupes de Marine, le général Yann Pertuisel a rejoint l'aviation légère de l'armée de Terre en 1983. Pilote d'hélicoptère d'attaque Gazelle HOT, il a participé à la guerre du Golfe. Il a commandé l'école de formation des pilotes d'hélicoptères et a été chef d'état-major des forces spéciales Terre. Totalisant 3000 heures de vol,

... AUX ARMES CITOYENNES (suite)

La réticence à incorporer des femmes dans les armées n'est pas, bien évidemment, un phénomène purement français et Andrej Nieuwazny explique bien combien le patriotisme et le volontarisme des combattantes polonaises luttant contre les Bolchéviques entre 1918 et 1921 se heurtent au conservatisme et à l'hostilité des hommes - mais aussi des femmes - de la société polonaise d'alors. L'opposition à la présence féminine dans un milieu traditionnellement réservé aux hommes est souvent motivée par l'argument de la moralité. Cet argument et les réactions qu'il soulève, Jean-Jacques Monsuez les retrace à travers les témoignages de femmes, devenues célèbres pour certaines d'entre elles, dont la trajectoire au sein de l'institution militaire ne s'est pas faite sans quolibets ou accusations à caractère sexiste. Cette expérience, Catherine Bertrand l'a bien connue et nous la livre, se rappelant le mépris affiché par les officiers et quartiers-maîtres masculins devant les élèves officiers féminins de la marine en 1973 : « Nous apprenons à taper à la machine [se remémore-t-elle]. Les garçons de l'École navale apprennent-ils la dactylographie ? »

Mais, au-delà même de la place des femmes dans l'armée, se pose, au XXe siècle, la question des femmes combattantes. Car si d'aucuns acceptent finalement qu'elles puissent avoir une « utilité » dans des organismes de soutien ou du service de santé, leur présence au front, là où l'on meurt - tout comme les hommes - est davantage contesté. En effet, si la prise de risque est acceptée dans un contexte particulier, comme c'est le cas de Louise de Bettignies, espionne et patriote de la Grande Guerre, présentée par Chantal Antier, Claire Miot pose quant à elle clairement la question du statut des femmes combattantes à travers l'exemple des ambulancières de la Première armée. Fort heureusement, malgré les préjugés et les réticences qui peuvent demeurer ici ou là, cette question est en train de trouver sa réponse. Aujourd'hui, décorations et citations sont conférées aussi bien aux hommes qu'aux femmes, sans distinction, comme peut en témoigner la remise, le 12 octobre 2010, de la Croix de la Valeur militaire à Erika Arrabarrena, infirmière de classe normale, pour son action au feu en faveur de ses frères d'armes blessés en Afghanistan. Ce numéro de la Revue historique des armées rend hommage à toutes ces femmes, combattantes ou non, qui ont lutté pour la reconnaissance de leurs droits et de leurs statuts, un combat qui aujourd'hui encore se poursuit vers plus d'égalité, alors : « Aux armes citoyennes ! »

Revue n° 272 - 3^e trimestre 2013 - Prix : 13 €

**LA FABULEUSE
HISTOIRE DU LIBAN**
Didier DESTREMAU

On retrouvera dans cet ouvrage toutes les dimensions libanaises, depuis le passé mythique et légendaire jusqu'aux réalités d'aujourd'hui. Les milliers d'années que couvre l'histoire de ce pays ont contribué à forger une grande partie de la civilisation méditerranéenne qui est aussi celle de la France : les apports des Phéniciens sont incommensurables, complétés par ceux des Byzantins, des Romains, des Ottomans, faisant de ce petit pays un incontestable melting pot. Le Liban est une quintessence de ce que pourrait devenir d'autres nations et, à ce titre, un laboratoire où se testent les bonnes... et les mauvaises solutions, notamment en termes de cohabitation pacifique entre les habitants.

Retraité des Affaires Etrangères, Saint Cyrien et officier, diplomate et ambassadeur, Didier Destremau s'est passionné dès son jeune âge pour les affaires moyen orientales. Arabisant, comme bénévole à Caritas, il s'est occupé de lobbying international pendant dix ans.

Date de parution : 23/01/2014 - 226 pages
Editions du Rocher - Prix : 21 €
28, rue Comte Felix Gastaldi - 98015 Monaco



il a terminé sa carrière à la tête de l'ALAT en 2012 et a donc été un témoin privilégié de cette période intense d'engagement des hélicoptères de combat de l'armée de Terre.

Broché - 170 pages
Date de parution : 08/01/2014
Editions Economica
49 Rue Héricart - 75015 Paris
Prix : 27 €

**L'HISTOIRE DE
L'AVIATION LÉGÈRE
DE L'ARMÉE DE TERRE
1794-2004**
Général André MARTINI

**Préface du général d'armée
Bertrand Ract-Madoux**
**Chef d'état-major de l'armée de
Terre**

Par quels chemins l'innovation technique, le besoin tactique et la réflexion théorique arrivent-ils à se rencontrer pour créer des mutations décisives dans les concepts de défense ? Comment le contexte historique et guerrier joue-t-il un rôle d'accélérateur dans les processus d'innovation et comment ce processus parvient-il à faire évoluer l'environnement institutionnel ? Ce sont ces deux questions fondamentales de la recherche historique que ce livre aborde, à travers un cas exemplaire et peu connu : l'histoire de l'aviation légère de l'armée de Terre (ALAT) appréhendée sur une longue période, de 1794 à 2004. Les armées de toujours ont cherché à obtenir des gains stratégiques par la puissance du feu et le mouvement. La quête de l'aéromobilité remonte à loin. On peut dater précisément sa naissance, en 1794, avec l'apparition des aéroliers militaires. Mais que d'avatars cette lente conquête va-t-elle connaître jusqu'au Tigre, premier hélicoptère de combat ! Que de difficultés cette culture aéromobile va-t-elle rencontrer pour imposer une nouvelle doctrine dans un monde militaire cloisonné où les « terriens » doivent affronter les aviateurs ! Ayant servi une trentaine d'années dans l'ALAT, le général André Martini était l'homme qu'il fallait pour restituer cette histoire méconnue, à travers une étude puisée aux meilleures sources et consacrée par l'Université par une thèse de doctorat.



... > L'AUTEUR

Le général (25) André Martini a occupé dans l'Aviation Légère de l'Armée de Terre différents postes de responsabilité de 1959 à 1989 et il a donc participé à la montée en puissance de cette arme. Pilote d'avions et d'hélicoptères, pilote d'essais sur hélicoptères, il totalise 5000 heures de vol. Un séjour d'une dizaine d'années dans la société Eurocopter lui a permis d'aborder les problèmes industriels et stratégiques liés à l'industrie de l'hélicoptère. En 2004 il a soutenu sous la direction du Professeur Jean-Charles Jouffret une thèse de doctorat en histoire contemporaine dont ce livre est tiré
Broché 427 pages - Prix : 28 €
Editions Lavauzelle Graphic
Le Prouet - 87350 Panazol
www.lavauzelle.com

Yvan CADEAU
LE GÉNIE AU COMBAT
Indochine 1945-1956

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le génie militaire français a subi une transformation sans précédent dans son histoire. Les campagnes d'Italie, de France et d'Allemagne l'ont enrichi de nouvelles expériences et celles de la guerre d'Indochine ont été remplacées par une gamme d'engins modernes, d'origine américaine ou britannique. D'arme du travail, le génie est désormais devenu celle des communications, destinée à faciliter la mobilité des forces armées et à assurer le soutien des troupes en opérations. Engagés à partir de 1945 en Indochine, les sapeurs du Corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient découvrent « un milieu physique démesuré » particulièrement contraignant pour les hommes comme pour les matériels, et un adversaire, le Viêt-Minh, qui pratique une guérilla généralisée dans laquelle la destruction des infrastructures, routières, ferrées mais également fluviales constitue l'un des objectifs principaux. Durant neuf années, le génie d'Extrême-Orient devra lutter contre ces deux ennemis, en développant parfois des réponses originales. Les sapeurs (métropolitains, légionnaires, nord-africains ou indochinois) seront amenés, dans un contexte permanent de crise des effectifs et de pénurie de spécialistes, à remplir de nouvelles missions, telle que la construction de bases aéroterrestres – dont Na San et Diên Biên Phu – ou celle de bases opérationnelles, immenses complexes logistiques interarmées. Rédigé à partir des archives des unités du génie d'Extrême-Orient, ce livre présente une autre vision de

Jean-Christophe NOTIN

LE CROCODILE ET LE SCORPION
La France et la Côte d'Ivoire (1999-2013)

Paru dans le précédent numéro 184 page 59, voici le nom de l'éditeur :
Editions du Rocher
28 rue Comte Félix Gastaldi - 98015 Monaco
info.editionsdurocher@ddbditions.fr **Date de parution :**
16/12/2013
Prix ttc : 20,00 euros

Jean-Christophe Notin est l'auteur de nombreux ouvrages historiques : Leclerc (Perrin 2005), Foch (Perrin, 2008), La guerre de l'ombre des français en Afghanistan (Fayard 2011), La vérité sur notre guerre en Lybie (Fayard 2012). Il a reçu le prix essai de L'Express 2011 et le prix Albert Thibaudet 2012.



l'histoire militaire de la guerre d'Indochine, trop souvent réduite à celle des troupes d'élite. Il revisite le conflit sous l'angle d'une arme qui, comme l'écrit l'auteur, se trouve depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale « à la croisée des domaines militaires, politiques et économiques, une place que le génie est, peut-être, seul à occuper au sein de l'institution militaire ».

> L'AUTEUR

Officier du Département des études et de l'enseignement du Service historique de la Défense, le capitaine Ivan Cadeau est l'auteur d'une thèse de doctorat soutenue en 2010 sur l'action du génie pendant la guerre d'Indochine, thèse dont est issu le présent ouvrage. Il a dirigé un ouvrage collectif sur le Bataillon français de l'Onu en Corée 1950 – 1953 (SHD 2010) et rédigé l'introduction des deux tomes des Enseignements de la guerre d'Indochine (SHD 2010 et 2013). Il est l'auteur d'un livre sur la bataille de Diên Biên Phu (Tallandier 2013) et d'un autre sur La Guerre de Corée (Perrin 2013).

Collection Études, 2013
510 pages - Format : 160 x 240
Illustrations noir et blanc.
Prix : 26 €
Service historique de la Défense
Château de Vincennes-avenue de Paris 94306 Vincennes Cedex
www.servicehistorique.sga.gouv.fr

Daniel HERVOUËT

LE GRAND SACRIFICE

« Vous ne croyez pas que nous sommes confrontés à un phénomène de type Wikileaks ? Des militants de la transparence à tout prix qui dénonceraient ceux qui mènent les actions secrètes de l'État ? s'enquit le directeur de cabinet du ministre de l'intérieur. – Je ne pense pas, même si le principe est le même : utiliser des indiscretions, des dénonciations. Ici, le but n'est pas de débaler la face cachée de la diplomatie ou de l'action de l'État. Ce sont des hommes que l'on désigne et non leurs actions spécifiques. Tous les grands pays ont des services secrets. Rien de scandaleux à cela. De plus, dans cette affaire, on incite à les tuer et il y a des gens pour le faire. On est loin de la pseudo-transparence libertaire. C'est de lynchage dont nous parlons. »

Ancien officier des forces spéciales et des renseignements, le contrôleur général Daniel Harvouët est aussi écrivain. Passionné, à la frontière du document et de la fiction, il jongle et flirte avec les réalités politiques cachées du monde contemporain en écrivant à la fois des ouvrages théoriques et critiques sur le sujet et des romans d'espionnage.

Date de parution : 13/03/2014
Format : 15,2 x 23,5 cm
380 pages
Prix ttc : 23,90 €
Editions du Rocher
28 rue Comte Felix Gastaldi
98015 Monaco
info.editionsdurocher@ddbditions.fr

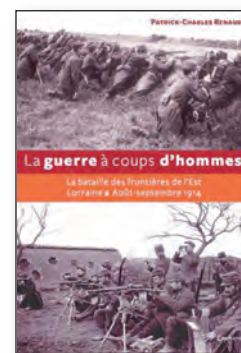


LA GUERRE À COUPS D'HOMMES
La bataille des frontières de l'Est Lorraine août-septembre 1914

de Patrick-Charles RENAUD

Burlinacourt, en Lorraine annexée, le 20 août 1914 en fin de matinée : malgré la canonnade, les coups de fusil et le fracas des mitrailleuses, le général Foch reste impassible. Autour de lui, près d'une centaine d'hommes de la Division d'acier tergiverse tout en gesticulant au milieu du couloir de Morhange que la guerre vient d'embraser. Non loin, des villages brûlent tandis que des soldats français refluent parmi les charrettes et les canons tirés par des chevaux écumant de sueur.

Date de parution : mars 2014 prix : 25,90 euros
Cahier couleur avec photos d'époque
laetitia@euxdanslapresse.com
ZI de Bogues rue Gutenberg - 31750 Escalquens.



Bulletin d'adhésion

Association d'officiers de recrutements interne et contractuel

NOM :
Prénom :
Sexe : M - F
Né(e) le : _ _ _ _ _
Adresse :
Code postal : _ _ _ _ _
Commune :
Téléphone 1 : _ _ _ _ _
Téléphone 2 : _ _ _ _ _
Courriel @ :
Situation mili. : active – retraite - réserve
Affectation :
Grade / année : / _ _ _ _
Année de nomination
S/LT d'active : | _ _ _ _ |
Arme ou Service :
Origine (IA, CTA, OAEA Rang, OSC...):
École d'officiers d'origine :
Nom de Promotion :

Diplôme militaire le plus élevé :
Décorations :

COTISATIONS 2014

- Général et colonel : 55 €
- Lieutenant-colonel et commandant : 48 €
- Officier subalterne : 36 €
- Elève-officier en 2^e année : 36 €
- Elève-officier en 1^e année : gratuit
- Conjoint d'adhérent décédé : 18 €

Je souhaite adhérer à **L'ÉPAULETTE** et je joins au présent bulletin un chèque de | _ _ _ _ | € à l'ordre de: CCP 295-97 B Paris

Pour les cotisations ultérieures, j'opte pour le prélèvement automatique OUI NON

Fait à le _ _ _ _ _

Signature

L'ÉPAULETTE
Case n°115
Fort neuf de Vincennes
Cours des Maréchaux
75614 PARIS CEDEX 12

Historique

Issue de la fusion des amicales *La Versaillaise*, *La Saint-Maixentaise*, *La Saumuroise* et *La Vincennoise*, l'amicale des anciens élèves officiers d'active (AAEOA) est créée le 24 novembre 1964 par le général Gandoët (1902-1995) qui en assure la première présidence.

L'AAEOA devint L'ÉPAULETTE le 16 novembre 1979.

Adhérents

- Les officiers en activité, ou en toute autre position statutaire, appartenant à l'armée de Terre, à la Gendarmerie ou aux Services communs.
- Les élèves-officiers et les officiers-élèves répondant à ces mêmes critères d'origine.
- Les conjoints des adhérents décédés.



NOTRE ENGAGEMENT : vous aider à financer votre logement



Contactez un conseiller

Numéro Azur
0 810 06 5000 www.csf.fr
Coût d'un appel local depuis un poste fixe

Le groupe **Crédit Social des Fonctionnaires** est au service des personnels militaires depuis plus de 55 ans. Pour vous faciliter l'accès au logement, nous vous proposons :

- **des prêts immobiliers** sur-mesure, même sans apport, flexibles,
- **un accompagnement personnalisé** tout au long de votre projet.
- **PLUS pour VOUS** Le "Prêt Avantage" vous permet de financer votre installation à un taux exceptionnel, grâce au partenariat de l'Épaulette avec le CSF.

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

CRÉSERFI • Établissement financier du CSF

CRÉSERFI (S.A. au capital de 56 406 136 € - RCS Paris B 303 477 319 - N° ORIAS 07 022 577 consultable sur www.orient.fr - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09) et ses partenaires prêteurs vous proposent les prêts immobiliers. Les propositions de crédit sont réservées aux adhérents du CSF. Elles restent sous réserve d'acceptation de CRÉSERFI et de ses partenaires prêteurs, après étude de leur situation financière. Pour les prêts immobiliers, les partenaires prêteurs de CRÉSERFI sont : **Crédit Foncier de France** (S.A. au capital de 1 331 400 718,80 € - RCS Paris 381 804 905) - Siège social : 4 rue du Général Foy 75378 Paris Cedex 08. **Caisse Fédérale du Crédit Mutuel - CFCMCEE** (Société coopérative à forme de S.A. au capital de 1 974 211 680 €, RCS Strasbourg B 588 505 354) - Siège Social : 34 rue du Wacken 67000 Strasbourg. **LCL** (S.A. au capital de 1 847 860 375 € représenté par 356 507 263 248 € - RCS Lille 456 504 851) - Siège social : 28 place Rihour 59800 Lille ; Siège central : 59 boulevard Haussmann 75008 Paris.

Conformément à la loi, aucun versement de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent.

Le savez-vous ? L'emprunteur d'un crédit immobilier dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. S'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes perçues.

Le Prêt Avantage Partenariat est un prêt personnel proposé par CRÉSERFI et bonifié par le CSF. Il est réservé aux adhérents/cotisants du CSF, après étude de leur situation financière. L'emprunteur dispose d'un droit de rétractation. Les formules d'assurance sont proposées par CSF Assurances - SARL de courtage d'assurances du CSF au capital de 450 000 € - RCS Paris B 322 950 148 - N° ORIAS 07 008 834 consultable www.orient.fr - 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09.

Les formules d'épargne, de prévoyance et d'immobilier locatif sont distribuées par PROGRETIS - SARL de courtage d'assurances du CSF au capital de 5 000 000 € - RCS 509 364 972 Paris - N° ORIAS 09 050 053 consultable sur www.orient.fr - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09. Conseil en investissements financiers ; Adhésion à l'ANACOFI-CIF et enregistrement au fichier des CIF sous le N° E001730. Transactions immobilières : Carte N° T12994. Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière - Police n° 780047-005.

Le Crédit Social des Fonctionnaires est une association loi 1901, siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09. L'adhésion à l'Association est un acte volontaire. Pour adhérer au Crédit Social des Fonctionnaires, il vous suffit d'acquitter une fois pour toutes un droit d'entrée de 11€ par personne. Devenez cotisant et profitez de tous les services et avantages sélectionnés pour vous, pour seulement 24€ par an et par foyer.



CRÉDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES
Association
Services aux adhérents

CRÉSERFI
Établissement financier du CSF
Cautions / Crédits

CSF ASSURANCES
Sté de courtage d'assurance du CSF
Assurance des personnes et des prêts

PROGRETIS
Sté de Conseil en Gestion de Patrimoine.
Épargne, Placements, Prévoyance

La protection GMPA,

c'est bien plus que de l'assurance.



Garantie dépendance + Réservation de lit en EHPAD

- ◆ Une assurance pour vous protéger en cas de perte d'autonomie.
- ◆ La réservation prioritaire de lit en établissement spécialisé pour votre sérénité.

Pour en savoir plus, prenez contact avec **votre conseiller**
Rendez-vous sur www.gmpa.fr



Ensemble
pour la défense
de votre sécurité.